

DE BRUXELLES À ISTANBUL
***Principaux défis au développement
des pays les moins avancés***

Compilation des documents
sur les événements organisés par la CNUCED
préalablement à la Quatrième Conférence des
Nations Unies sur les pays les moins avancés
(PMA-IV)

Istanbul, Turquie, 9-13 mai 2011



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2011

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1. Créer les capacités de production dans les PMA pour assurer un développement durable et sans exclusion, Rapport récapitulatif, Genève, 27-29 octobre 2010..... | 1 |
| 2. Le renforcement des capacités productives dans les pays les moins avancés: questions à débattre : Réunion préalable à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : Renforcer les capacités productives dans les PMA pour un développement équitable et durable, Genève, 27-29 octobre 2010..... | 23 |
| 3. Propositions découlant de la Réunion internationale de haut niveau d'experts sur la contribution d'un tourisme durable au développement dans les pays les moins avancés, Caen, France, 12-14 octobre 2010..... | 37 |
| 4. Réunion internationale d'experts de haut niveau sur le tourisme durable pour le développement des pays les moins avancés, Rapport de la réunion, Caen, France, 12-14 octobre 2010..... | 41 |
| 5. Synthèse du Président : principaux défis au développement des PMA: suivi de la troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et préparatifs de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Genève, 8-9 juin 2010 | 49 |
| 6. Examen des résultats obtenus par les pays les moins avancés en termes de progrès structurels, Quarante-neuvième réunion directive du Conseil du commerce et du développement, Genève, 8-9 juin 2010 | 63 |
| 7. Réunion du Groupe spécial d'Experts sur la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : Principaux défis pour le développement des PMA, Genève, 18-19 février 2010 | 97 |

CRÉER LES CAPACITÉS DE PRODUCTION DANS LES PMA POUR ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SANS EXCLUSION

Événement organisé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) préalablement à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
Palais des Nations, Genève, 27-29 octobre 2010

Rapport récapitulatif

1. L'événement organisé par la CNUCED préalablement à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC-IV) intitulée « Créer les capacités de production dans les PMA pour assurer un développement durable et sans exclusion » s'est tenu à Genève du 27 au 29 octobre 2010. Il s'inscrivait dans une série d'activités préalables à la conférence que les organisations des Nations Unies et les institutions spécialisées organisent en accord avec leur mandat et expertise afin de faciliter les préparations intergouvernementales et de donner une plus grande visibilité à la Conférence LDC-IV. Le thème de l'événement s'articulait autour du travail que réalise de longue date la CNUCED pour créer des capacités de production dans les pays les moins avancés (PMA).¹ Ce travail a montré qu'une approche politique mettant en avant les capacités de production constitue un prérequis pour atteindre une croissance économique durable et un développement sans exclusion dans les PMA.
2. L'événement organisé par la CNUCED préalablement à la conférence a été inauguré par un débat de haut niveau présidé par M. Luis Manuel Piantini Munnigh, Président du Conseil sur le commerce et le développement, au cours duquel sont intervenus M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général, CNUCED ; M. Cheick Sidi Diarra, Sous-secrétaire général et Haut représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ; M. Felix Mutati, Ministre du Commerce et de l'industrie, Zambie ; M. Minendra Prasad Rijal, Ministre des Affaires fédérales, des Affaires parlementaires, de l'Assemblée constituante et de la Culture, Népal ; M. H. Bozkurt Aran, Ambassadeur et Représentant permanent de la Turquie ; et Mme Andra Koke, Division Commerce et développement, Direction générale du commerce, Union européenne, Bruxelles.
3. Les séances thématiques qui ont suivi ont été consacrées aux sujets suivants : (a) Résolution des principaux obstacles à la création de capacités de

1 Voir CNUCED (2006) : *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés : Développement des capacités de production* ; CNUCED (2007) : *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés : Savoir, apprentissage technologique et innovation au service du développement* ; CNUCED (2009) : *Rapport 2009 sur les pays les moins avancés : La gouvernance de l'état et du développement* ; CNUCED (2010) : *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés : Vers une nouvelle architecture internationale pour les PMA* ; et le document d'analyse pour l'événement préalable à la conférence : CNUCED (2010) *Développement des capacités de production dans les pays les moins avancés : Sujets à débattre*, CNUCED/ALDC/2010/1.

production dans les PMA ; (b) Rôle du commerce dans le développement des capacités de production ; (c) Création de capacités de production dans les PMA à travers l'investissement direct étranger (IDE) et le développement des entreprises nationales ; et (d) Contributions de la science, de la technologie, de l'innovation et de la logistique commerciale. Le débat est résumé schématiquement dans une cartographie conceptuelle dans l'annexe 1.

I. Messages de base

4. Les principaux messages de l'événement préalable à la conférence étaient :
 - (a) Le développement des capacités de production dans les PMA est fondamental pour réduire leurs faiblesses structurelles, encourager une croissance durable, améliorer leur participation avantageuse dans le commerce international et parvenir de manière substantielle à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être de leurs populations. Le développement des capacités de production doit faire partie du programme d'action qui sera convenu à Istanbul en mai 2011 ;
 - (b) Une approche politique intégrée comprenant des politiques nationales et internationales, et une coopération Sud-Sud en matière de développement constitue la meilleure approche concernant le développement des capacités de production. Dans cette approche, les PMA doivent prendre en main l'élaboration de politiques nationales ciblées et articulées de manière cohérente afin de promouvoir le développement des capacités de production. Ces efforts nationaux doivent être énergiquement soutenus par des mécanismes d'aide internationaux perfectionnés et des régimes économiques mondiaux favorables au développement, ainsi que par une coopération Sud-Sud renforcée en matière de développement entre les PMA et d'autres pays en développement, et également entre les PMA ;
 - (c) Il est difficile d'identifier une stratégie de développement des capacités de production unique pour tous les PMA car leurs économies sont différentes. Quoi qu'il en soit, les deux principes généraux à suivre doivent être (a) le développement des capacités de production sera certainement voué à l'échec si la demande sur les marchés national, régional et mondial n'est pas prise en compte ; et (b) une approche réussie de développement des capacités de production fondée sur la situation des marchés doit attribuer un rôle important à l'État qui exploite l'énergie et les bénéfices du secteur privé pour atteindre les objectifs nationaux de développement des capacités de production. Dans une approche tenant compte des marchés, l'État est également chargé d'assurer la paix et la prévisibilité, d'agir de manière pragmatique, de fournir des biens publics à travers l'investissement public et de créer des capacités dans le secteur privé. Une bonne gouvernance des capacités de production implique de trouver un équilibre entre le dirigisme d'État et le laissez-faire du marché, et d'engager le secteur privé et la société civile dans le processus d'élaboration de stratégies, et adopte une approche économique mixte pour la mise en œuvre des stratégies dans laquelle les marchés et l'État travaillent de concert ;

- (d) Des mécanismes internationaux perfectionnés d'aide aux PMA doivent favoriser le développement des capacités de production. Les possibilités d'améliorer ces mécanismes ainsi que les régimes économiques mondiaux pour encourager le développement des capacités de production sont importantes et inexploitées. Cela s'applique particulièrement aux domaines suivants (a) aide au développement, allègement de la dette et financement pour imprévus ; (b) commerce ; (c) produits de base ; (d) investissements ; (e) technologie ; et (f) logistique commerciale. Lorsque ces possibilités seront exploitées, il conviendra de prêter attention aux défis posés par l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets ;
- (e) Il est primordial que les PMA prennent en main le processus de développement de leurs capacités de production et que cet engagement ne soit pas ébranlé par l'aide internationale fournie. En outre, il est fondamental que les PMA disposent d'une voix et d'une représentation au sein des processus de prise de décision internationaux pour que les mesures internationales spécifiques aux PMA et les régimes économiques mondiaux soient favorables à leur développement ;
- (f) Une coopération Sud-Sud renforcée en matière de développement doit également encourager le développement des capacités de production. Les possibilités de renforcer la coopération Sud-Sud pour encourager le développement des capacités de production dans les PMA sont importantes et inexploitées. Elles existent dans (a) la coopération régionale (par exemple, investissements consacrés aux infrastructures matérielles et pôles technologiques régionaux) ; (b) les nouveaux partenariats formés avec des pays en développement dynamiques et reposant sur des principes de solidarité Sud-Sud et des expériences récentes concernant les défis en matière de développement ; et (c) les nouvelles formes de coopération entre PMA qui ont jusqu'ici été ignorées.

II. Questions générales et priorités

A. Que sont les capacités de production et comment les développer ?

5. Les capacités de production d'un pays représentent essentiellement ce qu'il est capable de produire de manière efficace et compétitive. Celles-ci se développent lorsque son efficacité et sa productivité permettent d'augmenter et d'élargir la production de biens et de services à plus grande valeur ajoutée. Ce processus est possible en développant les investissements matériels, humains, sociaux et environnementaux, en faisant l'acquisition de technologies et en innovant. Il en résulte une diversification des économies nationales, une transformation structurelle et une intégration plus avantageuse dans l'économie mondiale. Ces changements favorisent de nouveaux investissements et innovations créant ainsi un cercle vertueux.

6. Présenté dans ses grandes lignes, le développement des capacités de production ne doit pas être limité au développement des capacités d'exportation,

bien qu'elles fassent certainement partie du processus. En outre, l'institution de capacités de production ne doit pas être réduite aux investissements à réaliser dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement. Les investissements consacrés à la santé, à l'éducation et à d'autres aspects des Objectifs du millénaire pour le développement doivent être clairement perçus comme des aspects du développement des capacités de production. Mais le développement des capacités de production va au-delà de ces objectifs. Il cherche à atteindre durablement les objectifs du millénaire pour le développement en les intégrant dans une structure de développement économique large.

7. Pour développer des capacités de production significatives et durables, les PMA doivent également tenir compte de leur avantage comparatif dynamique en encourageant des interventions sélectives dans certains secteurs identifiés pour devenir compétitif dans les secteurs secondaire et tertiaire, et qui produisent de plus grands effets de liens en amont et en aval.

B. Pourquoi les capacités de production sont-elles importantes ?

8. C'est en développant des capacités de production que certains pays à faibles revenus tels que les pays industrialisés d'Asie de l'est sont parvenus à échapper au piège d'équilibre de bas niveau. Ces pays ont pris le parti de résoudre le problème de la pauvreté généralisée en misant sur une transformation structurelle et la création d'emplois plutôt que sur la réduction de la pauvreté d'une minorité ou l'octroi d'une aide aux plus vulnérables.

9. L'importance des capacités de production pour les PMA est multidimensionnelle. Le développement des capacités de production des PMA contribuera à (a) combler les faiblesses structurelles et empêcher la marginalisation croissante des PMA au sein de l'économie mondiale ; (b) encourager la compétitivité internationale et accroître la participation dans le commerce international ; (c) accélérer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement et la réduction de la pauvreté ; (d) créer des perspectives de production suffisantes et d'emploi décentes ; (e) exploiter la créativité des PMA et, en particulier, le potentiel des jeunes ; et (f) aider les PMA à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets.

10. Les lacunes structurelles des PMA sont fondamentalement dues au faible niveau de développement de leurs capacités productives. En dépit de taux de croissance relativement élevés avant la crise actuelle, les PMA n'ont pas été capables de combler ces lacunes. Le type d'intégration des PMA dans l'économie mondiale a en fait aggravé certaines d'entre elles. Aujourd'hui, par exemple, les PMA concentrent davantage leurs exportations sur quelques produits, principalement des produits de base, qu'il y a 10 ans. La marginalisation des PMA au sein de l'économie mondiale est encore plus importante avec un taux d'exportation actuel de 1,1 pour cent du commerce mondial par rapport à 1,7 pour cent dans les années 1970. Ces vulnérabilités structurelles inextricablement liées continuent de limiter les perspectives de développement à long terme des PMA.

11. La compétitivité de la plupart des biens et des services des PMA sur le marché international est faible. Il s'agit principalement de produits de base fabriqués sur le territoire national ou de produits à très faible valeur ajoutée dont le processus de production nécessite une main-d'œuvre importante. Dans le dernier cas, les PMA entrent en concurrence uniquement pour leur main-d'œuvre très bon marché. L'écart de productivité existant entre les travailleurs des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et ceux des PMA est en moyenne de 22 pour 1 en faveur des premiers. Sans une plus grande utilisation des technologies et des niveaux d'investissements plus élevés, les PMA seront incapables de combler cet écart et de concurrencer les pays présentant une meilleure productivité sur le marché mondial.

12. La création d'emplois décents pour tous représente l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les PMA. En plein processus de transition démographique, ils comptent des populations jeunes et croissantes (en moyenne, près de 70 pour cent de la population a moins de 30 ans) nécessitant un emploi productif et décent. Par exemple, pour le Mali, on estime que la population active a augmenté de 171 800 personnes en 2005 et qu'elle recensera 447 800 nouveaux arrivants par an en 2045. Pour Madagascar, les chiffres sont 286 200 en 2005 et 473 400 en 2035.

13. Relever le défi ardu de l'emploi est crucial pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les PMA. Sans développement des capacités de production, aucune réussite n'est possible et les dividendes de la croissance démographique se transformeront en urgences humanitaires complexes. Les progrès accomplis dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement seront plus substantiels et durables s'ils sont liés à la structure de développement économique des capacités de production. Une réduction importante et durable de la pauvreté dans les PMA n'est possible qu'à travers des progrès économiques généraux offrant des perspectives à une plus grande partie de la population.

14. Centrer les efforts sur le développement des capacités de production implique de changer la manière dont sont perçus les PMA, à savoir pas uniquement comme des pays ayant fortement besoin de réduire la pauvreté mais également comme des viviers de créativité cachés et inexploités. Cela s'applique particulièrement aux jeunes, souvent au chômage ou sous-employés. Moteur de la croissance, ce groupe est aussi extrêmement vulnérable face au terrorisme et à l'extrémisme si aucune possibilité de mener une vie décente n'existe. Les PMA doivent accorder la priorité aux politiques et aux programmes centrés sur les jeunes, surtout dans les communautés qui ont été déchirées par un conflit. Jusqu'à présent, l'utilisation de la créativité des populations des PMA dans le processus de production n'a été que marginale. Celle-ci pourrait devenir une partie fondamentale des stratégies de développement nationales dans de nombreux pays.

15. Compte tenu du défi énorme que l'adaptation au changement climatique représentera certainement pour les PMA et du fait qu'ils seront touchés de manière disproportionnée, les mécanismes mis en place pour répondre à ce défi revêtiront une plus grande importance dans un avenir proche. Il convient de faire disparaître intégralement les vulnérabilités multiples des PMA dues à un faible

niveau de développement économique et humain pour les préparer à relever ce défi. Le développement des capacités de production peut s'avérer le meilleur moyen d'aborder l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans ces pays, de telle sorte qu'ils puissent produire et utiliser les sources d'énergie modernes, et y accéder (ce qui n'est vraiment pas le cas aujourd'hui), et, en même temps, adopter sans heurts un rythme de croissance respectueux de l'environnement.

16. Les crises financière, alimentaire et énergétique ont mis en avant la nécessité d'associer le financement au développement de l'économie réelle. Le développement des capacités de production est au centre. Il implique l'accumulation de capital (investissements consacrés aux infrastructures matérielles, aux usines et à l'équipement, à l'éducation et aux compétences), le progrès technologique (innovation impliquant de nouveaux produits, processus, structures et marchés organisationnels, ainsi que les connaissances) et un changement structurel (transformation de secteurs peu productifs, au rendement décroissant, en secteurs très productifs, au rendement croissant, et renforcement des liens au sein de l'économie nationale).

C. Priorités

17. Il est difficile d'identifier une stratégie de développement des capacités de production unique pour tous les PMA car leurs économies sont différentes. Il est donc primordial que chaque pays identifie ses priorités. Cela s'applique aussi bien en termes de secteurs (sorties/produits) que de composants (entrées/intrants). Le niveau de diversité approprié de la production sectorielle variera entre les PMA en fonction de leur structure de production mais aussi en fonction des politiques de développement nationales qui seront définies. Le développement des capacités de production est un processus spécifique à un pays et chaque pays doit suivre sa propre voie. En outre, l'expérience des nouveaux pays industriels montre que les priorités changent et, avec, la diversité sectorielle de production de chaque pays.

18. Différents secteurs sont apparus comme potentiellement importants lors de la réunion : (a) l'agriculture et, en particulier, la production alimentaire ; (b) la fabrication ; (c) la mise à niveau de la production de produits de base ; (d) les industries de la création ; et (e) les services, notamment le tourisme. Quoiqu'il en soit, les deux priorités communes aux PMA doivent être de développer le secteur agricole et de diversifier l'économie, et de favoriser une transformation structurelle.

19. L'agriculture est importante car, dans de nombreux PMA, elle représente le secteur qui emploie le plus de personnes. Ignoré au cours des trois dernières décennies, ce secteur mérite désormais toutes les attentions. La crise alimentaire qui frappe les PMA de manière disproportionnée a remis la sécurité alimentaire à l'ordre du jour des décideurs politiques. La fourniture de biens de consommation pour salaires de base est cruciale pour l'expansion non inflationniste de la création d'emploi.

20. Quoi qu'il en soit, le développement de l'agriculture doit être fait de manière à faciliter la diversification des économies des PMA et la transformation structurelle. À cet égard, les expériences passées montrent que le développement des activités de production et des services associés peut générer une hausse de rendement et créer plus d'emplois pour les jeunes. L'inévitable modernisation des processus de production agricole entraînera un surplus de main-d'œuvre dans les zones rurales et son exode vers les centres urbains en quête d'un emploi productif. Un secteur manufacturier dynamique, ainsi que certains services tels que le tourisme et les industries de la création, peuvent fournir des emplois productifs et décents à ces populations.

21. Le financement, les compétences, l'énergie, les infrastructures matérielles et l'eau sont des éléments essentiels au développement des capacités de production qui, comme le montrent les données, sont en quantité insuffisante dans les PMA. Par exemple, le nombre d'années de scolarisation de la population adulte moyen dans les PMA en 2000 était seulement de trois ans, ce qui est inférieur au chiffre de 1960 dans d'autres pays en développement. On estime que seul 16 pour cent de la population des PMA a eu accès à l'électricité en 2002, chiffre qui atteint 53 pour cent dans d'autres pays en développement et 99 pour cent dans les pays de l'OCDE. Ces éléments étant indispensables au développement des capacités de production dans les PMA, il est crucial de résoudre ces problèmes à l'avenir.

22. Alors que les éléments clés varient entre PMA en raison de circonstances spécifiques, ces pays ont deux priorités communes, à savoir, (a) améliorer et développer les infrastructures matérielles (en particulier, les transports et les communications, et la production d'énergies modernes) ; et (b) développer les ressources humaines grâce à l'éducation, à la formation et au développement des compétences. Les personnes constituent une ressource fondamentale pour les PMA et une attention toute particulière doit être accordée à la sexospécificité de l'éducation et de la formation.

23. Le développement des capacités de production sera certainement voué à l'échec si la demande sur le marché n'est pas prise en compte. La demande impulse les investissements et l'innovation, et la transformation structurelle change en fonction des variations de celle-ci lorsque les revenus augmentent. Les pays doivent prêter attention à la demande actuelle mais également à celle à venir. Ceci est pertinent, par exemple, pour le développement d'un avantage concurrentiel dynamique.

24. L'approche générale que tous les gouvernements des PMA doivent adopter pour développer des capacités de production doit être celle encourageant un cercle vertueux entre la demande croissante et les processus clés à travers lesquels se développent les capacités de production, c'est-à-dire, l'accumulation de capital (matériel et humain), les progrès technologiques et les changements structurels. Ceci leur permettrait de s'extraire du piège d'équilibre de bas niveau qui se caractérise par un niveau faible de développement économique, le manque d'infrastructures, des obstacles structurels à la croissance et un niveau élevé de pauvreté.

25. Les PMA doivent prêter attention aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux. Le modèle actuel reposant sur les exportations et exclusivement tourné vers les marchés internationaux se révélera insuffisant pour développer des capacités de production. Cette approche a poussé les économies des PMA dans un schéma de spécialisation qui les a rendus encore plus vulnérables et dépendantes des fluctuations des prix internationaux de leurs produits d'exportation. Un rééquilibrage vers les marchés nationaux et régionaux pourrait être bénéfique pour les PMA. Les statistiques indiquent que le commerce des PMA avec des partenaires régionaux est en même temps plus diversifié, plus riche technologiquement et à plus grande valeur ajoutée que celui pratiqué avec des pays développés. Par conséquent, ce type d'échanges doit être encouragé car il peut permettre aux économies des PMA de se diversifier.

D. Dynamique et déroulement

26. L'ordre à respecter est important pour établir les priorités liées au développement des capacités de production. Il s'agit d'un processus cumulatif dans lequel les progrès accomplis dans la phase précédente servent pour définir les actions à mener ensuite. Le principe chinois de « un engagement, plusieurs étapes » se révèle très pertinent ici.

27. Le besoin d'améliorer ce qui existe avant de créer de nouvelles choses (innover) a été souligné. En particulier, les PMA doivent tenter ce que certains qualifient de « diversification proche » compte tenu qu'elle est relativement facile à atteindre. Par exemple, il est relativement facile de diversifier la production de T-shirts en chemises car la production de ces deux vêtements intègre pratiquement les mêmes éléments. Lorsque les résultats de la « diversification proche » sont probants, le pays peut tenter de diversifier des produits plus élaborés grâce à l'expérience et au savoir acquis précédemment.

III. Une approche de développement des capacités de production intégrée

28. Une approche de développement des capacités de production intégrée comprenant des politiques nationales et internationales et une coopération Sud-Sud entre les pays en développement et les PMA est nécessaire. Il est notamment impératif d'éviter une situation dans laquelle les efforts déployés pour développer des capacités de production avec l'aide de politiques nationales soient compromis par les effets de politiques internationales, ou vice versa. La dimension développementale des régimes économiques mondiaux actuels est, en général, faible. Il est par conséquent nécessaire de les réformer afin qu'ils soient plus favorables au développement, et de les compléter par une nouvelle génération de mécanismes d'aide internationaux spécifiques aux PMA et centrés sur le développement des capacités de production.

A. Politiques nationales

29. Le rôle de l'État est crucial en ce qui concerne les politiques nationales. Sur ce point, la définition d'un équilibre entre le dirigisme d'État et le fondamentalisme

du marché a été débattue. Ce qui a mis en avant la nécessité d'adopter une approche dans laquelle l'État cherche à exploiter l'énergie du secteur privé afin d'obtenir des bénéfices qui permettront d'atteindre les objectifs de développement nationaux. Le pragmatisme et la prévisibilité sont essentiels. En outre, l'État a également comme principale fonction celle d'assurer la paix. Six éléments (équilibre, prévisibilité, pragmatisme, paix, biens publics et secteur privé) servent de base pour mieux comprendre une « approche de développement des capacités de production fondée sur le marché » dans laquelle l'État joue un rôle développemental important.

30. La stimulation de l'investissement consacré à la production, la création des capacités technologiques et le renforcement des liens au sein des secteurs et entre eux, et entre différentes entreprises, se révéleront lents et inappropriés s'ils sont laissés uniquement aux marchés. Il est bien connu que les marchés dans les PMA sont incomplets et ne fonctionnent pas aussi bien que dans les économies développées et comme prévu par les modèles économiques abstraits. Pour cette raison, le rôle développemental clé de l'État est de fournir au secteur privé les vraies incitations là où les marchés échouent à le faire ou fournissent des incitations qui ne permettent pas d'aligner les rendements sociaux et privés. Un rôle majeur de l'État est d'encourager le lien investissements-bénéfices pour que les bénéfices générés par le secteur privé poussent à investir, deviennent une source d'investissement et le résultat des investissements. Favoriser un tel lien dans l'économie nationale des PMA permettrait de dynamiser le secteur privé, qui serait capable de produire et d'exporter des produits à plus grande valeur ajoutée.

31. Les institutions ont également leur importance dans le développement des capacités de production. Il est essentiel de créer les capacités permettant à l'État de soutenir le développement des capacités de production et de les maintenir efficacement (par exemple, ministères de l'agriculture et de l'industrie, différents organismes de l'État, etc.). Une bonne gouvernance et, en particulier, une bonne gouvernance en matière de développement, est également capitale car elle représente le capital social. Pour créer les capacités développementales d'un État, il faut s'appuyer sur des modèles éprouvés et ensuite identifier les principes et les pratiques parfaitement adaptés aux circonstances de chaque PMA.

32. Les politiques nationales consacrées au développement des capacités de production doivent être définies à plusieurs niveaux. Elles doivent comprendre des politiques macroéconomiques orientées vers la croissance, des politiques de développement sectorielles (agriculture, industrie, services), des politiques commerciales, des politiques d'intervention sur le marché du travail (vitales pour assurer le lien entre production, emploi et réduction de la pauvreté) ainsi que des politiques de développement des micro-entreprises.

B. Politiques internationales

33. Le débat portant sur le rôle des politiques internationales dans le développement des capacités de production a identifié l'appropriation des stratégies de développement national et l'espace politique comme deux éléments essentiels. Dans le passé, l'imposition de conditions politiques a fragilisé l'appropriation des politiques nationales par les PMA. La focalisation des donateurs sur les Objectifs

du millénaire pour le développement a également entraîné des changements dans la composition de l'aide, de laquelle les secteurs de production et l'infrastructure économique restent exclus. L'espace politique est également essentiel pour promouvoir le développement des capacités de production. Pour atteindre les objectifs fixés par leurs stratégies de développement nationales, les PMA requièrent un espace politique plus grand que celui dont ils disposent actuellement.

34. L'impact des régimes économiques mondiaux généraux sur les PMA s'est révélé négatif en ce qui concerne le financement et les produits de base. Ils sont très importants pour les PMA, ces derniers ayant besoin de réduire la volatilité mondiale qui pourrait avoir un impact négatif sur leurs économies en raison de leur grande exposition aux chocs et leur incapacité à y faire face. Essentiel, le régime du changement climatique va devenir une source de nouvelles vulnérabilités qui pourraient ruiner les avancées réalisées dans le développement des capacités de production.

35. Le débat sur les politiques internationales a porté sur les mécanismes de soutien internationaux possibles (actions) dans le cadre de l'aide, du financement pour imprévus, de l'allègement de la dette, du commerce, de l'investissement, de la technologie et de la logistique commerciale. Ces éléments sont présentés en détail dans la section IV (ci-dessous).

36. Enfin, il est nécessaire que les PMA puissent davantage intervenir et être représentés dans les forums internationaux pour que les régimes mondiaux soient favorables au développement des PMA et que les mesures de soutien adoptées prennent en compte leurs besoins. Les PMA compteront au total 1 milliard d'habitants d'ici 2017, mais ils n'ont aucune représentation au sommet du G-20.

C. Coopération Sud-Sud en matière de développement

37. La coopération Sud-Sud en matière de développement peut contribuer activement au développement des capacités de production dans les PMA. En 2007-2008, le taux des importations de marchandises en provenance de pays en développement vers les PMA s'élevait à 62 % et un peu plus de la moitié des exportations des PMA était destinée à ces pays. Les pays émergents en développement tels que la Chine, l'Inde et le Brésil sont très vite en train de devenir des partenaires commerciaux importants pour les PMA, une importance qui continuera certainement de croître avec les années.

38. La coopération régionale peut contribuer de manière significative à soutenir le développement des capacités de production des PMA, en particulier, (a) en encourageant un développement commercial plus diversifié ; (b) en réalisant des économies d'échelle dans les investissements consacrés aux infrastructures ; (c) en réduisant le coût des transactions commerciales grâce à une meilleure logistique ; (d) en attirant des investissements directs étrangers ; et (e) en créant des pôles technologiques régionaux. Les PMA pourraient réduire plus rapidement les obstacles au développement de capacités productives en coopérant avec leurs partenaires régionaux. Ceci est tout particulièrement important pour les pays en développement sans littoral et pour les petits États insulaires en développement.

39. La coopération Sud-Sud interrégionale fournit également de bonnes perspectives de développement des capacités de production. Le financement public, le financement direct étranger, le transfert de technologie, la coopération technologique et l'échange d'expériences en matière de politiques sont les principales voies de coopération Sud-Sud et d'ouverture vers de nouvelles perspectives sur le marché, par exemple, en offrant un accès au marché exempt de droits de douane et de quotas. En ce qui concerne ce dernier exemple, le Système global de préférences commerciales entre pays en développement offre un mécanisme important pour impulser le commerce des PMA.

40. Des exemples de coopération entre PMA ont été présentés dans le cadre de la réunion portant sur les institutions de microfinancement. Ces institutions ont notamment permis au Cambodge d'étendre ses opérations au Sierra Leone et au Bangladesh d'en faire de même avec l'Éthiopie. L'échange d'expériences entre les PMA constitue une ressource inexploitée importante. Le potentiel de développement des politiques et des échanges institutionnels entre PMA doit être activement exploré.

IV. Améliorer l'aide internationale pour développer les capacités de production dans les PMA : quelques actions à mener

A. Aide au développement, financement pour imprévus et allègement de la dette

41. Bien que l'aide publique au développement (APD) ait augmenté au cours de la dernière décennie par rapport à la précédente, la hausse des flux d'aide a été proportionnelle à celle d'autres pays en développement. En outre, le taux global de l'APD par rapport au revenu national brut des pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE est passé de 0,05 pour cent en 2000 à 0,09 pour cent en 2008, mais reste bien inférieur à l'objectif minimum de 0,15 pour cent fixé par le Programme d'action de Bruxelles pour les PMA. La croissance des flux d'aide en ligne avec les engagements sera essentielle pour corriger les déficits en matière de développement des capacités de production dans les PMA.

42. L'aide accordée à l'action sociale a également augmenté au cours des trois dernières décennies au détriment des secteurs de production et de l'infrastructure économique. Les ressources nationales ne suffisant pas à elles seules pour développer les capacités de production, il convient de renverser la tendance d'utilisation de l'APD afin que celle-ci soit équilibrée et d'élargir l'aide à des niveaux en ligne avec les engagements. L'augmentation de l'aide au développement des capacités de production entraînera un alignement plus étroit de l'APD sur les priorités de développement des PMA telles qu'elles ont été définies dans leurs stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté.

43. Le développement des capacités de production requiert une utilisation classique et innovante de l'aide. L'aide est traditionnellement destinée à fournir des ressources financières pour répondre aux besoins en infrastructures matérielles,

renouveler les investissements visant à accroître la productivité agricole et augmenter les investissements consacrés à l'éducation dans son ensemble et pas seulement l'éducation primaire. De gros écarts financiers existent dans tous ces domaines. En 2004, par exemple, l'APD dédiée à l'infrastructure économique et les flux de capitaux privés destinés à l'énergie, aux télécommunications et aux transports des PMA correspondaient à 0,7 pour cent du PIB, alors que les besoins annuels requis pour investir dans les infrastructures de ces secteurs et dans l'eau et l'assainissement peuvent équivaloir à 7,5-9 pour cent du PIB.

44. Le développement des capacités de production nécessite également une utilisation innovante de l'aide pour soutenir le développement du secteur privé. (a) L'initiative internationale SPARK proposée par la CNUCED, dans laquelle l'aide au développement est utilisée pour soutenir l'innovation dans les entreprises des PMA à travers des fonds nationaux destinés à la technologie ; et (b) l'initiative MicroLead du Fonds d'équipement des Nations Unies, dans laquelle des institutions de microfinancement situées dans des pays en développement, y compris certains PMA comme le Bangladesh, reçoivent des fonds pour investir dans des capacités de microfinancement dans certains PMA, en sont de bons exemples. Dans les deux cas, l'APD peut exploiter d'autres formes de financement du développement. Comme autre utilisation innovante, l'aide au développement pourrait également soutenir et venir compléter les transferts des migrants, revenus importants pour de nombreux PMA, et les destiner au développement des capacités de production plutôt qu'aux besoins de consommation immédiats. Les transferts des migrants représentent une source de financement externe très importante dans un nombre croissant de PMA.

45. D'autres améliorations sont nécessaires dans la prestation de l'aide car celle-ci fragilise l'appropriation par les PMA des stratégies de développement nationales, essentielles pour développer les capacités de production. Le décalage entre les gouvernements des PMA qui se penchent davantage sur les capacités de production dans leurs stratégies de développement nationales et les donateurs qui s'attachent de plus en plus au financement direct des Objectifs du millénaire pour le développement est une illustration de ce problème.

46. Le financement pour imprévus est un aspect revêtant une importance croissante pour les PMA, mais la plupart du temps négligé dans l'architecture internationale actuelle. La vulnérabilité structurelle et le niveau élevé d'exposition aux chocs de différentes natures des PMA sont en corrélation très étroite avec le manque de capacités de production et l'absence de diversification de leurs économies. Cela s'applique particulièrement aux petits États insulaires en développement qui se caractérisent par une base économique restreinte, hautement dépendante du commerce de produits de base dans le secteur agricole et disposant de sources de financement internationales très limitées (commerce, APD et transferts des travailleurs migrants). Les crises énergétique, alimentaire et financière qui frappent les PMA depuis 2007 mettent en avant la nécessité de disposer en temps voulu de mécanismes de financement antichoc suffisants pour contrer leurs effets.

47. En dépit des initiatives en faveur de l'allègement de la dette telles que PPTE et IADM, l'endettement demeure un problème de taille pour les PMA. Quatorze

de ces pays sont toujours surendettés ou courent un risque élevé de le devenir. Ils n'ont cependant pas été identifiés comme entrant dans le cadre de l'initiative PPTE ou n'ont pas atteint le point d'achèvement. En outre, pour 6 PMA le risque de surendettement est élevé et pour 5 autres ce risque est modéré bien que ces pays bénéficient d'un allègement substantiel de la dette. Le service de la dette des PMA emporte aujourd'hui près de 6,3 milliards de dollars US par an. L'allègement de la dette pourrait contribuer de manière significative à l'accumulation de capital dans les PMA si un mécanisme permettant de convertir la dette en investissements destinés au secteur de production pouvait être convenu. Cela aurait un effet très positif.

B. Commerce

48. Un accès commercialement significatif, exempt de droits de douane et de quotas, aux produits des PMA par les pays développés, avec des règles d'origine pragmatiques, faciles à comprendre, transparentes, simplifiées et facilement administrables, comme convenu lors de la Conférence ministérielle de l'OMC en 2005, peut potentiellement favoriser le développement de capacités de production et l'institution d'une concurrence internationale. Il pourrait être envisagé de détacher le traitement de dispensation du programme de Doha afin d'en faire profiter immédiatement les PMA. Les premières conclusions du Cycle de négociations de Doha de l'OMC pour le développement sont importantes. À cet égard, pour les PMA, un meilleur accès au marché des services du Mode 4 et une exonération accordée sur l'accès préférentiel aux marchés pour les exportations de services des PMA, complété par des offres de services importantes et une solution ambitieuse, expéditive et spécifique aux aspects en rapport avec le commerce du coton, seraient également importants. Résoudre le problème des barrières non-tarifaires, surtout concernant les normes sur les produits et la facilitation du commerce constitue une des priorités pour les PMA. L'accès au marché par les PMA doit être efficace et commercialement significatif, en touchant les produits manufacturés, les produits agricoles et les services, et couvrir les produits que les PMA peuvent potentiellement exporter.

49. Le traitement de dispensation accordé aux PMA par les pays en développement en mesure d'appliquer ce traitement devrait être plus généreux avec aucune exception ou des exceptions limitées à la couverture des produits et des règles flexibles sur l'origine des produits, et être accompagné d'une aide directe de la part de ces pays en développement pour l'assistance technique liée au commerce, l'investissement et le transfert de technologie afin que les PMA puissent développer leurs propres capacités de production et d'approvisionnement et tirer profit d'un accès préférentiel au marché.

50. Le futur développement des économies des PMA doit reposer sur la promotion de secteurs ayant un avantage concurrentiel dynamique à travers des mesures politiques et des mécanismes d'aide actifs. Dans ce but, les PMA doivent tirer profit de leur espace politique et des régimes d'aide internationaux actuels, y compris des dispositions relatives à un traitement spécial et différentiel des Accords de l'OMC,

pour encourager les secteurs affichant un avantage concurrentiel dynamique. Les conclusions d'études récentes indiquent que ce que les pays exportent aujourd'hui a une importance sur leur croissance et diversification futures. Dans cette perspective, on doit considérer que le fait que les PMA reposent entièrement sur les secteurs primaires (produits de base et exportations de richesses naturelles) a peu de chance de contribuer au développement de capacités de production à valeur ajoutée, et à la diversification et à la transformation structurelle de leurs économies.

51. La priorité pourrait être donnée au développement de l'agriculture durable, telle que l'agriculture organique et la pêche durable, des industries de l'électronique, des industries de la création et des secteurs de production industrielle, afin d'améliorer les exportations à travers la valorisation et la diversification. Le développement de l'industrie textile et de l'habillement, y compris la production et le commerce à valeur ajoutée du coton, reste important pour de nombreux PMA pour démarrer et soutenir le processus d'industrialisation. Une attention particulière doit être accordée au développement du secteur tertiaire afin de favoriser l'institution de capacités de production de services, comme dans le tourisme et les secteurs de transfert de fonds, les services du Mode 4 et de création, y compris les services d'infrastructure (entre autres, réseaux routiers et ferroviaires, ports, services d'électricité et R&D, énergie et télécommunications), qui agissent comme un catalyseur de la concurrence dans d'autres industries et fournissent les services essentiels à la population.

52. Les améliorations apportées aux dispositions relatives à un traitement spécial et différencié dans les accords de l'OMC aideront également les PMA à développer leurs capacités de production. Dans le cadre du Cycle de négociations de Doha pour le développement, les membres doivent s'engager à améliorer le traitement spécial et différencié accordé aux PMA dans les Accords de l'OMC en le rendant plus précis, concret et opérationnel. Une attention particulière doit être accordée au renforcement des dispositions permettant d'améliorer les capacités d'approvisionnement et de production des PMA, telles que celles énoncées dans l'article 66.2 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC).

53. Les PMA pourraient bénéficier d'une assistance pour enregistrer leurs produits sous des identités uniques comme des indications géographiques, et voir leur production stimulée et les revenus des producteurs, y compris les pauvres, les jeunes et les femmes, en hausse.

54. Les PMA doivent disposer de technologies propres pour pouvoir mettre en place des modes de production plus respectueux de l'environnement.

55. L'adhésion à l'OMC de 12 PMA doit être accélérée et les termes de celle-ci doivent être en accord avec leur niveau de développement.

56. L'établissement d'un système généralisé de préférences sur les services pour les PMA peut être envisagé et développé par les fournisseurs des préférences.

57. Il est nécessaire d'améliorer l'accès des PMA à un financement approprié et abordable du commerce.

58. L'intégration régionale parmi les pays en développement doit élargir les perspectives des PMA sur le marché, augmenter les investissements et réduire les coûts inhérents aux affaires et au commerce. Les groupements d'intégration régionale doivent fournir aux PMA un accès efficace au marché en supprimant les barrières tarifaires et non tarifaires, surtout concernant les règles d'origine irréalistes, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce, ainsi que des régimes commerciaux simplifiés pour le commerce transfrontalier. Les PMA doivent être en mesure de maintenir des échanges commerciaux plus efficaces avec d'autres membres du groupement d'intégration régionale, comme première étape vers des échanges plus larges avec la communauté internationale. Concernant les phases de l'intégration économique, l'intégration régionale vient en premier, suivie des relations extrarégionales. Sur ce point, l'approche actuelle tendant vers des accords commerciaux avec des pays développés, tels que les accords de partenariats économiques passés entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) et l'Union européenne (UE), pourrait être revue afin d'y inclure des mesures optimisant l'intégration intra-ACP et l'institution de capacités commerciales et de production chez les PMA. L'intégration régionale doit créer des marchés plus larges, réduire les barrières d'entrée sur le marché, harmoniser les programmes et les documents, réduire les coûts du commerce, améliorer l'accès au marché et créer des postes frontières à guichet unique. Tous ces aspects, une fois mis en place, devraient contribuer à améliorer les capacités de production.

59. La coordination et l'harmonisation des différentes initiatives d'intégration régionale sont nécessaires dans les régions où un tel chevauchement existe. L'accord conclu par les pays du COMESA, la SADC et la CAE pour créer une zone de libre-échange pour les 33 pays de la région est un exemple. Cette zone de libre-échange unique constituerait donc une étape majeure dans la création de la Communauté économique africaine instituée par le Traité d'Abuja adopté par les présidents et chefs de gouvernement des pays d'Afrique.

60. La coopération commerciale interrégionale Sud-Sud, y compris à travers le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC), devrait accroître les perspectives commerciales des PMA.

61. Le Cadre intégré renforcé devrait permettre d'augmenter l'aide destinée au développement du commerce dans les PMA. Il devrait être basé sur le principe d'appropriation et être utilisé pour coordonner l'aide apportée aux PMA par les donateurs et exploiter les fonds supplémentaires des donateurs. Les termes de l'aide à fournir aux PMA pour entreprendre une transformation structurelle et une diversification économique et du marché doivent être concrets et réalistes. Cette aide doit également être destinée au développement de systèmes de facilitation du commerce national, régional et international compétitifs, notamment dans les transports, pour améliorer les procédures administratives et réduire les coûts des transactions à travers les chaînes d'approvisionnement. En outre, elle doit contribuer à la reconstruction des capacités de production des PMA et à la récupération des perspectives commerciales perdues lors de catastrophes naturelles et de conflits civils. Les mécanismes existants, tels que le Cadre intégré renforcé, et l'aide au commerce doivent être plus amplement développés, améliorés et exploités avant

de définir de nouvelles initiatives. Le troisième Examen global de l'Aide pour le commerce de l'OMC en 2011 devrait permettre d'analyser l'impact de cette aide sur les PMA.

C. Logistique commerciale

62. La logistique commerciale est d'une importance primordiale pour les PMA. Ces économies sont restées en marge de l'économie mondiale non seulement parce que leurs exportations étaient limitées mais aussi parce que leurs logistiques commerciales n'étaient pas adaptées et ne leur permettaient pas d'accéder aux marchés des pays développés et d'autres pays en développement. Avec la globalisation rapide de l'économie et l'émergence de chaînes de valorisation globales, une bonne logistique est devenue de plus en plus importante.

63. Les PMA sont souvent confrontés à des écarts de « connexion » croissants car leurs connexions aux réseaux de transport mondiaux ne sont pas aussi bonnes que celles des économies plus développées. Ces écarts affectent leur compétitivité commerciale, entraînant de faibles volumes d'échanges qui, à leur tour, réduisent la viabilité économique des investissements privés et publics consacrés aux infrastructures et à la facilitation du système. Alors que la facilitation du commerce et des transports est généralement un bon investissement à long terme, elle requiert encore des ressources financières substantielles et les PMA ont de nombreuses autres priorités.

64. Les PMA ont le choix des actions pour améliorer la logistique commerciale, en particulier celle de simplifier les régimes de transit. Les coûts de transaction commerciale des procédures d'importation/exportation peuvent atteindre 10 pour cent de la valeur des biens échangés, par conséquent, les frontières constituent un passage coûteux pour les entreprises qui souhaitent exporter. La facilitation du commerce peut faire baisser ces coûts substantiellement. L'optimisation de ces processus constitue un élément essentiel d'une stratégie globale visant à mieux exploiter les perspectives offertes par l'exportation.

65. Concernant le développement des infrastructures, il est conseillé de privilégier les approches régionales car il est impossible, à l'échelle nationale, d'aborder l'indivisibilité des infrastructures et de répondre aux très grands besoins de financement pour investir dans les infrastructures. De nombreuses solutions de facilitation du commerce et des transports requièrent une coopération régionale, par exemple, concernant le transit, l'harmonisation des documents ou la coopération aux postes-frontières. Les services de transport peuvent également être améliorés au sein des marchés régionaux. La création de nouveaux pôles de connexion régionaux ou sous-régionaux comme les ports est extrêmement importante non seulement pour les PMA, mais également pour les pays sans littoral. L'implication de la communauté internationale est également requise car les PMA et leurs partenaires régionaux ne disposent pas des ressources appropriées pour trouver des solutions à ces problèmes.

D. Investissement

66. Bien que les flux de financement direct étrangers destinés aux PMA aient augmenté, la distribution de ces flux demeure inégale. Quelques pays possédant des richesses naturelles concentrent une grande partie de ces flux, la plupart du temps en raison de la forte demande mondiale de pétrole et de gaz. La majeure partie du financement direct étranger est destinée aux activités d'extraction, surtout en Afrique, alors qu'en Asie, les secteurs secondaire et tertiaire reçoivent quelques financements. Ces tendances ont renforcé la dépendance de nombreux PMA aux produits de base. Le fait que l'intensité de main-d'œuvre des projets de financement direct étranger dans les PMA soit faible comparée à celle rencontrée dans d'autres pays en développement représente un autre problème.

67. Il est nécessaire d'attirer des financements directs étrangers responsables vers les secteurs qu'un pays juge souhaitable. Pour cela, l'approche ciblée reste la clé. Les PMA doivent faire leur possible pour attirer les financements directs étrangers susceptibles de contribuer le mieux au développement de leurs capacités de production. Le traitement, l'ajout de valeur et la conservation des richesses dans les PMA doivent constituer les principaux critères de promotion du financement direct étranger. Pour augmenter les avantages du financement direct étranger, il faut qu'il y ait un environnement favorable à la création de liens commerciaux entre le financement direct étranger et les entreprises nationales, surtout les petites et moyennes entreprises (PME).

68. L'investissement national est crucial pour le développement des capacités de production. Le financement direct étranger étant souvent destiné aux activités d'extraction, le développement d'autres secteurs n'est parfois possible que grâce aux investissements nationaux. Quoi qu'il en soit, une approche ciblée de promotion de l'investissement peut également attirer des financements directs étrangers pouvant jouer un rôle dans la diversification d'une économie. Les partenariats publics-privés peuvent permettre d'y parvenir, par conséquent, il faudrait envisager de redoubler d'efforts pour développer ces partenariats. L'autre solution serait de définir un programme d'investissements publics plus dynamique. Quoi qu'il en soit, pour que cette solution soit viable, il faut renforcer la mobilisation des ressources nationales.

69. Compte tenu de l'importance des besoins en matière de développement des infrastructures dans les PMA, il convient également de déployer des efforts en vue d'impliquer davantage le secteur privé. Une méthode efficace consiste à s'attaquer au défi d'atténuer les risques pour les investisseurs étrangers dans les PMA, surtout en matière d'infrastructures. Plusieurs propositions allant dans ce sens peuvent être formulées, notamment (a) le financement accru d'agences multilatérales d'assurance contre les risques qui serait destiné à couvrir le risque politique et non commercial dans les PMA ; (b) le parrainage d'une agence régionale dédiée à la couverture du risque politique dans les PMA et cherchant le même statut que l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) ; et (c) le développement des capacités des banques de développement régionales pour fournir une couverture régionale du risque.

70. Ces mesures pourraient être améliorées à travers des mesures adoptées dans les pays d'origine encourageant l'octroi de financements directs étrangers aux PMA. À cet égard, les pays donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE pourraient envisager de (a) fournir 100 pour cent ou un grand pourcentage (50-80 pour cent) de crédits d'impôt, rabais ou déductions (en fonction de celui qui aurait le plus d'impact sur le comportement de la société transnationale (STN) dans le pays donateur concerné) sur le capital investi par les entreprises du pays d'origine dans les PMA par rapport à leurs obligations fiscales dans leurs pays d'origine ; (b) d'établir et de renforcer la capacité des agences de promotion des investissements pour attirer des financements directs étrangers responsables dans les PMA dans le cadre de l'aide bilatérale, garantissant ainsi que les flux de financements directs étrangers vers les PMA deviennent une priorité majeure dans l'aide bilatérale ; et (c) de créer un petit fonds d'investissement spécial pour les infrastructures dans les PMA qui fournirait des capitaux et un financement de la dette et de mobiliser les ressources financières nationales pour octroyer des prêts aux projets d'infrastructure dans les PMA.

71. En outre, des idées concrètes ont été débattues en rapport avec le développement des entreprises dans les PMA. En particulier, le programme sur les liens commerciaux de la CNUCED qui met en relation les grandes entreprises avec les fournisseurs nationaux dans les pays en développement, ainsi que le programme Empretec qui forme et soutient les entrepreneurs, ont été cités comme étant des outils susceptibles d'être très utiles pour améliorer le développement des entreprises dans les PMA. L'autre proposition concerne le développement d'un site de production d'électricité à partir de l'énergie solaire de petite envergure dans les zones rurales des PMA, actuellement mis en œuvre par une organisation non gouvernementale en coopération avec une STN.

E. Technologie

72. Il y a un besoin urgent de renforcer les capacités technologiques des PMA dans un environnement mondial de plus en plus ouvert et compétitif. Il a été constaté que de nombreux PMA ont suivi une évolution rapide en termes d'accès aux technologies de communication et d'information (TIC), surtout les téléphones mobiles, qui ouvre de nouvelles perspectives pour les petites et micro entreprises. Cependant, ces exemples ne se reproduisent pas avec d'autres technologies clés. Les canaux tels que le commerce ou l'investissement étranger direct qui ont aidé certains pays à lancer des processus d'accumulation et de diffusion des connaissances technologiques n'ont pas bien fonctionné pour les PMA.

73. Il fallait aborder simultanément les problèmes de capacité d'absorption des technologies, d'exposition croissante aux technologies étrangères et de transfert de ces technologies et d'accumulation des propres connaissances. Au niveau national, les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation doivent être intégrées dans les stratégies de développement globales des PMA ; les politiques nationales doivent également tenir compte de ces aspects à travers une approche holistique comme celle fournie par le système national d'innovation. Les exercices tels que l'analyse des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation

de la CNUCED peuvent aider à cet égard. Les compétences et la technologie doivent également faire partie des structures et des actions internationales, régionales et Sud-Sud mise en place en faveur du développement. Les politiques d'innovation orientées vers le développement doivent être considérées comme une des lignes stratégiques majeures qui ressortira de la Conférence LDC-IV.

74. Le transfert de technologie est resté un élément irremplaçable des différentes politiques requises pour améliorer la capacité des PMA à tirer profit des avantages octroyés par la science, la technologie et l'innovation. Alors qu'il a été admis que le cadre politique et réglementaire de l'innovation s'étendait bien au-delà des questions relatives à la propriété intellectuelle, il a été souligné que les PMA devraient tirer pleinement partie de la flexibilité dont ils disposent. Il a été mis l'accent sur la nécessité d'aborder le niveau inapproprié de mise en œuvre de l'article 66.2 de l'Accord sur les ADPIC. Il a été suggéré qu'une méthodologie d'établissement de rapports normalisée permettrait d'identifier les meilleures pratiques pour la mise en œuvre des engagements pris par les pays développés dans ce domaine. L'indication géographique a pour l'instant été un aspect sous-utilisé des droits de propriété intellectuelle dans les PMA et devrait être incluse au programme, tout comme les possibilités de développer industriellement la conception africaine traditionnelle.

75. Des idées ont été échangées quant à la façon de faire fonctionner plus efficacement le transfert de technologie pour les PMA. Une plus grande attention doit être accordée au transfert de technologie généré par des organismes du secteur public ; des accords commerciaux régionaux et interrégionaux pourraient être mieux exploités pour favoriser le transfert de technologie et l'innovation et les approches régionales concernant la technologie et l'innovation pourraient être encouragées.

76. Il convient également d'aborder la grande difficulté pour les quelques entreprises situées « au milieu » dans la structure des entreprises des PMA d'accéder à des financements. L'innovation des entreprises étant à la base d'un développement industriel réussi, il est nécessaire de proposer une politique, des financements et une structure institutionnelle pour corriger les faiblesses des entreprises des PMA dans ce domaine. L'initiative internationale Spark proposée par la CNUCED pourrait aider la communauté internationale à résoudre ces problèmes. Cela impliquerait la création de fonds nationaux dédiés à la technologie/innovation qui seraient financés à l'international à travers des aides publiques et/ou des fondations privées ou des fonds souverains.

77. Le fonds doit aider différents types de PME, y compris les micro-entreprises dynamiques du secteur informel. Les types d'innovations à prendre en charge doivent couvrir un large éventail d'activités : modernisation de l'équipement, transfert de technologie de l'étranger, développement de capacités technologiques locales, introduction de nouveaux matériaux, imitation, rétro-ingénierie, conception, ingénierie, apprentissage/formation et R&D. Une partie du processus d'innovation doit impliquer le transfert de technologie, qui possède des défis spécifiques. Ces derniers pourraient être incorporés dans l'initiative. Par exemple, le potentiel des PME des pays industrialisés concernant le transfert de technologie est inexploité, mais elles ont besoin d'incitations, telles que des subventions, car les prix sur le marché ne sont pas suffisants. Cependant, le transfert de technologie ne sera

efficace que s'il s'accompagne d'une aide pour créer des capacités technologiques chez le destinataire. L'initiative internationale Spark pourrait contribuer à faire en sorte que l'article 66.2 de l'Accord sur les ADPIC fonctionne.

V. Conclusion

78. De nouvelles voies de développement constructives et pragmatiques sont recherchées de manière générale pour les PMA. Le principal enseignement tiré du passé révèle que cibler le développement des capacités de production est un moyen efficace d'atteindre une croissance économique durable, une intégration avantageuse dans l'économie mondiale et une réduction de la pauvreté généralisée. Le développement des capacités de production atteindra son plus haut niveau dans les PMA lorsque le leadership et les efforts nationaux seront complétés par des mécanismes d'aide internationaux spécifiques aux PMA plus efficaces, qui doivent être davantage orientés vers le développement des capacités de production des PMA, par des régimes économiques mondiaux plus favorables au développement des PMA et par une coopération Sud-Sud plus étroite en matière de développement. La Conférence LDC-IV doit encourager les actions allant dans ce sens.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS: QUESTIONS À DÉBATTRE

Réunion préalable à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés: Renforcer les capacités productives dans les PMA pour un développement équitable et durable

I. Le développement des PMA ces dernières années

Au cours de la période 2002-2007, les pays les moins avancés (PMA) en tant que groupe ont enregistré des taux élevés de croissance du produit intérieur brut (PIB), supérieurs à l'objectif de 7 % fixé dans le Programme d'action de Bruxelles. Toutefois, un quart environ des PMA ont continué de connaître une croissance tout à fait anémique, voire une régression économique. De plus, même dans les pays où elle a été forte, la croissance a été associée à un mode d'insertion dans l'économie mondiale fondé sur l'exportation de produits de base, la production d'articles manufacturés à faible intensité de compétences et le tourisme, d'où une très forte vulnérabilité de ces pays aux chocs extérieurs. Hormis dans les pays exportateurs de pétrole, la situation de l'investissement et de l'épargne intérieurs ne s'est guère améliorée et le progrès technologique a été extrêmement lent. La croissance de la productivité agricole a également été anémique et on a observé, plutôt qu'une transformation structurelle progressive, un large phénomène de désindustrialisation. Enfin et surtout, la croissance économique dans les PMA s'est accompagnée non pas d'une amélioration générale des conditions de vie, mais plutôt d'une très lente diminution de la pauvreté.

En 2008 et 2009, la croissance s'est fortement ralentie dans les PMA, quoique de façon très inégale. La situation n'a cependant pas été aussi mauvaise que dans d'autres pays en développement, en partie parce que les prix des produits de base se sont redressés en 2009 et en partie parce que les institutions multilatérales ont accru leurs apports de capitaux publics. Mais il a été estimé que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté avait augmenté de 7,3 millions en raison de la crise en 2009 (Karshenas, 2009). Enfin et surtout, la moitié environ de la population des PMA continue de vivre dans l'extrême pauvreté et les faiblesses structurelles ainsi que les vulnérabilités persistantes qui contribuent à la marginalisation continue des PMA dans l'économie mondiale restent inchangées.

II. L'enjeu fondamental

De nombreux PMA sont aujourd'hui confrontés de façon critique à un double défi.

Premièrement, ils doivent trouver des emplois productifs et des moyens de subsistance pour les millions de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail.

L'ampleur de la tâche est colossale. Au Mali, par exemple, il a été estimé que le nombre de nouveaux venus sur le marché du travail avait été de 171 800 en 2005, et que ce chiffre augmenterait pour culminer à 447 800 personnes par an en 2045, année où le nombre annuel de nouveaux venus sur le marché du travail commencerait à diminuer. À Madagascar, les nouveaux venus sur le marché du travail ont été estimés à 286 200 personnes en 2005, et ils seront 473 400 par an en 2035, année qui marquera également un début de ralentissement.

De plus, la nature de cette problématique de l'emploi évolue. Dans le passé, la plus grande partie de la main-d'œuvre nouvelle était absorbée par des emplois à faible productivité dans l'agriculture. Mais la taille des exploitations agricoles diminue et les agriculteurs sont obligés de cultiver des terres écologiquement plus fragiles. L'absence d'amélioration de la productivité agricole signifie que les emplois agricoles n'offrent que des revenus misérables et restent physiquement pénibles et ingrats. Aussi de plus en plus d'individus cherchent-ils un emploi en dehors de l'agriculture, d'où une accélération de l'urbanisation. Mais les PMA n'ont été capables ni d'accroître sensiblement la productivité agricole, ni de créer des emplois productifs et des moyens de subsistance en dehors de l'agriculture. Les activités économiques informelles de simple survie dans les zones urbaines se sont multipliées.

Deuxièmement, les PMA doivent relever ce défi de l'emploi dans un contexte d'économie ouverte. Très peu de PMA ont un régime commercial restrictif à l'heure actuelle, et la plupart ont pris de rapides et larges mesures de libéralisation du commerce. Mais leurs structures de production et de commerce n'offrent que des possibilités extrêmement limitées dans le cadre d'une mondialisation rapide dominée par la production de nouveaux biens et services à forte intensité de connaissances et des conditions exigeantes de pénétration des marchés. Dans le même temps, l'ouverture rapide de secteurs plus traditionnels expose les producteurs à un niveau sans précédent de concurrence mondiale. Pour tirer profit des récents progrès technologiques, il faut pouvoir atteindre et dépasser divers seuils de capital humain, de recherche-développement (R-D) et de compétences de gestion, ce pour quoi la plupart des PMA n'ont pas les ressources voulues. Ces pays risquent fortement d'être entraînés dans une spirale descendante qui contribuera à accroître leur retard, et ils sont aussi confrontés à de nouvelles contraintes liées aux changements climatiques.

Les récentes crises alimentaire, énergétique et financière ont fait ressortir la vulnérabilité économique des PMA. La crise économique et financière mondiale doit être l'occasion de faire preuve d'imagination et d'esprit novateur.

III. Les capacités productives en tant que base d'un changement de paradigme

De vastes efforts ont été engagés pour élaborer des politiques pragmatiques et constructives capables de promouvoir des modes de développement nouveaux, plus équitables dans les PMA. La CNUCED a fait valoir dans différentes livraisons de

son *Rapport sur les PMA* que pour assurer un développement soutenu et réduire la pauvreté dans ces pays, il était essentiel de placer le développement des capacités productives – conjugué à un essor de l'emploi productif – au cœur des politiques nationales et internationales.

L'expression «développement (ou renforcement) des capacités productives» peut être interprétée de différentes façons. Pour la CNUCED, il ne s'agit pas de l'expansion des capacités de production à l'exportation ou d'une assistance technique visant à améliorer les capacités entrepreneuriales, même si ces deux éléments font généralement partie du processus. Le développement des capacités productives s'entend plutôt de l'expansion des ressources productives, de l'acquisition de capacités technologiques et de la création de relations de production permettant à un pays de produire un éventail toujours plus large de biens et services et de s'intégrer avec profit dans l'économie mondiale sur la base d'une dynamique interne de croissance et de développement.

Du point de vue de la CNUCED, le développement des capacités productives passe par trois processus interdépendants qui sont l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel. Outre qu'ils permettent une expansion du potentiel productif existant, l'accumulation de capital et le progrès technologique facilitent un processus de diversification de secteurs se caractérisant par des rendements décroissants vers des secteurs à rendements croissants, ainsi qu'un changement dans la forme d'intégration des PMA dans l'économie mondiale. La pauvreté diminue de façon appréciable à mesure que l'emploi augmente avec la transformation de l'appareil productif. Les modalités de développement des capacités productives conditionnent également la réalisation d'un développement durable et l'évolution vers une économie à faible intensité de carbone.

Conformément aux principes de la *diversité des politiques*, compte tenu de la variété des PMA, de l'hétérogénéité des conditions de marché dans des pays se situant à des niveaux de développement économique différents, ainsi que des asymétries structurelles mondiales, l'adoption d'une nouvelle approche fondée sur le développement des capacités productives devra se faire en souplesse et en tenant compte des différences de niveau de développement et de revenu, de structure économique et de dotation en facteurs de production. Mais donner la priorité au renforcement des capacités productives passera nécessairement par un changement de paradigme concernant les actuelles politiques nationales et internationales – soit une approche différente de la réduction de la pauvreté, du rôle de l'État et du commerce international, du financement et de la technologie.

IV. Nature du changement de paradigme

A. S'agissant de la réduction de la pauvreté

Le changement de paradigme préconisé ici place la production et l'emploi au centre des efforts à faire pour réduire la pauvreté. Cela ne veut pas dire que les dépenses sociales et les objectifs de développement humain sont sans importance.

En fait, il faudrait considérer la santé, l'éducation et la protection sociale comme des éléments du processus de développement des capacités productives. Toutefois, le changement de paradigme va plus loin. Il associe une réduction importante et soutenue de la pauvreté au développement de l'appareil productif. La capacité d'une société de consommer est liée à sa capacité de produire. Le développement de l'emploi est la clef de voûte de la réduction de la pauvreté.

B. S'agissant du rôle de l'État

L'idée de développer les capacités productives n'est pas absente des orientations actuelles, puisque l'accent y est mis sur l'amélioration du climat général de l'investissement, en particulier par la réduction des dépenses de gestion liées aux lourdeurs administratives et à la bureaucratie. Or, si cela est important, cela ne suffit pas dans le cas des PMA, en raison de leurs nombreuses faiblesses structurelles. Le changement de paradigme préconisé ici suppose une approche différente du développement des capacités productives, c'est-à-dire une approche plus dynamique qui imposera à l'État de jouer un rôle développementaliste plus affirmé, et passe par un meilleur équilibre entre marchés et État. Il apparaît à cet égard fondamental de donner pleinement les moyens aux dirigeants nationaux de concevoir et d'appliquer leurs propres stratégies nationales de développement et de disposer d'une marge d'action pour une expérimentation pragmatique.

C. S'agissant du commerce international, du financement et de la technologie

Le changement de paradigme préconisé ici suppose également une approche différente du commerce international, du financement et de la technologie.

Depuis le début des années 80, les principes issus de la théorie du commerce international ont eu nettement tendance à prévaloir lorsqu'il s'agissait de comprendre les processus de développement. Cela a commencé lorsque des comparaisons ont été faites entre le succès relatif de stratégies de développement «tournées vers l'extérieur» et celui de stratégies «autocentrées», associées à certains types de politiques commerciales. Mais la tendance s'est renforcée dans les années 90 à la faveur d'arguments selon lesquels une intégration rapide et complète dans l'économie mondiale était indispensable pour profiter des possibilités offertes par la mondialisation et réduire le risque d'être distancé. De ce point de vue, une telle intégration a commencé de se substituer au développement national en tant que principal objectif de politique générale des gouvernements.

L'expérience récente montre que ce raisonnement est beaucoup trop simpliste et, de fait, les pays en développement les plus performants n'ont pas suivi la ligne de l'orthodoxie. Dans l'approche préconisée ici, le commerce international est jugé essentiel au développement des capacités productives, et réciproquement. Mais le changement de paradigme implique d'aborder par le développement, plutôt que par le commerce, la relation entre commerce et développement. Les politiques nationales et internationales susceptibles de faciliter ce changement doivent participer d'une

approche du commerce axée sur le développement plutôt que d'une approche du développement axée sur le commerce. L'orientation préconisée ici met d'abord l'accent sur la production puis, à partir de là, détermine comment le commerce international peut soutenir l'accumulation de capital, le changement technologique et structurel, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Ce qui importe, c'est de maximiser non pas le commerce, mais les effets bénéfiques du commerce. Les questions liées à la modification des formes d'intégration commerciale (via un accroissement de la valeur ajoutée intérieure, la modernisation ou la diversification) sont d'une importance fondamentale.

Concernant le financement, les flux d'aide vers les PMA ont sensiblement augmenté dans les années 2000. Mais l'évolution tendancielle de la composition de l'aide consistant à privilégier les secteurs sociaux au détriment des secteurs productifs s'est renforcée ces dernières années. En raison d'un faible niveau de mobilisation des ressources intérieures, les PMA restent par ailleurs excessivement dépendants de l'aide extérieure, ce qui compromet la possibilité d'une véritable appropriation des stratégies nationales de développement. Il apparaît donc important de modifier l'architecture de l'aide, ainsi que d'adopter une plus large approche du financement du développement afin que l'aide contribue à la mobilisation d'autres formes de financement du développement. Plus fondamentalement, l'approche axée sur le développement des capacités productives met davantage l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures et sur la promotion de l'investissement, intérieur et étranger. Utiliser l'aide pour éliminer – et non pas accentuer la dépendance à l'égard de l'aide est un important objectif.

Pour ce qui est de la technologie, il est clair que le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI) dans les PMA est un préalable au changement structurel, ainsi qu'à une croissance économique et à une réduction de la pauvreté à long terme. Les applications de la science et de la technologie contribuent aujourd'hui de façon fondamentale à la réalisation des objectifs internationaux de développement concernant la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation et l'environnement. De fait, la technologie est devenue la ligne de démarcation entre développement et sous-développement, et les capacités technologiques des PMA sont loin, bien loin d'être suffisantes. Des changements doivent être apportés à l'architecture internationale de la connaissance pour promouvoir le transfert de technologie, et les politiques nationales peuvent aussi être adaptées et ajustées pour promouvoir une réelle absorption et diffusion des technologies dans les PMA.

V. Principaux points généraux à examiner

Les participants à la réunion examineront ce que le développement des capacités productives signifie, premièrement pour la conception de politiques nationales visant à promouvoir le développement et une réduction de la pauvreté dans les PMA et deuxièmement pour des mesures internationales d'appui aux PMA de la part de leurs partenaires de développement.

Première question: Quel est le rôle de l'État dans le développement des capacités productives? Comment ériger un État développementiste fort dans les PMA?

Pour la CNUCED, le développement des capacités productives implique nécessairement que l'État ait une action développementiste plus forte. Elle préconise un modèle économique mixte dans lequel le gouvernement se sert de la recherche du profit par le secteur privé pour assurer la réalisation d'objectifs nationaux de développement. Cela passe par:

- Des politiques macroéconomiques visant à promouvoir la croissance, l'investissement et l'emploi;
- Une politique agricole développementiste et une politique industrielle développementiste pour promouvoir un développement productif sectoriel;
- Une politique commerciale stratégique faisant appel aux flexibilités disponibles pour promouvoir la diversification et la création de valeur ajoutée;
- Une approche active de la promotion des capacités entrepreneuriales et de l'innovation au niveau des entreprises pour créer de nouvelles activités.

Deuxième question: Quelles mesures internationales d'appui peuvent promouvoir efficacement le développement des capacités productives?

À la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Bruxelles, la principale idée novatrice a été l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne. Un objectif fondamental de la réunion sera de jeter les bases d'une analyse de fond et d'un consensus politique concernant une nouvelle génération de mesures internationales d'appui aux PMA. Ces mesures devraient s'harmoniser avec les politiques nationales et contribuer plus efficacement à une croissance soutenue, à la création d'emplois productifs et à la réduction de la pauvreté. Quelles nouvelles initiatives sont possibles à la quatrième Conférence sur les PMA? Est-il possible de réduire une dépendance exclusive à l'égard de mesures reposant sur des préférences en matière d'accès aux marchés et d'élaborer un nouvel ensemble de mesures axées sur le développement des capacités productives?

Ces initiatives pourraient correspondre à des modalités d'assistance technique et financière permettant d'améliorer les politiques nationales, ainsi qu'à diverses formes de coopération Sud-Sud pour le développement et à de nouvelles initiatives à l'échelle mondiale.

VI. Initiatives concrètes

Entre autres initiatives, on pourrait:

- Financer au niveau international des fonds nationaux de technologie destinés à promouvoir l'innovation dans les entreprises des PMA;
- Organiser, sous les auspices des Nations Unies, des forums périodiques

permettant aux PMA de se rencontrer et de partager leur expérience en matière de gestion de l'aide et de la dette;

- Mettre en place des incitations à la conclusion de partenariats public-privé visant à soutenir l'investissement privé, notamment l'investissement étranger direct (IED), dans les infrastructures des PMA;
- Adopter une approche régionale du développement des infrastructures fondée sur des couloirs d'aménagement du territoire;
- Instaurer des mécanismes susceptibles d'accroître la contribution au développement de l'IED des pays du Sud;
- Faire en sorte que l'accès préférentiel des exportations des PMA aux marchés soit significatif et bénéfique sur le plan commercial dans l'optique du développement des capacités productives.

A. Financer au niveau international des fonds nationaux de technologie destinés à promouvoir l'innovation dans les entreprises des PMA – l'initiative Spark

Au cours des dix dernières années, on s'est efforcé d'élargir l'accès au financement dans les PMA essentiellement par le microcrédit et le développement des marchés de capitaux. On a ainsi traité les problèmes de financement des microentreprises et des grandes entreprises, mais les rares entreprises intermédiaires qui constituent le «chaînon manquant» du secteur privé ont de sérieuses difficultés à se financer. Étant donné qu'un développement industriel réussi repose sur l'innovation des entreprises, il est nécessaire de mettre en place un cadre directif, financier et institutionnel visant à palier les faiblesses du secteur des entreprises des PMA dans ce domaine. L'initiative internationale Spark pourrait permettre à la communauté internationale de s'attaquer à ces problèmes. Il s'agirait de mettre en place des fonds nationaux de technologie ou d'innovation qui seraient financés au niveau international par l'aide publique, et/ou des fondations privées ou des fonds souverains.

Ce type de fonds devrait soutenir différentes catégories de petites et moyennes entreprises (PME), y compris des entreprises dynamiques du secteur informel. Les formes d'innovation à soutenir devraient porter sur un large éventail d'activités: modernisation des équipements, transfert de technologie de l'étranger, mise au point de capacités technologiques locales, utilisation de nouveaux matériaux, imitation, rétroconception, conception, ingénierie, apprentissage/formation et R-D. Toutefois, compte tenu des faiblesses du secteur privé dans les PMA, il est important qu'un tel mécanisme soit conçu de manière à regrouper divers services aux entreprises. Le processus d'innovation peut comporter un transfert de technologie, qui pose des problèmes particuliers susceptibles d'être pris en compte dans l'initiative. Par exemple, les PME des pays industrialisés sont une source inexploitée de transfert de technologie, mais elles doivent bénéficier de mesures d'incitation, notamment de subventions, les prix du marché n'étant pas suffisants. Cependant, le transfert de technologie ne sera efficace que s'il s'accompagne de

mesures en faveur du renforcement des capacités technologiques des destinataires. En général, l'initiative internationale Spark pourrait permettre d'appliquer l'article 66.2 de l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui oblige les pays développés à offrir des incitations aux entreprises et institutions sur leur territoire afin de promouvoir et d'encourager le transfert de technologie aux PMA.

B. Organiser, sous les auspices des Nations Unies, des forums périodiques permettant aux PMA de se rencontrer et de partager leur expérience en matière de gestion de l'aide et de la dette

Un obstacle important à l'adoption d'un modèle économique davantage axé sur le développement est le faible degré d'appropriation nationale de la stratégie de développement des PMA. En général, cette stratégie est le fruit des conseils directifs des institutions financières internationales qui transparaissent dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et les conditions dont les donateurs assortissent l'aide publique au développement (APD). Il existe ainsi une tension constante entre la promotion de l'appropriation nationale et la volonté des institutions financières internationales et des donateurs bilatéraux de s'assurer que leur assistance sert à appuyer ce que les unes et les autres considèrent comme une stratégie de développement crédible.

L'appropriation nationale des stratégies de développement est la pierre angulaire de l'efficacité du développement et de l'efficacité de l'aide. Une des mesures susceptibles d'accroître l'appropriation nationale est l'adoption d'une politique de gestion de l'aide dans les PMA. Celle-ci peut contribuer grandement à réduire les nombreux obstacles à l'appropriation qui proviennent d'une aide qui n'est ni comptabilisée, ni budgétisée, ni prévue, ni adaptée. La politique de gestion de l'aide diffère de la stratégie nationale de développement. La seconde définit les objectifs et les mesures à prendre pour les atteindre alors que la première devrait veiller à ce que l'assistance reçue soit de tel ou tel type et soit fournie de telle ou telle manière, afin d'optimiser sa contribution aux priorités définies dans la stratégie de développement du pays. Ainsi, les stratégies de développement ne seraient plus conçues dans le but d'obtenir de l'aide, mais seraient plutôt axées sur les intérêts stratégiques et les besoins nationaux des PMA définis par les responsables nationaux de l'élaboration des politiques.

Un mécanisme international d'appui aux PMA pourrait prendre la forme d'un forum international placé sous l'égide des Nations Unies, au sein duquel ces pays pourraient périodiquement partager leur expérience en matière de gestion de l'aide et de la dette. Ce forum pourrait s'appuyer sur les travaux en cours de la CNUCED et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la gestion de la dette. Il aiderait les participants à élaborer les meilleures pratiques en se fondant sur l'expérience de pays pionniers comme l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, qui ont déjà adopté ce type de politique.

C. Mettre en place des incitations à la conclusion de partenariats public-privé visant à soutenir l'investissement privé, notamment l'investissement étranger direct (IED), dans les infrastructures des PMA

Compte tenu de l'ampleur des besoins en matière de développement des infrastructures dans les PMA, il faudrait s'efforcer d'accroître la participation du secteur privé aux infrastructures. On peut, à cette fin, s'employer à atténuer les risques courus par les investisseurs étrangers dans les PMA, en particulier dans le secteur des infrastructures. Plusieurs propositions pourraient être faites dans ce sens:

- Accroître les ressources financières des organismes multilatéraux de garantie des risques tels que l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) en vue de créer un fonds spécial de capital ou de garantie financé par des donateurs partageant la même optique et chargé de couvrir les risques politiques et non commerciaux dans les PMA;
- Financer un organisme régional de couverture de risque ou créer des dispositifs institutionnels au niveau de l'UE, qui seraient chargés de couvrir le risque politique dans les PMA et s'efforceraient d'obtenir le même statut que l'AMGI;
- Développer la capacité des banques régionales de développement de couvrir les risques régionaux;
- Accroître la capacité des organismes bilatéraux de crédit à l'exportation et des assureurs publics bilatéraux d'assurer les risques non commerciaux en allouant des fonds et des subventions spécifiques en vue de couvrir un éventail plus large de risques commerciaux dans les PMA;
- Verser des subventions liées à des projets afin de financer les primes d'assurance pour les risques politiques et non commerciaux de projets entrepris par des pays d'origine membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou des entreprises admissibles de pays en développement dans les PMA;
- Mettre en place des dispositifs d'élargissement de l'accès au crédit en vue de mobiliser les ressources intérieures disponibles – dans les pays en développement en général et dans les PMA en particulier.

Ces mesures pourraient être renforcées par des mesures des pays d'origine visant à encourager l'IED dans les PMA. À ce propos, les pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) pourraient envisager:

- D'accorder des crédits, dégrèvements ou déductions d'impôt (en fonction des modalités qui auraient le plus de chances d'influer sur le comportement des STN dans le pays donateur concerné), dans le pays d'origine, sur l'intégralité (100 %) ou une grande partie (entre 50 et 80 %) des prises de

participation des entreprises du pays d'origine dans les PMA;

- Créer des services spécialisés de promotion de l'IED dans les PMA (dotés de budgets suffisants) au sein des organismes d'aide bilatérale ou d'investissement, afin que l'IED dans les PMA devienne une priorité essentielle de l'aide bilatérale;
- Étudier la possibilité de créer un petit fonds spécial d'investissement dans l'infrastructure des PMA qui financerait des prises de participation et des emprunts et mobiliserait des ressources en monnaie nationale en vue d'octroyer des prêts pour des projets d'infrastructure dans ces pays.

Si de telles mesures étaient adoptées pour attirer des capitaux privés dans le développement de l'infrastructure, il serait important de s'assurer que leurs retombées (par exemple, en matière de transfert de technologie et de compétences) bénéficieraient aussi aux investisseurs intérieurs.

D. Adopter une approche régionale du développement des infrastructures fondée sur des couloirs d'aménagement du territoire

Afin d'abaisser les coûts commerciaux, les PMA doivent investir dans la modernisation des infrastructures et dans la réforme de la facilitation du commerce. Dans les PMA toutefois, le secteur public n'a pas les moyens de financer de tels investissements et possède des capacités institutionnelles et humaines insuffisantes pour mener des réformes de ce type. En collaborant avec des acteurs privés, les gouvernements des pays en développement peuvent mobiliser des capitaux à investir dans l'infrastructure et promouvoir une planification améliorée et coordonnée de celle-ci. Mais la viabilité économique de l'investissement privé est souvent restreinte par la faiblesse de la circulation et par la longueur de la période d'amortissement. La combinaison de l'aide au développement et de partenariats public-privé pourrait être un moyen viable a) de combler le déficit de financement, b) de réduire le risque lié à l'investissement, et c) d'apporter des connaissances et des compétences dont ne disposent peut-être pas encore les administrations publiques et qui réclameraient des ressources supplémentaires et du temps.

L'efficacité de l'investissement dans l'infrastructure et des réformes de la facilitation du commerce est accrue lorsque les projets sont planifiés dans le cadre d'une initiative internationale ou régionale. La mise au point de couloirs de transport fournit un exemple dans lequel les investissements publics et privés et les efforts conjoints sont axés sur l'amélioration des goulets d'étranglement les plus courants en matière de facilitation du commerce et de transport entre les pays. Le développement d'infrastructures internationales renforcerait les initiatives d'intégration régionale. Le renforcement des structures transnationales telles que les routes, les chemins de fer, les voies d'eau, les liaisons de transport aérien, les télécommunications et les lignes de distribution d'énergie (couloirs d'aménagement) a un impact encore plus grand sur le développement des capacités productives des pays voisins s'il s'accompagne de projets locaux de développement dans différents secteurs (par exemple, l'agriculture et l'industrie).

Un exemple de cette combinaison de projets est celui des initiatives d'aménagement du territoire lancées par l'Afrique du Sud. Le principal projet est le couloir d'aménagement de Maputo, qui comprend l'autoroute de Maputo, la voie ferrée de Ressano Garcia à Maputo et le port de Maputo, ainsi que des projets agricoles, miniers et touristiques. Il est aussi prévu d'aider à la mise en place de couloirs et de réseaux panafricains dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Étant donné qu'il s'agit de projets de grande ampleur et à long terme, leur financement exige la combinaison de fonds provenant des budgets nationaux, des donateurs (du Sud et du Nord) et d'institutions régionales et multilatérales de financement.

E. Instaurer des mécanismes susceptibles d'accroître la contribution au développement de l'IED des pays du Sud

Les IED des pays en développement dans les PMA peuvent avoir un certain nombre de retombées bénéfiques sur le développement, mais les effets positifs ne se produisent pas automatiquement; en général, certaines mesures doivent d'abord être adoptées. Par exemple, les gouvernements des pays en développement qui investissent dans les PMA devraient vivement encourager leurs entreprises à adopter des mécanismes qui favorisent le développement des capacités productives des PMA. Les gouvernements des pays d'origine peuvent directement influencer leurs investisseurs à l'étranger, surtout s'il s'agit d'entreprises publiques financées par des établissements publics ou des fonds souverains.

Les gouvernements des pays d'origine peuvent aussi adopter des mesures visant à influencer sur l'attitude de leurs entreprises privées à l'égard des PMA. Ils peuvent accorder des préférences (par exemple, des incitations financières et fiscales) aux entreprises qui investissent dans ces pays afin de promouvoir le développement par le biais de leurs IED, notamment en multipliant les relations avec des entreprises des pays d'accueil, en procédant à un transfert efficace de connaissances aux entreprises des PMA, en développant des activités novatrices et en créant davantage de recettes fiscales dans les pays d'accueil.

De multiples conditions et objectifs qui déterminent l'impact de l'IED sur le développement figurent dans les accords conclus entre les investisseurs étrangers et les gouvernements des pays d'accueil. Outre la répartition équitable des rentes tirées de l'exploitation des ressources naturelles par les acteurs nationaux, plusieurs autres mesures visant à accroître l'impact de l'IED sur le développement peuvent être incorporées dans la législation des PMA d'accueil ou dans les clauses des accords conclus entre les gouvernements des PMA bénéficiaires et les investisseurs. Il s'agit, par exemple:

- D'exiger des STN de pays en développement qu'elles dispensent une formation et transfèrent des connaissances à leurs employés locaux, ainsi qu'aux exploitations agricoles et entreprises sous-traitantes avec lesquelles elles nouent des relations en amont;

- D'appliquer des dispositifs qui aboutissent à accroître l'impact de l'IED sur le développement dans le secteur agricole des PMA;
- De fixer des objectifs visant à se procurer sur place un pourcentage donné d'intrants;
- De fixer des objectifs visant à procéder, dans une certaine mesure, à la transformation des matières premières dans le pays d'accueil, lorsque cela est techniquement réalisable;
- De mener des activités de R-D dans les PMA d'accueil.

Les gouvernements des PMA d'accueil devraient concevoir des mesures incitant les IED dans des secteurs et des domaines qui contribueraient à résorber les goulets d'étranglement dans l'approvisionnement et la livraison ainsi qu'à combler les lacunes structurelles dans leurs pays. Ces politiques et objectifs devraient apparaître dans les conditions d'établissement négociées avec les investisseurs directs étrangers. Les institutions multilatérales et régionales de financement peuvent aussi faciliter les IED provenant des pays en développement, qui favorisent le développement à long terme et la diversification des PMA. Elles devraient aussi promouvoir les secteurs ou les projets d'investissement qui ont le plus de chances de favoriser la création d'emplois sur place, le transfert de technologie et le renforcement des liens avec les entreprises locales.

F. Faire en sorte que l'accès préférentiel des exportations des PMA aux marchés soit significatif et bénéfique sur le plan commercial dans l'optique du développement des capacités productives

La gamme des produits visés et les règles d'origine sont deux points importants de l'accès préférentiel des PMA aux marchés. Aux États-Unis, les avantages prévus par la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique (AGOA) sont significatifs pour les pays d'Afrique subsaharienne bénéficiaires dans le secteur de l'habillement car la marge de préférence est importante et les préférences existantes sont pleinement utilisées par les exportateurs qui peuvent y prétendre. Par contre, les PMA asiatiques dont les échanges sont soumis au régime normal du Système généralisé de préférences (SGP) ne se voient pas accorder des préférences analogues. Il est donc possible d'apporter des améliorations en élargissant la gamme des produits visés pour les PMA asiatiques. Les règles d'origine, quant à elles, sont considérées comme l'un des principaux obstacles à la pleine utilisation des préférences commerciales. Par conséquent, les règles d'origine relatives aux exportations des PMA devraient être assouplies, simplifiées et rendues plus transparentes conformément à la Déclaration de Hong Kong (Chine).

En outre, il faudrait envisager des moyens nouveaux et novateurs de rendre commercialement significatif l'accès préférentiel des exportations des PMA aux marchés. Par exemple, les pays développés pourraient encourager leurs entreprises locales à s'approvisionner davantage dans les PMA, en faisant bénéficier ces dernières d'un traitement fiscal favorable ou en finançant une partie des coûts afin

de développer des sources locales d'approvisionnement. Les PMA pourraient ainsi tirer parti de l'accès préférentiel aux marchés qui leur est accordé mais dont ils sont actuellement incapables de profiter en raison de l'insuffisance de leur offre. Une autre possibilité consiste à encourager les investisseurs des pays en développement à investir dans les PMA afin de tirer parti de l'accès préférentiel aux marchés dont bénéficient ces derniers. Cette forme de coopération Sud-Sud pourrait renforcer le développement à la fois dans les PMA et dans les autres pays en développement. Les initiatives d'admission en franchise de droits et sans contingent pourraient aussi être couplées à des mesures d'appui visant à renforcer les capacités productives, à faciliter l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement et à promouvoir le commerce et la compétitivité dans les PMA bénéficiaires, comme l'aide au commerce.

VII. Résultats de la réunion

Les débats devraient aboutir à deux types de résultats. Premièrement, des recommandations sur les éléments qui seraient susceptibles d'être incorporés dans le texte d'un nouveau programme d'action en faveur des PMA. Deuxièmement – et peut-être surtout – une série de propositions de mesures (initiatives concrètes) visant à soutenir le développement des capacités productives des PMA et susceptibles de faire partie intégrante d'un nouvel ensemble de mécanismes internationaux d'appui destinés aux seuls PMA. Les six initiatives internationales d'appui aux PMA énumérées plus haut sont conçues pour être synergiques et non pas exclusives.

CONTRIBUTION DE LA CNUCED À LA PRÉPARATION ET À LA TENUE DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS, 2011

Propositions découlant de la Réunion internationale de haut niveau d'experts sur la contribution d'un tourisme durable au développement dans les pays les moins avancés

Caen (France), 12-14 octobre 2010

Conseil du commerce et du développement
Cinquante et unième réunion directive
Genève, 29-30 novembre 2010
Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire

Réunion organisée par la CNUCED en préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés¹

I. Tourisme durable

1. L'importance grandissante de l'activité touristique a été une caractéristique de la spécialisation économique d'un certain nombre de pays les moins avancés (PMA) au cours de la dernière décennie. Le secteur du tourisme est désormais la première ou la deuxième source de recettes d'exportation brutes dans 20 PMA et affiche une croissance relativement régulière dans au moins 10 autres PMA. Un autre changement notable est que le développement d'un tourisme durable est devenu un important objectif de développement, sinon une priorité, dans une majorité de ces pays. Le tourisme a été le principal moteur de progrès socioéconomique dans de nombreux PMA.

2. Les acteurs et responsables nationaux sont de plus en plus conscients que le développement d'un tourisme durable peut aider à réduire la pauvreté – premièrement par la création d'emplois dans l'industrie du tourisme, deuxièmement par la multitude de débouchés économiques qu'il offre aux producteurs locaux de biens et services. Les effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie apparaissent tout aussi importants. Les éléments de progrès qu'implique le développement du tourisme, notamment pour ce qui est des ressources humaines et des infrastructures, sont considérés comme les facteurs d'une transformation structurelle plus large et, dans certains cas, d'une convergence avec des pays économiquement plus avancés. Il est également reconnu que la plus grande attention doit être accordée, dès les premiers stades de développement du secteur, à l'objectif primordial de durabilité, notamment pour ce qui est de la préservation des richesses culturelles et environnementales.

¹ Le présent document a été soumis à la date susmentionnée du fait que la réunion d'où sont issues les propositions s'est achevée le 14 octobre 2010.

II. Suggestions

3. Les participants ont formulé les suggestions ci-après pour examen par les PMA au niveau national et par leurs partenaires de développement au niveau international, s'agissant des mesures visant à promouvoir le développement d'un tourisme durable.

A. Au niveau national

1. Créer un environnement propice sûr et stable pour encourager le développement d'un tourisme durable. Encourager les acteurs nationaux et internationaux compétents, y compris les investisseurs et les fournisseurs de biens et services, à investir dans l'économie du tourisme au sens large;
2. Intégrer le développement d'un tourisme durable, en tant qu'important moyen de réduire la pauvreté, dans tous les documents de stratégie nationale de développement et reconnaître le rôle critique que les autorités et les communautés locales ainsi que d'autres acteurs locaux peuvent jouer à l'appui d'initiatives pour le développement d'un tourisme durable pour leur permettre de tirer pleinement profit du développement du tourisme;
3. Exploiter la spécialisation des produits et les stratégies d'image pour renforcer la position commerciale des destinations touristiques dans les PMA à la lumière de l'évolution de la demande internationale, sous-régionale et intérieure de services touristiques. Accorder davantage d'attention à la préservation des atouts environnementaux et des patrimoines naturel et culturel, aussi bien tangibles qu'intangibles, par l'adoption d'instruments juridiques appropriés dès les premiers stades de la mise en valeur des produits; Renforcer les capacités productives en rapport avec ces actifs pour assurer la différenciation, la qualité et l'attrait des produits;
4. Promouvoir le tourisme intérieur pour assurer la viabilité de l'industrie locale du tourisme;
5. Promouvoir un travail décent et le respect des droits des individus dans le secteur du tourisme en général, et ce plus particulièrement dans le cas des groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes, les jeunes, les enfants et les migrants;
6. Adopter et appliquer des politiques d'investissement, de tourisme et de commerce allant dans le sens des stratégies nationales pour le développement d'un tourisme durable;
7. Renforcer les liens et créer des synergies entre le secteur du tourisme et d'autres secteurs économiques, environnementaux et culturels en vue de réduire la pauvreté, y compris en créant des débouchés pour les petits fournisseurs locaux de biens et services et en instaurant un dialogue entre tous les acteurs nationaux concernés;
8. Mettre en place des mécanismes nationaux pour soutenir la viabilité et la compétitivité des entreprises touristiques, y compris l'accès au financement,

le développement des petites et moyennes entreprises et l'accès aux systèmes mondiaux d'information et de distribution;

9. Concevoir et appliquer des stratégies, en tant qu'élément à part entière du développement d'un tourisme durable, pour accroître l'efficacité de divers moyens de transport, en particulier par une réduction des coûts et en tenant compte de considérations sociales, économiques et écologiques pour notamment rendre les sites touristiques plus facilement accessibles;
10. Accroître le potentiel de ressources humaines pour les activités touristiques par une amélioration de l'éducation générale, la formation professionnelle et la mise en œuvre de mesures appropriées de renforcement des capacités.

B. Au niveau international

1. Soutenir les initiatives nationales des PMA, notamment celles qui viennent d'être mentionnées;
2. Instaurer un mécanisme de coopération entre les PMA et leurs partenaires de développement pour promouvoir un tourisme durable dans ces pays; renforcer l'assistance technique et financière aux PMA pour le développement d'un tourisme durable, s'agissant en particulier du développement des infrastructures, et aussi pour la diversification des produits touristiques, le renforcement des capacités institutionnelles, la mise en valeur des ressources humaines et le perfectionnement des compétences, la création d'entreprises touristiques et la compétitivité de ces entreprises, et la commercialisation des produits touristiques; et encourager les investissements étrangers directs ayant des incidences sur le développement dans le secteur du tourisme des PMA;
3. Explorer les modalités d'un appui international à la création d'entités nationales ou sous-régionales capables de fournir des services de promotion aux petites entreprises touristiques;
4. Explorer la possibilité de créer un fonds international de capital-risque ou d'autres mécanismes spécialisés pour financer des projets d'investissement public ou privé dans le secteur du tourisme dans les PMA;
5. Soutenir les efforts déployés par les PMA pour avoir accès aux connaissances et aux écotecnologies et autres technologies permettant de protéger et de mettre en valeur leur biodiversité et leurs patrimoines culturel et naturel, et de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets préjudiciables;
6. Encourager des solutions de coopération décentralisée permettant aux autorités locales dans les pays partenaires d'échanger leurs expériences avec les autorités des PMA en matière de tourisme durable, y compris par le biais de partenariats innovants tels que, par exemple, les échanges de meilleures pratiques Sud-Sud et Nord-Sud-Sud (coopération triangulaire);
7. Encourager les programmes d'intégration régionale ou sous-régionale intéressant directement le développement d'un tourisme durable au

profit des PMA. Engager et promouvoir des mesures de coopération et des synergies entre les différentes parties prenantes aux niveaux local et national, ainsi qu'aux niveaux régional et international;

8. Renforcer la collaboration entre les diverses organisations internationales, y compris avec les institutions du système des Nations Unies, pour créer des synergies à l'appui du développement d'un tourisme durable dans les PMA. Il est demandé à la CNUCED et à l'Organisation mondiale du tourisme d'étudier ensemble les moyens de rendre le secteur du tourisme plus résilient aux chocs extérieurs.

Les participants tiennent à remercier le Gouvernement français et le Conseil régional de Basse-Normandie de leur généreux soutien et de leur hospitalité.

**RÉUNION INTERNATIONALE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LE
TOURISME DURABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS LES
MOINS AVANCÉS (PMA)**

Caen, France, 12-14 octobre 2010

RAPPORT DE LA REUNION

**Événement organisé par la CNUCED dans le contexte du processus
de préparation de la Quatrième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés (PMA-IV)**

Introduction

La réunion internationale d'experts de haut niveau sur le tourisme durable pour le développement des PMA qui s'est tenue à Caen, du 12 au 14 octobre 2010, était l'un des pré-événements organisés par la CNUCED en vue de la préparation de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA-IV). Organisée sous l'égide du Groupe de travail de la CNUCED sur le tourisme durable pour le développement, cette réunion a été financée par le Gouvernement français, et a bénéficié de l'excellente hospitalité du Conseil Régional de Basse-Normandie.

La finalité de la réunion était de rappeler la capacité du tourisme international à contribuer au progrès socio-économique et à la réduction de la pauvreté dans les PMA, afin que ces derniers puissent escompter, dans la perspective de la conférence PMA-IV, de nouveaux engagements internationaux d'appui au développement de ce secteur. Les deux objectifs immédiats de la réunion étaient: i) d'apporter à un groupe de responsables nationaux du développement du secteur des éclairages pouvant les aider dans leurs efforts d'accompagnement; et ii) de permettre une réflexion en commun pour un ancrage du sujet dans le futur programme d'action des Nations Unies pour les PMA.

I. Le développement durable du tourisme et la réduction de la pauvreté dans les PMA

Le tourisme international s'est imposé selon un modèle économique «de masse». Son fort dynamisme et ses importantes perspectives de progression génèrent cependant des inquiétudes –notamment dans les PMA où les environnements naturels, économiques, sociaux et humains sont fragiles– qui doivent être traitées en inscrivant le développement du tourisme dans une dimension durable, pour favoriser sa croissance sur le long terme tout en préservant ses grands équilibres.

Les contraintes externes et internes pesant sur le développement du secteur, plus fortes dans les PMA, doivent être réduites (instabilité politique, manque d'infrastructures et de systèmes de communication, carences des services publics, manque de moyens financiers, obstacle à la libre circulation des personnes, manque de compétences professionnelles, etc.). L'Etat a un rôle majeur à jouer pour favoriser un développement durable du tourisme, et surtout pour définir un modèle de développement du secteur qui soit adapté au pays (pour mieux maîtriser les «fuites» affectant le secteur), en concertation avec tous les acteurs de la filière, dont les communautés de base, qui sont des bénéficiaires potentiels.

Le secteur du tourisme a fait la preuve de sa résilience lors de la récente crise économique mondiale. Il devrait poursuivre sa croissance dans les 10 ans à venir: on prévoit 1,6 milliard d'arrivées internationales en 2020, c'est-à-dire le double de la performance actuelle.

Dans les PMA, notamment en Afrique où le secteur a progressé de 3% par an au cours de la décennie 2000, un développement durable du tourisme suppose une large

concertation entre acteurs publics et privés, et avec les acteurs locaux et régionaux, afin que les efforts communs soient couronnés de succès, notamment à travers des liens intersectoriels porteurs de production, donc d'emploi et de revenu.

Tous les PMA ont des atouts en matière de tourisme (patrimoine naturel ou culturel). Leurs avantages comparatifs leur permettent de placer le tourisme international au cœur d'une spécialisation économique génératrice de progrès. Ils sont cependant confrontés à de sévères contraintes, telles que l'insuffisance de l'épargne locale et de la main d'œuvre nationale qualifiée, qui obligent à ce que le développement de l'économie du tourisme, largement confié à des acteurs étrangers, soit source de «fuites» plus que de bénéfices nationaux. Un autre ensemble de contraintes exigeant une grande vigilance sont les risques d'effets néfastes sur l'environnement naturel, le tissu social, voire les fragiles cultures locales. Pour réduire ces contraintes, l'Etat et les acteurs de la filière doivent accomplir des efforts communs pour que les revenus touristiques soient équitablement partagés.

Il est dans l'intérêt des PMA de bien spécialiser leur économie du tourisme (tourisme «authentique», de nature ou de culture), d'appuyer les initiatives des groupes d'entrepreneurs locaux, d'adopter un cadre institutionnel favorable à un développement durable du secteur, et d'encourager l'émergence et le professionnalisme d'une classe de producteurs des services considérés, avec un équilibre raisonnable entre intérêts étrangers et intérêts nationaux. Le développement des infrastructures et des ressources humaines, et du transport aérien (sans lequel le tourisme n'aurait pas de raison d'être) est un objectif-clé des PMA à vocation touristique, comme le sont la stabilité politique et la sécurité.

II. Le développement des liens économiques pour réduire la pauvreté

Les fuites ou manque à gagner que les pays de destination touristique subissent à travers l'activité du secteur, et qui peuvent représenter jusqu'à 70% des recettes touristiques potentielles, sont liées au rapatriement des profits et des salaires dans les pays d'origine des investisseurs et de la main d'œuvre étrangère, et à l'incapacité de substituer des biens et services locaux aux biens et services importés.

Des efforts peuvent être accomplis pour remplacer les intrants étrangers par des intrants nationaux, et pour resserrer les liens entre le tourisme et les autres secteurs de l'économie nationale, notamment l'agriculture si les produits agricoles locaux répondent aux normes. Le développement des ressources humaines locales joue aussi un rôle-clé en réduisant le recours aux expatriés.

Le tourisme contribue à la réduction de la pauvreté en créant des emplois, notamment en offrant à de nombreux acteurs économiques locaux des possibilités de production soit dans le secteur touristique lui-même, soit dans les secteurs fournisseurs de biens et services qui lui sont liés. Atteindre ces objectifs intersectoriels peut passer par l'organisation de populations locales en coopératives, et par un appui aux petites entreprises locales.

Le tourisme est un secteur de main-d'œuvre intensive faisant appel à un large éventail de compétences, et qui a un effet multiplicateur intéressant: un emploi

créé dans le secteur peut générer 1,5 emploi dans des secteurs connexes comme l'agriculture ou le bâtiment. Un développement responsable du secteur suppose une éthique du travail dont les PMA ont parfois besoin de définir les contours.

III. La spécialisation touristique : objectif et domaine action

Le choix de la spécialisation touristique d'un PMA soulève des questions qui concernent l'adéquation des atouts nationaux à l'évolution de la demande touristique internationale, les infrastructures et ressources humaines, sans lesquelles aucune économie du tourisme n'existerait, et la détermination des acteurs nationaux et étrangers à développer en confiance un «produit» ou plusieurs types de services touristiques.

Ces questions appellent des politiques nationales appropriées, qui impliqueront des décisions pouvant mener à un progrès socio-économique structurel. Une véritable densité économique peut développer dans une économie touristique intelligemment spécialisée. Les biens culturels (matériels comme immatériels) permettent une spécialisation particulièrement intéressante car ils peuvent avoir un rôle majeur d'attraction touristique tout en contribuant à l'image positive du pays, tout comme la préservation de l'environnement naturel. Il est important que les responsables en charge des atouts culturels et naturels dans les PMA coopèrent étroitement avec les professionnels du tourisme afin que toutes les parties en jeu, y compris les touristes eux-mêmes, contribuent à une saine utilisation des ressources fragiles.

IV. Le développement de capacités institutionnelles pour un développement durable du tourisme

Le tourisme est une industrie principalement tirée par le secteur privé. Cependant, le capital nécessaire pour des projets touristiques de grande échelle est insuffisant dans la plupart des PMA, et oblige à recourir à l'investissement direct étranger (IDE) et à des compétences étrangères de gestion et de savoir-faire. Ces apports étrangers sont généralement essentiels pour «lancer» une économie du tourisme compétitive et de qualité. Pour ces raisons, l'IDE doit être favorisé par l'action de l'Etat – facilitateur – qui doit mettre en place un cadre de politique économique approprié, avec des mesures juridiques et fiscales adaptées (exonérations de droits de douane sur les importations essentielles, règles d'encouragement à l'investissement et à des partenariats public-privé, etc.). L'action de l'Etat concerne également l'encouragement aux investissements locaux.

Il y a cependant certains risques liés à l'IDE : la création d'un tourisme «enclavé», connecté au niveau international mais pas à l'échelle nationale; les fuites financières; certains coûts sociaux; la dégradation des atouts touristiques naturels et culturels par leur surexploitation. Pour réduire ces risques, l'Etat et les acteurs de l'économie doivent veiller à ce qu'une partie des intrants utilisés provienne de sources locales, et que des partenariats exemplaires (sources d'émulation) et innovants (avec des transferts de connaissance en direction des pays de destination) entre acteurs étrangers et nationaux soient mis en œuvre.

La coopération régionale est perçue comme une voie intéressante pour accompagner le développement du tourisme. Plusieurs PMA s'inscrivent déjà dans cette optique. Par exemple, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est récemment dotée d'une politique sous-régionale de développement du tourisme, à la suite d'autres initiatives comme celles de la Commission de l'Océan Indien et de l'ASEAN. Les avantages de la coopération régionale en matière de tourisme résident dans la coordination de la gestion des sites partagés, le regroupement des opérateurs en fédérations sous-régionales, et la libre circulation des ressortissants des Etats membres. Faciliter le déplacement et le travail des communautés transfrontalières et réduire les coûts du transport sont parmi les conditions à réunir pour une coopération régionale fructueuse.

V. Entrer dans la sphère productive et rester compétitif dans l'économie du tourisme

Le tourisme, comme toute autre activité de service, doit être compétitif. Dans un environnement international hautement concurrentiel, un milieu naturel riche ne suffit pas: le prix et la qualité du produit touristique sont également déterminants, et il faut pouvoir différencier le produit afin d'éloigner la concurrence. La différenciation et la compétitivité s'obtiendront par l'image de marque, qui sera éventuellement soutenue par l'utilisation de symboles visuels protégés.

Du point de vue financier, l'investissement dans le secteur du tourisme est généralement considéré comme une activité risquée en raison de la difficulté d'évaluer a priori la viabilité du secteur, dans lequel les volumes de financement seront importants, alors que les risques de chocs économiques et naturels extérieurs peuvent être nombreux. Malgré ce risque, des banques spécialisées (comme Proparco, dont 3% des engagements financiers sont dans le secteur du tourisme) financent ce secteur en retenant des critères de sélection rigoureux en termes de durabilité sociale et environnementale des infrastructures et des entreprises locales.

VI. Promouvoir un développement durable du tourisme au niveau local pour contribuer à la réduction de la pauvreté

Un développement durable du tourisme, dans les PMA comme dans les autres pays en développement, doit rassembler toutes les parties prenantes, y compris la société civile, pour assurer la réussite des projets locaux.

Pour les autorités gouvernementales, il s'agit d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement en mobilisant tous les partenaires, en organisant les populations locales, en répondant aux nouvelles demandes touristiques, en engageant des partenariats avec les petits artisans locaux et les syndicats locaux de petits opérateurs de tourisme originaires des zones-cible, en engageant une véritable politique de formation, avec une démarche qualité orientée vers la préservation de l'environnement et du patrimoine. Il importe d'encourager la coopération et le partenariat entre tous les acteurs de la filière, et avec les partenaires internationaux

sans lesquels il n'y aurait pas de tourisme. Il faut également impliquer tous les acteurs locaux au niveau décentralisé pour assurer une coordination efficace des actions afin d'éviter une superposition de projets et de services touristiques. Le niveau provincial ou local est un échelon d'intervention approprié pour organiser les acteurs dans des réseaux ayant des objectifs, des valeurs et une éthique partagés : les habitants de la région sont les meilleurs ambassadeurs de leur territoire, ils sont valorisés et peuvent s'approprier davantage leur environnement en étant impliqués. Le niveau régional permet également d'agir en tant que «facilitateur» entre les communautés locales et le secteur privé.

Les collectivités locales et les ONG peuvent aussi promouvoir les activités d'artisanat local pour générer de la valeur ajoutée au niveau local, afin de faire directement profiter les acteurs locaux de l'industrie du tourisme.

Conclusion

La réunion de Caen a été un succès partagé par 68 participants, dont 39 représentants d'Etats membres (parmi lesquels 25 représentants de PMA). Sept organismes du système des Nations Unies, avec 18 personnes, ont permis une bonne cohésion inter-agence sur le thème du tourisme durable. Des pistes de coopération future ont été évoquées avec la Région Basse-Normandie et le Ministère français des Affaires étrangères et européennes. Enfin, 18 propositions ont été formulées par les participants en vue d'un segment tourisme du futur programme d'action des Nations Unies pour les pays les moins avancés pour la prochaine décennie.

Ces 18 propositions devraient être portées et relayées par les Etats membres lors du processus de préparation de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Les rôles du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits Etats en développement insulaires, et du Gouvernement français, à cet égard, seront essentiels (présidence française du prochain G8-G20).

Annexe 1 - Liste des intervenants et des modérateurs

| Session | Subject | Panelist |
|---------|---------|--|
| I | 1 | Ms. Jo Elizabeth Butler, Chair of UNCTAD's Task Force on Sustainable Tourism for Development |
| | 2 | Mr. Frédéric Pierret (UNWTO) |
| | 3 | Mr. Tesfaye Desalegne (Ministry of Culture and Tourism, Ethiopia) |
| | 4 | Mr. Gilles Bévillé (Ministère des Affaires étrangères et européennes, France) |
| II | 5 | Mr. Günter Fischer (UNCTAD) |
| | 6 | Mr. Fabrice Leclercq (ITC) |
| | 7 | Ms. Christiane Stepanek-Allen (ILO) |
| | 8 | Mr. Shafique Alam Mehdi (Ministry of Civil Aviation and Tourism, Bangladesh) |
| | 9 | Mr. Samouth Neb (Ministry of Tourism, Cambodia) |
| III | 10 | Mr. François Vellas (Université de Toulouse) |
| | 11 | Mr. Hervé Barré (UNESCO) |
| | 12 | Mr. Modibo Cissé (Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Mali) |
| IV | 13 | Mr. Pierre Encontre (UNCTAD) |
| | 14 | Dr. Pushkar Bajracharya (National Planning Commission, Nepal) |
| | 15 | Ms. Grace Mbabazi Aulo (Ministry of Tourism, Trade and Industry, Uganda) |
| | 16 | Mr. Rolf Traeger (UNCTAD) |
| | 17 | Mr. Diego Medina-Muñoz (University of Las Palmas de Gran Canaria) |
| | 18 | Mr. Gustave Diasso (UEMOA) |
| | 19 | Mr. Mohamed Sakho (Ministère du Tourisme et de l'Hôtellerie, Guinée) |
| | 20 | Mr. Patrick Ramonjavelo, (Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Madagascar) |
| V | 21 | Ms. Tamara Nanayakkara (WIPO) |
| | 22 | Ms. Virginie Bleitrach (PROPARCO, France) + Mr. Denis Sireyjol (PROPARCO, France) |
| | 23 | Ms. Lieketseng Mohasi-Selinyane (Ministry of Tourism, Environment and Culture, Lesotho) |
| | 24 | Mr. Htay Aung (Ministry of Hotels and Tourism, Myanmar) |
| | 25 | Mr. Ousseynou Dieng (Ministère de l'Artisanat, du Tourisme et des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel, Sénégal) |
| | 26 | Mr. Apan Guy Johnson (Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Bénin) |
| | 27 | Mr. Bartolomeu Soto (Ministry of Tourism, Mozambique) |
| | 28 | Mr. Etienne Coffin (Comité français pour le développement durable du tourisme, France) |
| VI | 29 | Mr. Mamadou Bâ, Vice-Président de la Région de Saint-Louis du Sénégal |
| | 30 | Mr. Alain Tourret, Vice-Président du Conseil Régional de Basse-Normandie |
| | 31 | Mr. Gautier Amoussou, Président d'ECO-Bénin |
| | 32 | Mr. Mohamed Mahmoud Ba ould Ne (Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Mauritanie) |

Modérateurs:

Session I: M. Philippe Lacoste (Ministère des Affaires étrangères et européennes, France)

Session II: M. Frédéric Pierret (OMT)

Session III: M. Anne Miroux (CNUCED)

Session IV: M. Samouth Neb (ministère du tourisme, Cambodge)

Session V: M. David Diaz-Benavides (Université d'Aix-Marseille III)

Session VI: M. Jean-Louis Laville (Directeur du Comité régional du Tourisme de Normandie)

Coordination: CNUCED: M. Patrick Portes, Mme Lisanne Losier, Mme Sabrina Ielmoli

**SYNTHÈSE DU PRÉSIDENT : PRINCIPAUX DÉFIS AU
DÉVELOPPEMENT DES PMA : SUIVI DE LA TROISIÈME
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS
AVANCÉS ET PRÉPARATIFS DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DES
NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

Conseil du commerce et du développement de la CNUCED
Quarante-neuvième réunion directive, Genève, 8-9 juin 2010
(Point 2 (a) de l'ordre du jour)

A. Points marquants de la réunion

1. La première journée de la quarante-neuvième réunion directive du Conseil du commerce et du développement s'est tenue le 8 juin 2010 avec les objectifs suivants : (a) analyser les résultats obtenus par les pays les moins avancés (PMA) depuis l'adoption, en 2001, du Programme d'action de Bruxelles dans les domaines couverts par le mandat de la CNUCED, (b) déterminer les principaux défis auxquels seront confrontés les PMA en matière de développement dans la période à venir et (c) anticiper les voies de promotion de la transformation structurelle dans les PMA. La journée s'est déroulée en deux temps avec un débat de haut niveau et une table ronde. Le débat de haut niveau s'est ouvert sur une déclaration du Secrétaire-général de la CNUCED, suivie par les interventions de l'Ambassadeur du Népal (Coordinateur du Groupe PMA), de l'Ambassadeur de Turquie (représentant le pays dans lequel se tiendra la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC-IV)) et du représentant du Bureau des Nations Unies du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS). Les intervenants dans le cadre de la table ronde étaient les Ambassadeurs du Lesotho et de la Zambie, des experts du Overseas Development Institute (ODI) de Londres et du Centre for Global Development (CGD) de Washington, DC. Des représentants de différents groupes de pays et un grand nombre de délégations de pays ont effectué des déclarations et des interventions interactives au cours des deux séances. Les séances ont été présidées par le Président du Conseil du commerce et du développement.

2. Lors de la réunion, le document « Examen des résultats obtenus par les pays les moins avancés en termes de progrès structurels » (TD/B/EX(49)/2, TD/B/EX(49)/2/Corr.1 and 2) a été examiné. Version abrégée du rapport de l'Équipe spéciale interdivisions de la CNUCED chargée de préparer la Conférence LDC-IV, ce document fournit une analyse rétrospective des résultats obtenus par les PMA au cours des dix dernières années en vue de définir une vision concertée du développement qui permettra d'accélérer la transformation structurelle des PMA. Après approbation des résultats présentés dans le document, les intervenants ont apprécié les contributions systématiques de la CNUCED visant à fournir des éléments significatifs, dans les domaines de sa compétence, pour préparer la Conférence LDC-IV. Ils ont pris note, en particulier, des différentes rencontres

organisées : un événement préalable à la Conférence LDC-IV pour discuter des capacités de production des PMA (27-29 octobre 2010) et la cinquante-cinquième réunion directive du Conseil du commerce et du développement pour débattre sur le rôle des mécanismes d'aide internationaux (29-30 novembre 2010).

3. En examinant les résultats récents obtenus par les PMA, on observe que, avant de subir les crises successives, ces pays affichaient une croissance économique relativement forte, de meilleurs indicateurs macroéconomiques et une hausse des échanges avec les pays développés et en développement et des flux d'investissements étrangers ; ils recevaient également une plus grande quantité d'aide étrangère et avaient accompli des progrès en matière d'infrastructures matérielles et de télécommunications. Cependant, ces taux de croissance générale élevés se sont également caractérisés par des résultats intra-groupes faussés et fragiles.

4. Il a été souligné que, bien que les PMA aient été confrontés à un ensemble d'handicaps structurels communs, ce groupe devient de plus en plus hétérogène. La nature de leur croissance, ajoutée à leurs caractéristiques géophysiques, a entraîné une spécialisation variée, dominée par une plus grande dépendance à l'égard des exportations de produits de base classiques et, dans certains cas, du tourisme et d'un panier de produits manufacturés (par exemple, les textiles).

5. Il a été constaté que le processus de croissance dans les PMA, lequel a été largement impulsé de l'extérieur, n'a pas accéléré les changements concernant la composition du produit intérieur brut (PIB), la diversification des exportations, la réduction de la dépendance aux produits de base, les flux d'investissements à base élargie, le renforcement substantiel des infrastructures liées au commerce et le développement des capacités scientifiques, technologiques et innovantes. Le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire demeure l'un des domaines boudés par les politiques et les investissements. La plupart des PMA ont été loin de parvenir à accomplir les objectifs du Millénaire pour le développement et à sortir du groupe des PMA.

6. Il a été jugé regrettable que l'amélioration macroéconomique des PMA n'ait pas entraîné l'affectation de ressources aux secteurs de production afin d'atteindre une croissance économique plus durable. Le déploiement restreint d'outils stratégiques concernant les politiques commerciales et industrielles a freiné l'injection de ressources destinées à l'institution de capacités de production qui auraient facilité le changement structurel des économies des PMA. Les flux d'investissement direct étranger sont restés concentrés sur quelques industries extractives, surtout le pétrole. L'aide publique au développement (APD) a également renoncé à financer une base productive dans les PMA, y compris les infrastructures et la fabrication. En outre, les investissements réalisés dans le secteur agricole n'ont pas servi à le valoriser. Tous ces obstacles ont empêché les gouvernements de ces pays d'utiliser de manière efficace la marge de manœuvre décisionnelle dont ils disposent théoriquement.

7. La nécessité de revoir les stratégies de développement classiques et d'adopter à l'avenir des approches stratégiques innovantes permettant de contribuer

efficacement à la transformation structurelle des économies des PMA a été soulignée. À ce propos, il a été affirmé que le rôle stratégique orienté vers l'action de l'État développemental doit être renforcé pour créer une base industrielle nationale et des services de développement des activités. L'approche traditionnelle concernant un ajustement macroéconomique a dû être redéfinie pour permettre une croissance durable et accessible à tous.

8. Les parties réunies ont souligné que le contexte mondial et régional dans lequel les PMA doivent aujourd'hui s'attaquer aux défis posés par le développement national avait changé. Les éléments de ce nouveau contexte ont offert aux PMA des perspectives (la montée du monde du Sud, par exemple), mais ont également représenté une menace (les incidences négatives du changement climatique, par exemple). Ce contexte est la conséquence des crises économique et financière, y compris des initiatives récentes menées pour redresser la croissance mondiale et réformer la gouvernance économique mondiale.

9. Il a été exprimé l'opinion selon laquelle le rôle des PMA doit être renforcé dans la gouvernance économique mondiale afin que celle-ci puisse refléter davantage leurs intérêts dans des questions habituelles, en particulier celles relatives au commerce, à l'investissement et au financement du développement.

10. Les intervenants ont convenu que les résultats de la Conférence devaient annoncer le passage d'une approche de continuité à une approche visant à relever les défis auxquels est confronté ce groupe de pays en matière de développement. L'approche formulée par la Conférence LDC-IV doit être habile et stratégique, et définir des objectifs spécifiques mesurables appuyés par les ressources appropriées. Celle-ci doit être intégrée dans d'autres initiatives de développement internationales menées en faveur des PMA, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le Cadre intégré renforcé.

11. Les participants se sont montrés catégoriques concernant la mise en place d'un mécanisme de suivi et de surveillance plus efficace des objectifs convenus pour les PMA. Ils ont également fait remarquer qu'il était urgent d'alimenter les informations et les bases de données pertinentes afin d'évaluer plus objectivement l'efficacité des résultats obtenus par les PMA ainsi que celle des mesures d'aide internationales adoptées.

B. Principales questions traitées lors de la réunion

12. Au cours de la réunion, les participants sont revenus à plusieurs reprises sur le fait que les conditions essentielles des PMA n'avaient pas beaucoup changé au cours des dix années qui ont suivi l'adoption du Programme d'action de Bruxelles. Bien qu'il y ait eu une croissance, générée principalement par une forte hausse des prix des produits de base, seule une poignée de PMA a pu en bénéficier. Et même ces pays ont rencontré de sérieuses difficultés en raison d'une plus grande volatilité des prix sur les marchés internationaux. Le récent tremblement de terre à Haïti a démontré de manière tragique la vulnérabilité des PMA face aux chocs exogènes.

13. Certains ont avancé que la plupart des problèmes des PMA étant bien connus, il fallait mettre l'accent sur des actions énergiques. Quoiqu'il en soit, il a été admis de manière générale que, compte tenu des résultats décevants obtenus en matière de développement et des nouveaux défis, il était urgent de formuler des idées innovantes pour tracer un nouveau plan de développement garantissant une croissance participative et sans exclusion des PMA et la transformation structurelle de leurs économies. Sur ce point, il a été souligné que l'engagement des dirigeants était important.

14. Après analyse de la nature de la croissance des PMA, la nécessité de rééquilibrer et de diversifier les sources de croissance à travers une hausse progressive de la demande nationale a été mise en avant. Les autres obstacles structurels à une croissance durable dans ces pays ont été la faible productivité, le manque de compétitivité, un environnement commercial défavorable, des infrastructures sous-développées, un secteur privé peu développé et le manque de main-d'œuvre qualifiée. Par conséquent, il est plus que jamais important d'encourager une croissance permettant une transformation de l'économie.

15. La majorité des intervenants a relevé l'importance d'opérer une transformation structurelle des économies des PMA. Sur ce point, le défi que représente la création d'un État développemental capable de prendre des initiatives politiques et d'intervenir au niveau des institutions pour générer de nouveaux avantages concurrentiels pour les PMA était au centre du débat. Les participants ont souligné que le rôle développemental stratégique envisagé pour l'État comportait celui de formuler et de mettre en œuvre des engagements ciblés pour améliorer les capacités de production, la productivité, la diversification et la valorisation.

16. Tous se sont accordés pour dire qu'il fallait donner la priorité au développement de l'agriculture. Beaucoup ont regretté l'exclusion de l'agriculture des décisions relatives aux investissements et ont relevé qu'il était nécessaire de doter ce secteur de davantage de ressources pour un certain nombre de raisons essentielles comme créer des emplois et des revenus pour les pauvres, garantir la sécurité alimentaire du pays et des ménages, et encourager la diversification de la valorisation des exportations, entre autres. Le fait qu'un nombre croissant de PMA soit de plus en plus déficitaire en produits alimentaires a accentué ce besoin.

17. Un nombre significatif d'intervenants ont mis en évidence l'importance fondamentale de la diversification et de la spécialisation des exportations des PMA. Ils ont considéré qu'une diversification et spécialisation durables reposaient sur la modification de la composition du PIB en faveur des secteurs manufacturier et/ou des services modernes. Cependant, ils ont également estimé qu'il était nécessaire d'élargir le volume de produits commercialisables et de réduire la dépendance des pays à un nombre très restreint de marchés d'exportation. Il a ensuite été admis que les PMA devaient développer les exportations de services, surtout par le biais de services touristiques de grande valeur et la présence temporaire de personnes physiques en tant que fournisseurs de services. Cependant, les délégués ont été sensibilisés au fait que l'industrie du tourisme avait souvent besoin d'une quantité considérable d'importations, réduisant les recettes nettes potentielles en devises de l'industrie.

18. De nombreux participants ont rappelé que les programmes d'ajustement structurel et la libéralisation généralisée avaient sérieusement touché les secteurs alimentaire et manufacturier, et ont recommandé vivement la prudence concernant les nouvelles obligations de libéralisation des marchés.

19. Au cours du débat, une attention particulière a été accordée aux problèmes liés à la dépendance bien établie à l'égard des produits de base d'un grand nombre de PMA. L'accent a été mis sur le développement des liens verticaux du secteur primaire dans l'économie nationale. Le secteur agro-alimentaire est apparu comme le secteur présentant le plus grand potentiel à ce niveau-là. Les défis macroéconomiques posés par le cycle de hausse et de baisse des prix des produits de base ont également été abordés. Les chocs provoquant une hausse soudaine des prix pourraient apprécier la devise d'un pays exportateur de produits de base, diminuant la compétitivité du reste des exportations.

20. Certains participants ont relevé le rôle important joué par un large éventail d'activités du secteur informel dans la création d'emplois et de revenus pour les pauvres dans les PMA.

21. La préoccupation concernant le manque d'ampleur du développement industriel des PMA a été soulevée lors du débat sur l'investissement direct étranger. Il a été constaté que, en dépit d'une augmentation rapide des flux d'investissement direct étranger vers les PMA jusqu'au commencement de la crise économique, ceux-ci ont été presque exclusivement destinés à l'extraction des ressources naturelles, surtout le pétrole. Plusieurs participants ont souligné les faibles perspectives concernant la création de liens associés aux industries extractives. Les participants ont fait référence à l'agriculture, à l'industrie alimentaire, aux télécommunications et au tourisme comme secteurs prometteurs pouvant attirer des investissements directs étrangers.

22. Il a été largement convenu qu'un volume important d'investissements était nécessaire dans les PMA pour développer les infrastructures telles que les transports et les télécommunications afin de rendre possible la diversification industrielle. Le développement du secteur énergétique a également été perçu comme une nécessité absolue.

23. Les participants ont maintenu que l'accès aux technologies était un facteur de développement important, complémentaire des facteurs commercial et financier. La technologie et le savoir-faire étaient fondamentaux pour permettre une diversification des économies des PMA. Il était également important d'élever le niveau des capacités scientifiques, technologiques et d'acquisition du savoir pour réduire les vulnérabilités des PMA face aux catastrophes naturelles et atténuer les effets du changement climatique. Il a été constaté que pour cela, l'encadrement, la gouvernance en matière de développement et un environnement favorable étaient indispensables.

24. Le rôle de la coopération Sud-Sud dans la facilitation de la transformation structurelle dans les PMA a été largement débattu. Il a été mentionné que le volume des exportations des PMA à destination du Sud était actuellement pratiquement le même que celui vers les pays de l'Organisation de coopération et de développement

économique (OCDE), bien que le Sud ait essentiellement importé des produits de base en provenance des PMA. Dans ce contexte, il a été constaté que certains pays en développement avaient commencé à mettre en place des systèmes de préférences, exempts de droits de douane et de quotas, destinés aux PMA. L'investissement direct étranger en provenance du Sud était également en hausse et il s'est avéré plus résilient pendant la crise. Le Sud pourrait constituer une source majeure de transfert de technologie et de savoir. À ce propos, l'intégration régionale reposant sur une meilleure connexion a également été soulignée.

25. La diversité croissante du groupe des PMA a été citée à maintes reprises dans le débat. Il a par exemple été précisé que certains PMA n'avaient pas de littoral et que d'autres étaient des États insulaires, que la dotation en ressources des PMA, y compris les ressources démographiques et naturelles, variait assez et que plusieurs PMA sortaient d'un conflit. Tous ces éléments ont mis en avant la nécessité de traiter certaines questions dans une structure d'aide internationale intégrée destinée aux PMA.

26. Il a été souligné que les populations les plus vulnérables des PMA ne devaient pas être oubliées dans la réalisation des défis posés par le développement dans ces pays. Les participants ont fait référence aux plus pauvres ainsi qu'aux femmes et aux jeunes.

27. Alors que les flux d'APD avaient sensiblement augmenté récemment, ils n'ont pas été à la hauteur des engagements et la situation n'était pas identique au sein du groupe. Les pays développés ayant toutes les chances d'entrer dans une phase de consolidation matérielle, le niveau des APD futures est resté incertain. À ce titre, la question du type et de la qualité de l'aide deviendrait plus importante pour les PMA.

28. La réunion a été le cadre d'un débat sur la composition souhaitable de l'aide étrangère versée aux PMA. Un grand nombre de participants était favorable à ce qu'elle serve davantage à créer des capacités de production, y compris en ce qui concerne les infrastructures et la fabrication. Un autre groupe de participants a également indiqué que les secteurs sociaux dans les PMA présentaient une carence de fonds. Le manque de financement les a empêchés de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et de disposer de la population active qualifiée nécessaire pour diversifier l'économie. Des différences de points de vue ont également été exprimées concernant les avantages liés à l'affectation sectorielle de l'aide étrangère comparés au soutien budgétaire.

29. Les questions relatives au financement du développement, autres que l'APD, ont également été soulevées au cours de la réunion. Le rôle des transferts de fonds provenant de personnes travaillant à l'étranger, qui permettent, entre autres, d'améliorer la balance des opérations courantes ou de réduire la pauvreté en fournissant des revenus aux familles en milieu rural a été souligné. L'opinion selon laquelle les institutions nationales de financement du développement devaient jouer un rôle plus énergique pour accroître l'investissement destiné aux capacités de production dans les PMA a été exprimée. Les PMA doivent également exploiter davantage les fonds disponibles dans les banques de développement régionales. Le

Groupe des Vingt (G-20) pourrait également définir des mécanismes d'aide aux PMA à travers des mesures monétaires et fiscales incitatives.

30. Certains participants ont insisté sur les changements survenus dans le monde ces dix dernières années, et, en particulier, sur les changements climatiques, le rôle croissant de la coopération Sud-Sud et les trois crises (alimentaire, énergétique, économique et financière). L'importance de la sécurité alimentaire a été mentionnée à plusieurs reprises et plusieurs intervenants ont mis en avant l'incidence négative des crises sur les PMA.

31. Certains participants ont soulevé la question des effets des crises récentes sur les économies des PMA. Ils ont notamment relevé que les PMA étaient des victimes innocentes des dernières crises financière et économique. Leurs conséquences désastreuses se font encore sentir dans les PMA dans des domaines tels que les exportations, l'investissement, le transfert des migrants, les revenus du tourisme et le financement du développement. La façon et les moyens de créer une résilience économique afin d'atténuer les chocs à venir ont également été discutés.

32. Les effets négatifs du changement climatique dans les PMA sont revenus souvent dans les interventions. Il a été relevé que les catastrophes naturelles fréquentes provoquées par le changement climatique, le stress hydrique, les effets négatifs sur la culture vivrière et la pêche, la perte d'habitats et l'émergence de réfugiés environnementaux avaient augmenté la vulnérabilité des économies des PMA. La nécessité de prendre des mesures visant à atténuer les effets du changement climatique dans les plus grands pays émetteurs de gaz à effet de serre et à adapter le financement pour appuyer les mesures d'adaptation dans les PMA a été soulignée.

33. Certains participants ont également insisté sur le fait qu'il était important d'améliorer la gouvernance développementale dans les PMA. Il a été indiqué que la gouvernance était devenue un aspect fondamental et que des efforts sincères et systématiques étaient nécessaires pour traiter efficacement les problèmes d'inefficacité et de corruption, et accroître l'impact développemental des rares ressources pouvant être investies. La modernisation complète et immédiate de l'administration publique étant impossible dans les PMA, il a été suggéré d'amorcer une modernisation concrète au sein d'institutions nodales clés chargées de la gestion économique, comme le ministère des finances ou du commerce, la commission de planification ou la banque centrale.

34. En référence à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies 43/178 du 20 décembre 1988, intitulée « Assistance au peuple palestinien », il a été rappelé qu'il existait une décision accordant aux territoires palestiniens occupés le même traitement préférentiel concédé aux PMA.

35. Les participants ont été informés des préparatifs en cours de la Conférence LDC-IV. Il a été indiqué que les évaluations nationales et régionales du Programme d'action de Bruxelles ont été effectués. Le travail préparatoire a été mené à quatre niveaux interconnectés : intergouvernemental, parlementaire, secteur privé et organisations non gouvernementales (ONG). Les événements préalables à la Conférence ont été organisés par plusieurs organisations et agences. Des réunions

informelles devaient commencer à New York en septembre 2010 afin de rédiger un document final et le Comité préparatoire de la Conférence doit se réunir en janvier et avril 2011 et la Conférence doit se tenir en mai. Le slogan de la Conférence était « Engagement mondial pour le partenariat », signifiant le besoin de tisser de nouveaux liens solidaires, moralement et substantiellement, sur base d'un intérêt éclairé de l'économie mondiale.

36. Concernant leurs attentes, les délégués se sont accordés pour dire que la Conférence devait déboucher sur des mesures concrètes et intégrées visant à aborder les réels problèmes des PMA dans un contexte modifié. La majorité des délégués a appelé la communauté internationale du développement à s'engager sérieusement dans le processus de la Conférence LDC-IV.

C. Recommandations mises en avant par les participants

1. Nouvelle approche de développement

Étant donné les expériences passées des PMA et le nouveau contexte régional et mondial, les approches de développement entreprises dans les PMA doivent être revues afin qu'elles soient plus pragmatiques.

L'effort réalisé par les PMA pour encourager la transformation structurelle de leurs économies doit être soutenu afin que ces pays utilisent mieux la marge de manœuvre décisionnelle dont ils disposent concernant le développement.

En traçant leurs propres voies de développement, les PMA doivent renforcer et exploiter le rôle stratégique et exécutif de l'État dans la transformation structurelle des économies.

En même temps, lorsqu'il définit la mise en œuvre des politiques publiques, l'État doit respecter les principes de transparence, de responsabilité, d'équité et de participation.

2. Révision du cadre macroéconomique

Le cadre macroéconomique des PMA doit être revu pour donner plus d'importance à la croissance et à l'emploi accessibles à tous, et ne pas se borner aux préoccupations concernant la balance des opérations.

En tenant compte de circonstances spécifiques, les PMA doivent rééquilibrer et diversifier leurs sources de croissance, en accordant un rôle plus important à la demande nationale.

Les PMA doivent développer et déployer des politiques commerciales et industrielles stratégiques pour accélérer le changement structurel de leurs économies.

3. Résolution de vulnérabilités spécifiques

Les mesures internationales d'aide aux PMA adoptées doivent tenir compte

de l'hétérogénéité du groupe des PMA, surtout pour répondre aux besoins en matière de développement spécifiques aux pays sans littoral, aux États insulaires, aux économies touchées par le changement climatique et aux pays sortant d'un conflit.

4. Agriculture et sécurité alimentaire

L'objectif premier des PMA pour réduire la pauvreté en milieu rural et garantir la sécurité alimentaire doit être d'encourager la « renaissance » de l'agriculture en augmentant les dépenses publiques qui lui sont consacrées.

Les efforts pour revitaliser et développer le secteur agricole doivent être surtout dirigés vers l'agriculture à petite échelle.

Les politiques doivent intégrer davantage la promotion des activités agro-industrielles.

Les PMA doivent disposer de nouvelles technologies pour accroître la productivité du secteur agricole et bénéficier d'une croissance écologique.

5. Diversification des échanges et accès aux marchés

L'objectif principal des mesures relatives aux échanges doit être de diversifier le panier des produits exportés, de valoriser ces produits en développant des liens en amont et en aval, et de faciliter l'accès à de nouveaux marchés.

Le tourisme durable doit être encouragé pour maximiser les impacts positifs sur le développement ;

Les PMA devraient pouvoir utiliser tous les mécanismes de flexibilité définis dans les règles de l'OMC pour favoriser le développement des capacités de production.

Le Cycle de négociations de Doha de l'OMC doit prendre fin le plus tôt possible et aborder les préoccupations des PMA concernant le développement.

Un accord provisoire (pour en apprécier les effets immédiats) sur les intérêts commerciaux des PMA doit être convenu dans le cadre du Cycle de Doha. Cet accord favorable aux PMA doit contenir les dispositions suivantes :

- (a) Accès aux marchés exempt de droits de douane et de quotas par les pays développés et les économies émergentes pour tous les produits en provenance de tous les PMA ;
- (b) Suppression de toutes les mesures non tarifaires affectant les exportations des PMA ;
- (c) Amélioration des dispositions des Règles d'origine pour accroître l'efficacité des systèmes d'accès aux marchés préférentiels ;
- (d) Mise en œuvre complète et efficace des directives existantes applicables à l'accès rapide des PMA à l'OMC ;
- (e) Suppression des mesures d'aide nationales et des subventions à l'exportation

dans la production de coton faussant les échanges commerciaux ;

- (f) Aide pour le Mode 4 pour la promotion des échanges de services dans les secteurs dans lesquels les PMA ont des capacités d'offre ;
- (g) Plus d'engagements pour les ressources dans le cadre de l'Aide pour le commerce, surtout pour utiliser en profondeur le Cadre renforcé intégré.

L'objectif du Millénaire pour le développement 8 sur le partenariat international, qui aborde les questions commerciales, doit également être utilisé pour parvenir à un accord provisoire.

La participation des PMA dans des accords commerciaux bilatéraux ne doit pas compromettre les droits qu'ils possèdent dans le système d'échange multilatéral.

6. Réduction de la dépendance à l'égard des produits de base

Des actions multilatérales doivent être menées afin de traiter les facteurs internes et externes entravant la réduction de la dépendance singulière des PMA à l'égard des exportations de produits de base.

Les PMA qui sont dépendants à l'égard des produits de base doivent entreprendre une diversification horizontale et verticale.

Des mécanismes et des outils permettant d'anticiper la volatilité des prix sur les marchés des produits de base et de disposer d'un flux régulier d'informations sur ces marchés doivent être mis en place.

Il convient d'instituer des instruments pour contrebalancer les effets des normes privées sur les marchés des produits de base.

7. Promotion des investissements

La promotion des investissements nationaux destinés à doper la demande intérieure et à soutenir le développement des exportations doit représenter un objectif fondamental des politiques en matière d'investissement dans les PMA.

Des mesures doivent être adoptées au niveau des pays (d'origine et récipiendaires) pour orienter les investissements directs étrangers davantage vers les secteurs de production plutôt que vers les secteurs d'extraction.

Le flux d'investissements directs étrangers doit être redirigé vers le développement d'infrastructures telles que la construction et la rénovation des routes, des ports, des installations de communication et de production d'électricité.

Des politiques et des mesures d'incitation publiques doivent être définies et mises en œuvre pour encourager l'association de capitaux étrangers et nationaux en vue de promouvoir les liens en amont et en aval dans les pays.

Une synergie entre l'investissement privé et l'APD doit être recherchée, y compris à travers des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, afin de favoriser la transformation productive des économies des PMA.

Les PMA doivent développer les institutions financières locales pour prendre en charge les investisseurs étrangers et nationaux.

8. Développement des infrastructures

Pour que le changement structurel soit possible, il faut que les infrastructures soient au centre des programmes d'investissement publics.

Des volumes significatifs d'APD doivent être réservés au développement des infrastructures dans les PMA, de préférence à travers la création de fonds dédiés.

Des capitaux nationaux et des flux d'investissement direct étranger doivent servir au développement des infrastructures matérielles dans les PMA.

Différentes formes de partenariats public-privé, telles que bâtir-œuvrer/gérer-transférer (BOT) peuvent être pratiquées dans le but précis d'accélérer le développement des infrastructures matérielles.

9. Création de capacités scientifiques, technologiques et innovantes

Les politiques publiques doivent soutenir davantage la science, la technologie et l'innovation.

Dans les PMA, ces dernières doivent être liées aux activités de service public et privées.

Un fonds dédié à la création de capacités, soutenu par l'APD, doit être créé pour développer la science, la technologie et l'innovation dans les PMA.

Pour utiliser tout le potentiel des technologies de l'information et des communications, et pour combler le « fossé numérique », l'épine dorsale infrastructurelle de ces technologies doit être développée par les PMA.

10. Accès à la technologie

La mise en œuvre des mesures de souplesse et des dispositions préférentielles en rapport avec les règles de l'OMC et de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, qui promettent des flux de transfert de technologie vers les PMA, doit être immédiate. Par exemple, l'article 66.2 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), qui requiert que les pays développés incitent leurs entreprises à transférer des technologies vers les PMA, doit être mis en application.

Une « banque des technologies » peut être créée pour faciliter le transfert de technologie vers les PMA.

11. Aide publique au développement (APD)

Les partenaires de développement doivent tenir leurs engagements internationaux en fournissant une aide à long terme sous des conditions favorables et prévisibles.

La qualité de l'aide internationale apportée doit être améliorée conformément au principe de Paris sur l'efficacité de l'aide.

L'aide étrangère doit soutenir davantage les efforts réalisés pour créer des capacités de production dans les PMA, y compris le financement des infrastructures matérielles et des industries manufacturières.

Il faut garantir la disponibilité prévisible et supplémentaire des ressources destinées à créer des capacités liées au commerce, surtout pour le Cadre intégré renforcé.

12. Autres formes de financement du développement

Des efforts plus importants doivent être employés pour mobiliser les ressources intérieures dans les PMA, en particulier les impôts, et disposer ainsi de ressources supplémentaires pour soutenir les dépenses de développement.

Les transferts des migrants doivent être utilisés plus efficacement pour encourager les investissements.

Les PMA doivent disposer d'un meilleur accès aux aides des banques de développement régionales.

Les PMA doivent explorer des sources de financement du développement nouvelles et innovantes, y compris les fonds souverains.

13. Coopération Sud-Sud et triangulaire, et intégration régionale

Les PMA doivent aborder les interactions économiques avec les économies émergentes et d'autres pays en développement avancés comme un véhicule de la transformation structurelle de leurs économies.

Les économies émergentes doivent, entre autres, fournir aux PMA un meilleur accès au marché sans barrières tarifaires ou non tarifaires, encourager les investissements directs étrangers vers les secteurs de production dans les PMA, favoriser le transfert de technologie vers les PMA et affecter des financements du développement sous des conditions favorables pour soutenir le changement structurel des économies des PMA.

Les PMA devraient s'engager avec succès dans une coopération triangulaire avec les pays développés et les pays en développement.

La participation des PMA dans les plans d'intégration régionaux doit être renforcée afin d'accroître les capacités de production et d'améliorer l'efficacité économique, en particulier à travers une plus grande connexion et d'autres mesures liées au commerce. À ce propos, la participation des PMA dans de nombreux plans d'intégration régionaux doit être consolidée et rationalisée pour réduire la pression exercée sur le gouvernement et les hommes d'affaires ou entrepreneurs.

14. Crise mondiale

Toute mesure spécifique adoptée dans un pays dans le cadre d'un ensemble de politiques et de mesures incitatives visant à traiter les circonstances de la crise mondiale, mais affectant la concurrence des PMA, doit être abandonnée.

Des mesures spéciales doivent être prises pour protéger les PMA des effets négatifs des crises économique et financière à l'avenir.

15. Changement climatique

Des mesures doivent être mises en place pour atténuer les effets disproportionnés du changement climatique sur les PMA.

Les PMA doivent disposer du financement approprié pour prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

L'accès des PMA aux technologies respectueuses de l'environnement doit être garanti.

Il faut encourager la suppression des subventions destinées aux combustibles fossiles.

16. Territoires palestiniens occupés

Les facilités et les préférences auxquelles les PMA ont droit doivent être accordées aux territoires palestiniens occupés.

17. Base d'information

Les bases d'informations et de statistiques appartenant aux PMA doivent être renforcées de manière significative pour parvenir à obtenir un processus d'élaboration des politiques efficace, fiable et documenté, une meilleure compréhension des résultats obtenus par les PMA et un examen approfondi de l'état de réalisation des engagements internationaux.

18. Représentation et participation

La représentation et la participation des PMA dans les plates-formes, formelles et informelles, régionales et internationales, ainsi que leur accès doivent être améliorés afin que les préoccupations et intérêts du groupe soient pris en compte. L'implication des approches et des mesures définies pour réformer l'architecture financière mondiale et d'autres domaines de la gouvernance économique sur le développement économique des PMA doit être prise en compte.

19. Les PMA et les objectifs du Millénaire pour le développement

L'importance du développement des capacités de production et de l'emploi rémunéré doit être totalement reconnue lors de l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement.

20. Résultats de la Conférence LDC-IV

Les résultats de la Conférence LDC-IV doivent être substantiels et faire référence à des objectifs spécifiques et prioritaires qui permettront d'accélérer la transformation structurelle des économies des PMA.

Tous les partenaires concernés doivent s'appropriier les mesures et les objectifs fixés par la Conférence LDC-IV et les confirmer en prenant des engagements fermes pour les ressources. En outre, la gestion de ces mesures et de ces objectifs ne doit pas constituer un fardeau pour les PMA.

Les mesures développementales que la Conférence LDC-IV adoptera devront s'intégrer dans d'autres processus et initiatives internationaux en cours concernant le groupe des PMA.

Un mécanisme transparent, responsable et orienté vers les résultats doit être mis en place pour assurer un suivi fonctionnel et systématique de la mise en œuvre des objectifs fixés par la Conférence LDC-IV.

**SUIVI DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) ET PRÉPARATIFS DE
LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES
PAYS LES MOINS AVANCÉS: LES PRINCIPAUX DÉFIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DES PMA¹**

**Examen des résultats obtenus par les pays les moins avancés
en termes de progrès structurels^{2**}**

Conseil du commerce et du développement
Quarante-neuvième réunion directive
Genève, 8 et 9 juin 2010
Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Avant l'éclatement des récentes crises mondiales, les PMA en tant que groupe avaient réussi, pendant une longue période, à améliorer leur situation en termes de croissance économique, de stabilité macroéconomique, de commerce et d'investissement, ainsi que de flux et de soldes des ressources. Étant toutefois quelque peu asymétriques et fragiles, ces excellents résultats n'ont pas été porteurs de progrès structurels. Les changements se font toujours attendre, en particulier au niveau de l'investissement dans des secteurs productifs, de la diversification des échanges, du développement de l'infrastructure, des sciences et du renforcement des capacités d'innovation. Pour accélérer la transition vers des progrès structurels, il faut revoir les politiques de développement des PMA et de leurs partenaires de développement, compte tenu notamment de leurs récentes expériences en la matière et des problèmes engendrés par les crises énergétique, alimentaire et financière. La nouvelle trajectoire de développement des PMA doit être conçue de manière à inclure un cadre macroéconomique facilitateur, des actions novatrices au niveau intermédiaire et un nouveau train de mesures internationales d'appui répondant aux besoins spécifiques d'un groupe de PMA de plus en plus hétérogène.

¹ * Le présent document a été soumis à la date indiquée du fait que l'ordre du jour provisoire a été approuvé par le Conseil du commerce et du développement le 15 avril 2010.

² ** Le présent document est une version abrégée du rapport de l'Équipe spéciale interdivisions de la CNUCED chargée de préparer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Il a été établi en vue de la réunion directive du Conseil du commerce et du développement qui aura lieu à Genève, le 8 juin 2010.

I. Introduction

A. Contexte et objectifs

1. Alors que les 49 PMA regroupent actuellement 12 % de la population mondiale, dont la moitié vit dans l'extrême pauvreté, ils représentent moins de 2 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et environ 1 % et 0,5 % du commerce mondial des biens et des services, respectivement. Leurs perspectives de développement sont limitées par plusieurs obstacles structurels d'ordre socioéconomique et géophysique qui les rendent extrêmement vulnérables aux chocs exogènes ainsi qu'aux contrecoups de toute perturbation environnementale. Le terrible tremblement de terre qui a récemment frappé Haïti et le tsunami qui a touché plus tôt les Samoa ont bien mis en évidence les vulnérabilités des PMA, à telle enseigne que, depuis la création de la catégorie des PMA au début des années 70, seuls deux pays en sont sortis, alors que le nombre initial de pays (25 États) a doublé.

2. Avant de concevoir un programme de développement international en faveur des PMA, il serait judicieux d'examiner les changements structurels qui y sont survenus depuis l'adoption, en 2001, du Programme d'action de Bruxelles. Le présent exercice constitue donc essentiellement une rétrospective stratégique des résultats obtenus par ces pays depuis dix ans. Les conclusions qui seront tirées contribueront à définir une vision concertée du développement qui permettra d'accélérer la transformation structurelle des PMA.

B. Méthodologie et portée

3. L'approche analytique adoptée dans le présent document s'inscrit dans le concept des «progrès structurels». Dans ce contexte, les expressions «transformation structurelle» et «changements structurels» (dans le sens positif du terme) ont été utilisées indifféremment. Le choix de ce concept de base s'explique par le fait qu'un PMA demeure dans la catégorie des PMA parce qu'il se heurte à divers handicaps ou obstacles structurels. Tous les progrès structurels constituent par conséquent des avancées irréversibles qui contribuent à abolir ces handicaps ou obstacles.

4. Les progrès structurels peuvent être définis comme un phénomène interdépendant qui fait intervenir des éléments nouveaux et complémentaires notamment pour accélérer la croissance économique, augmenter la formation de capital, accroître les compétences aux fins de la croissance de la productivité, améliorer l'apport de ressources intérieures et développer l'aptitude à faire face aux chocs exogènes. Ces éléments ont pour but d'accroître les capacités productives et la qualité de l'emploi, d'améliorer la composition de la production et de faciliter une réduction équitable de la pauvreté. Les changements structurels peuvent également mener à une spécialisation des exportations plus propice à l'atteinte des objectifs nationaux de développement. De ce point de vue, les progrès structurels peuvent être mesurés à l'aune d'un processus ou d'un ensemble de résultats.

5. Il pourrait s'avérer difficile d'identifier les progrès structurels qui ont été accomplis compte tenu des importantes différences qui existent entre les PMA et au sein d'entre eux. De plus, les progrès structurels, enjeu fondamental, doivent passer avant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'objectif consistant à sortir de la catégorie des PMA.

6. La portée du présent rapport est délimitée par le mandat de la CNUCED dans les domaines du commerce et du développement et des questions connexes. Les analyses effectuées aux fins du rapport se sont inspirées des idées exprimées dans diverses publications phare de la CNUCED et autres publications pertinentes. Par souci d'uniformité, ces analyses ont dans la mesure du possible été faites à partir de sources de données des Nations Unies.

7. Sept éléments du document tentent de mettre en évidence le rôle des progrès structurels dans divers domaines.

II. Tendances des indicateurs macroéconomiques sélectionnés

A. Résultats en termes de croissance économique

8. Les PMA ont connu leur plus forte croissance en 2005 et 2006, alors que leurs taux de croissance ont dépassé l'objectif de 7 % énoncé dans le Programme d'action de Bruxelles. Leur population ayant toutefois augmenté encore plus rapidement, la croissance par habitant a été plus modeste. Cependant, les PMA n'ont pas tous enregistré d'aussi bons résultats ces dix dernières années, et d'importantes différences persistent entre certains groupes de PMA (voir le tableau 2.1).

9. Les PMA exportateurs de pétrole ont ainsi connu une croissance de 9,1 % entre 2001 et 2009, alors que ceux dont l'économie repose sur les produits manufacturés ou les minéraux ont enregistré une croissance de 5,7 % et de 5,4 %, respectivement. Grâce aux pays exportateurs de pétrole, les taux de croissance des PMA africains étaient supérieurs au taux moyen de la catégorie des PMA. La récente envolée des prix des produits de base a stimulé la croissance des secteurs non manufacturiers (activités extractives et de construction). Les modestes résultats obtenus par les PMA exportateurs de carburants et de minéraux en 2009, ainsi que la récente performance des pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires, sont étroitement liés aux fluctuations de la demande globale et des prix mondiaux.

10. Le modèle de croissance tirée par les exportations que de nombreux PMA ont adopté a donné des résultats variés, sept PMA (Angola, Bangladesh, Cambodge, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad et Yémen) étant à eux seuls responsables de 74 % des exportations en provenance de PMA en 2008, et les PMA exportateurs de pétrole, de 62 % des exportations en provenance de PMA. Les perspectives de croissance à long terme des PMA sont menacées par le nombre relativement élevé de conflits et de catastrophes naturelles et par la volatilité des marchés.

Tableau 2.1
Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant dans les PMA
 (Taux de croissance annuels moyens)

| | PIB réel | | | | | PIB réel par habitant | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|-------------|-----------------------|------------|------------|------------|-------------|
| | 2001-2009 | 2001-2006 | 2007 | 2008 | 2009 (est.) | 2001-2009 | 2001-2006 | 2007 | 2008 | 2009 (est.) |
| Tous les PMA | 7,1 | 6,9 | 8,4 | 7,0 | 4,1 | 4,6 | 4,4 | 5,9 | 4,6 | 1,7 |
| PMA africains et Haïti | 7,7 | 7,5 | 9,1 | 7,9 | 3,5 | 4,8 | 4,6 | 6,2 | 5,0 | 0,7 |
| PMA africains et Haïti, à l'exclusion des pays exportateurs de pétrole | 5,9 | 5,5 | 6,5 | 6,7 | 4,2 | 3,0 | 2,6 | 3,7 | 3,9 | 1,5 |
| PMA asiatiques | 6,0 | 5,7 | 7,0 | 5,2 | 5,5 | 4,2 | 3,9 | 5,2 | 3,5 | 3,7 |
| PMA insulaires | 6,2 | 7,5 | 6,4 | 4,4 | 0,0 | 3,8 | 5,2 | 3,8 | 2,0 | -2,3 |
| Autres pays en développement | 6,3 | 6,4 | 7,6 | 5,4 | 1,5 | 4,9 | 5,0 | 6,3 | 4,1 | 0,3 |
| PMA selon la spécialisation des exportations | | | | | | | | | | |
| Exportateurs de produits agricoles et alimentaires | 8,2 | 8,6 | 9,8 | 6,6 | 8,4 | 5,0 | 5,2 | 6,4 | 3,4 | 5,0 |
| Exportateurs de carburants | 9,1 | 9,1 | 11,3 | 8,2 | 2,7 | 6,9 | 6,8 | 9,2 | 6,1 | 0,7 |
| Exportateurs de produits manufacturés | 5,7 | 5,5 | 6,3 | 5,8 | 4,3 | 3,8 | 3,5 | 4,4 | 4,0 | 2,6 |
| Exportateurs de minéraux | 5,4 | 5,5 | 5,0 | 5,6 | 3,1 | 2,6 | 2,6 | 2,3 | 2,8 | 0,4 |
| Exportateurs de services | 6,6 | 5,8 | 7,9 | 7,8 | 5,1 | 3,8 | 3,1 | 5,1 | 4,9 | 2,2 |

Source: Globstat (CNUCED) et Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2009 (FMI).

B. Changements survenus dans la composition du PIB

11. Le PIB des PMA demeure dominé par les services (43 %), suivis par les activités industrielles (31 %), généralement liées aux activités extractives, et enfin par l'agriculture, dont le poids a diminué au fil des ans pour atteindre 26 % du PIB pour la période 2006-2008 (voir le tableau 2.2). Ces moyennes masquent les écarts considérables qui existent entre les PMA et les différentes composantes du PIB. La part des activités manufacturières dans le PIB stagne depuis dix-huit ans. Seuls les PMA asiatiques, tirés par leur spécialisation dans les produits manufacturés techniquement peu sophistiqués (principalement des textiles), ont accompli des progrès marginaux. Comparativement à la décennie précédente, la moitié des PMA ont connu une désindustrialisation, comme l'indique la diminution de la part des produits manufacturés dans la production totale, et 18 PMA ont vu la part de l'agriculture dans le PIB progresser.

12. Ce schéma sectoriel de croissance montre que ces pays n'ont pas réussi à développer leurs capacités productives ni à moderniser leur économie d'une manière qui aurait pu permettre une transition structurelle vers une économie davantage axée sur les activités manufacturières. En outre, les lents changements structurels observés ne permettent pas de satisfaire pleinement aux demandes du marché du travail.

Tableau 2.2

Composition du PIB, par secteur

(En pourcentage de la valeur ajoutée totale)

| | 1990-1992 | 2000-2002 | 2006-2008 |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| PMA | | | |
| Agriculture | 36 | 30 | 26 |
| Industrie | 21 | 25 | 31 |
| Dont l'industrie manufacturière | 10 | 10 | 10 |
| Services | 43 | 44 | 43 |
| PMA africains | | | |
| Agriculture | 37 | 32 | 28 |
| Industrie | 21 | 25 | 32 |
| Dont l'industrie manufacturière | 9 | 8 | 8 |
| Services | 42 | 43 | 40 |
| PMA asiatiques | | | |
| Agriculture | 33 | 27 | 23 |
| Industrie | 21 | 26 | 29 |
| Dont l'industrie manufacturière | 11 | 12 | 13 |
| Services | 44 | 45 | 47 |
| PMA insulaires | | | |
| Agriculture | 28 | 21 | 22 |
| Industrie | 14 | 14 | 14 |
| Dont l'industrie manufacturière | 7 | 7 | 6 |
| Services | 58 | 64 | 64 |

Source: Globstat (CNUCED).

C. Solde des ressources

1. Ressources fiscales

13. Les recettes fiscales des PMA sont passées de 13 % du PIB en 2001 à 16,3 % en 2007, dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Les données obtenues révèlent que les PMA continuent de compter davantage sur les taxes provenant du commerce international que sur celles perçues au niveau national. Les recettes fiscales du commerce international représentaient 5 % du PIB en 2007, soit une augmentation par rapport au chiffre de 3,5 % enregistré en 2001.

a) Malgré les efforts considérables que les PMA ont accomplis pour libéraliser les échanges vers la fin des années 80 et dans les années 90, les recettes tirées des importations représentaient encore 35 % des rentrées fiscales des PMA

en 2007, alors que les taxes à l'exportation ne représentaient qu'un maigre 1,7 %;

b) Les impôts prélevés sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital sont demeurés stables depuis 2001, représentant 25 % des recettes fiscales totales et 15 % des recettes publiques en 2007;

c) La part des taxes sur les biens et services – qui incluent la taxe générale sur les ventes, l'impôt sur le chiffre d'affaires, la taxe sur la valeur ajoutée et les taxes sur les services et les activités extractives – dans les recettes fiscales totales n'a que peu augmenté au fil des ans, passant de 23 % en 2001 à 25,6 % en 2007.

2. Balances des opérations courantes et soldes du compte d'exploitation

14. Les PMA ont réussi à améliorer leur situation macroéconomique depuis le début des années 2000 après avoir procédé à un rééquilibrage radical que tous jugeaient nécessaire. L'essor des exportations, stimulé par les prix des produits de base et, dans certains cas, les importants transferts de fonds provenant de personnes travaillant à l'étranger, ont permis de considérablement améliorer la balance des opérations courantes, la faisant passer de -4,8 % du PIB en 2001 à -0,9 % en 2007 (voir la figure 2.1). Si l'on exclut les pays exportateurs de pétrole, on constate que la balance des opérations courantes des autres PMA n'a pas beaucoup progressé au fil du temps, bien qu'elle indique une tendance ascendante. Alors que les PMA asiatiques et les PMA insulaires enregistrent un excédent courant depuis le milieu des années 2000, leurs homologues africains affichent toujours un déficit courant.

15. Les données ventilées qui sont disponibles pour six PMA³ indiquent que leur équilibre budgétaire s'est amélioré ces dix dernières années.

D. Inflation

16. Les taux d'inflation moyens, très élevés, qu'affichaient les PMA dans les années 90 avaient radicalement chuté au début des années 2000, ce qui a contribué à stabiliser les prix intérieurs, à attirer les investisseurs étrangers et à réduire le loyer de l'argent, créant ainsi un climat plus propice à une croissance économique soutenue et à la création d'emplois.

E. Emploi et pauvreté

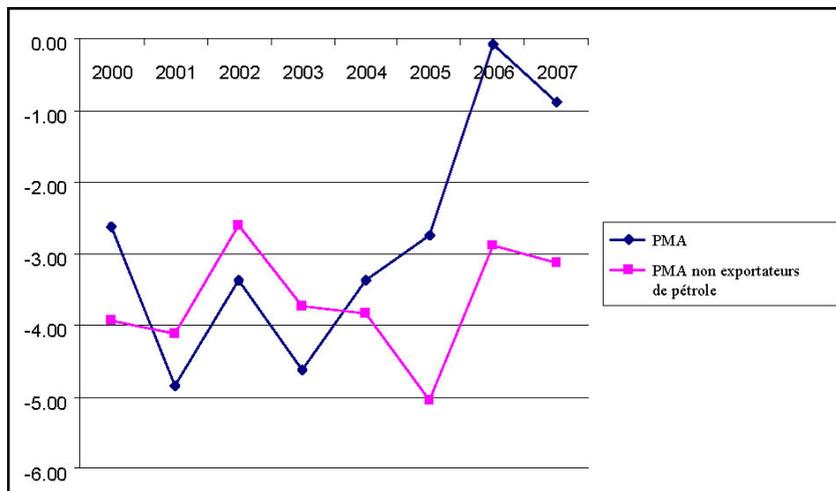
17. Depuis dix ans, les données disponibles indiquent que les PMA n'ont pas réalisé les avancées sociales et professionnelles que les taux de croissance élevés laissaient présager. Les informations sur 13 PMA portent à croire que les emplois dans le secteur agricole représentent encore entre un tiers et 80 % de l'emploi total, dépendamment du pays et de sa spécialisation, alors que les emplois dans le secteur industriel ne semblent pas représenter plus de 10 % de l'emploi total.

18. Les estimations qui ont été faites au sujet de l'évolution des taux de pauvreté ces dix dernières années ont envoyé des messages contradictoires. Une étude a

³ Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Madagascar, Mali et Niger.

Figure 2.1

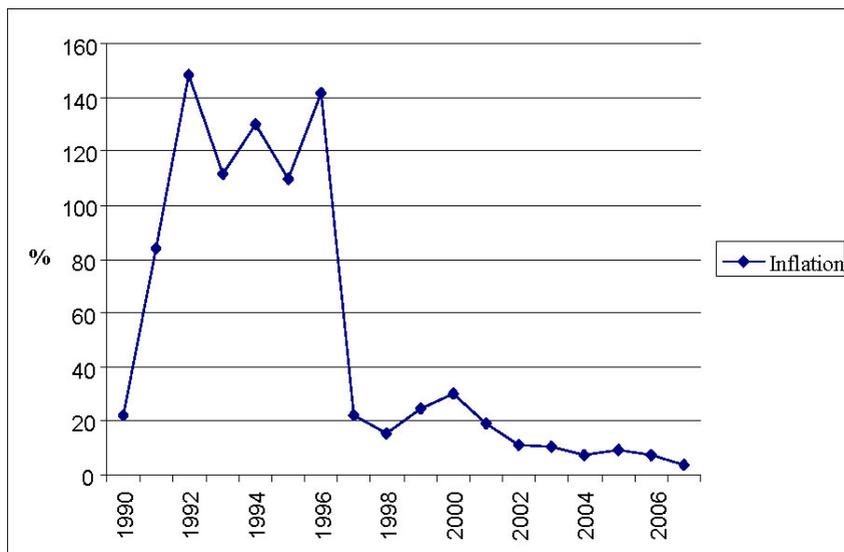
Balances des opérations courantes des PMA et des PMA non exportateurs de pétrole
(En pourcentage du PIB)



Source: Globstat (CNUCED).

Figure 2.2

Inflation dans les PMA (1990-2007)



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

ainsi déterminé que la pauvreté avait diminué beaucoup plus, et plus rapidement, depuis 1995 que ce qui avait été prévu, laissant pour la première fois présager la possibilité que les PMA atteignent l'OMD en matière de pauvreté⁴. En revanche, la CNUCED a estimé que les progrès accomplis en vue de réduire l'extrême pauvreté avaient été lents, beaucoup plus lents que ce qu'il fallait pour atteindre les OMD, et que le taux de réduction de la pauvreté avait cessé de s'accélérer depuis 2000⁵.

19. Alors que la moyenne du coefficient de Gini du groupe est demeurée stable à environ 0,4, bon nombre de pays ayant renoué avec un cercle vertueux de croissance ont connu une détérioration de la répartition des revenus.

F. Crises et lendemains de crises

20. Depuis l'an 2000, les PMA ont été frappés par trois crises différentes: la crise énergétique, la crise alimentaire et la crise financière/économique. Les PMA financièrement démunis ont résisté aux deux premières crises en augmentant temporairement leur déficit budgétaire et en réduisant d'autres dépenses – la plupart liées aux services sociaux – pour payer leurs factures de carburants et de produits alimentaires. Les six PMA exportateurs de pétrole⁶ ont été les seuls à bénéficier de la hausse (temporaire) des cours du pétrole, alors que tous les PMA – même les exportateurs de produits alimentaires – ont été touchés à des degrés divers par la flambée des prix des aliments et des carburants. L'augmentation des prix de ces produits a non seulement affecté les finances publiques mais a aussi mis en péril les revenus et les économies des ménages démunis.

21. Lorsque la récente crise financière/économique a secoué le monde, bon nombre des pays les plus pauvres avaient estimé qu'ils seraient les plus durement touchés. Une étude avait aussi conclu que cette crise allait faire augmenter le nombre de démunis de 6,1 millions dans les PMA africains et de 1,2 million dans les PMA asiatiques d'ici à 2010⁷.

22. Le Fonds monétaire international (FMI) avait quant à lui indiqué que la croissance du PIB réel des pays d'Afrique subsaharienne avait été meilleure que ce qui avait été anticipé (1,6 %), et il avait prévu une forte reprise pouvant atteindre 4,3 % d'ici à 2010. Selon certains pays, de tels résultats s'expliquent par le fait qu'ils ont amélioré leur gestion macroéconomique, que les banques sont bien dotées en capital et moins endettées, que les marchés d'exportation ont été diversifiés en faveur des pays émergents, que les revenus provenant des envois de fonds sont constants et que des politiques anticycliques et des programmes de protection sociale ont été rapidement mis en place. Ce signe d'une meilleure capacité

4 Pinkovskiy M. et Sala-i-Martin X. (2010). African poverty is falling ... much faster than you think! NBER Working Paper No. 15775.

5 CNUCED (2008). *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés: Croissance, pauvreté et modalités du partenariat pour le développement*. Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.08. II.D.20. New York et Genève.

6 Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad, Timor-Leste et Yémen.

7 Karshenas M. (2009). The impact of the global financial and economic crisis on LDC economies. UN-OHRLSS Technical Report. New York.

d'adaptation aux chocs ne devrait toutefois pas occulter l'enjeu fondamental qui consiste à réaliser des progrès structurels dans les PMA.

23. Il reste à savoir pourquoi l'amélioration apparente de la situation macroéconomique des PMA et de leur capacité d'adaptation aux chocs exogènes éventuels ne s'est pas traduite par une affectation des ressources dans des secteurs plus productifs et, en conséquence, par des progrès structurels.

III. Progrès structurels dans les PMA: Expériences variées

24. L'hétérogénéité croissante des PMA nous oblige à procéder à un examen différencié des progrès structurels qui ont, ou non, été réalisés dans ce groupe. Les quelques indicateurs mondiaux dont nous disposons, dont le taux brut de scolarisation au niveau secondaire et le taux de pénétration d'Internet, permettent de bien évaluer dans quelle mesure les PMA ont accru leurs capacités. Un examen simultané des différents indicateurs révèle que moins d'un tiers des PMA ont accru leurs capacités de manière significative.

25. Dans leur quête de développement, la plupart des PMA cherchent à spécialiser davantage leurs exportations, en augmentant la compétitivité des activités existantes, ou à diversifier leurs activités. Une spécialisation plus grande entraîne souvent des avantages socioéconomiques, notamment grâce à l'établissement de liens intersectoriels qui contribueront à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être. Les ressources naturelles et le patrimoine culturel/éducatif sont des dénominateurs communs de la spécialisation des PMA sur le plan économique et des exportations. Une analyse détaillée des changements survenus ces dix dernières années dans les PMA au chapitre de la spécialisation des exportations fait apparaître les pratiques globales suivantes, avec quelques variations d'un pays à l'autre:

a) Sept pays sont toujours spécialisés dans l'agriculture ou la forêt (principalement à des fins d'exportation) et n'ont pas connu de changements structurels majeurs: Burkina Faso, Burundi, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Malawi, Somalie et Timor-Leste;

b) Sept PMA combinent toujours diverses activités allant de l'agriculture, de la pêche ou des activités extractives à des activités manufacturières légères et/ou à des services (Afghanistan, Bénin, Éthiopie, Libéria, Mali, Mauritanie et Ouganda);

c) Six pays ont continué à exploiter leurs ressources minérales et n'ont pas connu de changement important sur le plan de la spécialisation de leurs exportations: Guinée, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Zambie;

d) Cinq PMA sont entièrement spécialisés, ou sur le point de l'être, dans les hydrocarbures (Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad et Yémen). La spécialisation rapide dans les exportations de pétrole n'a, dans aucun de ces pays, procuré de bienfaits largement partagés par la population;

e) Quatre pays ont accompli d'importants progrès vers une spécialisation dans les textiles (vêtements et autres produits textiles), un secteur qui représente souvent plus de la moitié des exportations totales de biens et de services (Bangladesh, Cambodge, Lesotho et Népal);

f) Ce sont les activités manufacturières et les activités de services qui dominent au Bhoutan, en Mozambique et au Togo;

g) Le secteur des exportations de neuf pays est notablement dominé par l'industrie du tourisme (Comores, Gambie, Maldives, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Vanuatu);

h) Djibouti et l'Érythrée se sont spécialisés dans les services portuaires et les services liés aux transports;

i) Quatre pays ont exercé, jusqu'en 2008 ou 2009, un mélange équilibré d'activités primaires ou manufacturières et d'activités liées aux services (Haïti, Madagascar, Myanmar et République démocratique populaire lao);

j) Enfin, deux pays (Kiribati et Tuvalu) demeurent des exemples classiques d'économies de rente, c'est-à-dire des économies dont les revenus proviennent de biens présentant des caractéristiques géographiques uniques ou exotiques, par opposition aux capacités productives endogènes.

26. Seulement 12 des 49 PMA se sont manifestement spécialisés assez rapidement, même si cette spécialisation a eu une incidence inégale sur leurs niveaux de vie. Il s'agit des pays qui ont choisi d'axer leurs exportations sur les textiles et le tourisme. A la fin de la période visée par l'examen, les recettes d'exportation de 18 PMA semblent principalement provenir de trois secteurs, à savoir les hydrocarbures, les textiles et le tourisme, avec des conséquences économiques variées. Ainsi, les pays dont l'économie repose sur les hydrocarbures ont connu une rapide augmentation du niveau de revenu par habitant qui n'était pas attribuable à une croissance des capacités nationales. Dans le cas des économies axées sur les textiles et les produits manufacturés peu sophistiqués techniquement, quelques progrès structurels ont été observés suite à la création de nouveaux emplois. Enfin, l'examen a permis de constater que la prépondérance des activités de tourisme pouvait entraîner de spectaculaires hausses de revenus et avancées sociales, mais que l'amélioration globale du niveau de vie dépendait des répercussions sur les autres secteurs de l'économie.

A. Progrès structurels, sortie de la catégorie des PMA et OMD

27. Bien que les véritables progrès structurels permettent presque assurément de se rapprocher des seuils de sortie de la catégorie des PMA, l'inverse n'est pas vrai parce que le revenu par habitant peut croître rapidement (critère de sortie essentiel) alors que le pays sortant de cette catégorie demeure très vulnérable sur le plan économique. D'autre part, des progrès structurels seront probablement accomplis à mesure que le pays réalise des OMD, alors que les avancées obtenues dans le cadre de ces objectifs ne garantissent aucun progrès structurel. Seul ce dernier critère est

réellement important pour améliorer durablement la situation socioéconomique.

28. Seulement trois pays sont actuellement en voie d'être radiés de la catégorie des PMA, alors que 10 autres se sont considérablement rapprochés des seuils de sortie et que sept pays peuvent être considérés comme des candidats à la radiation à long terme (voir le tableau 3.1). Pour être radié, un PMA doit satisfaire au moins à deux des trois critères de sortie (le revenu par habitant, l'indice du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique), pendant deux examens triennaux consécutifs. Les Nations Unies ont souligné l'importance de ménager une transition sans heurt aux pays qui sortiront de la catégorie des PMA, et ce durant la période de transition de trois ans qui précédera la radiation.

Tableau 3.1

Les perspectives de radiation de 20 PMA

| <i>Pays sortant de la catégorie des PMA (date de radiation)</i> | <i>Pays ayant déjà satisfait à un critère de sortie et cherchant à satisfaire à un deuxième critère à moyen terme</i> | <i>Pays ayant montré des signes de progrès vers un ou deux des critères de sortie à long terme</i> |
|---|---|--|
| Guinée équatoriale (<i>à déterminer</i>) | Angola | Cambodge |
| Maldives (2011) | Bangladesh | Comores |
| Samoa (<i>à déterminer</i>) | Bhoutan | République démocratique populaire lao |
| | Kiribati | Mauritanie |
| | Lesotho | Îles Salomon |
| | Myanmar | Timor-Leste |
| | Népal | Yémen |
| | Sao Tomé-et-Principe | |
| | Tuvalu | |
| | Vanuatu | |

Source: CNUCED, sur la base d'un contrôle continu de l'évolution des PMA par rapport aux critères d'inclusion.

IV. Intégrer l'économie mondiale: Résultats commerciaux des PMA

A. Résultats commerciaux individualisés

1. Rôle du commerce

29. Depuis dix ans, les PMA ont enregistré d'excellents résultats commerciaux grâce à la forte progression des prix internationaux et aux volumes croissants des exportations, tirées par une demande internationale en constante augmentation. Le total des échanges des PMA est passé d'un peu plus de 50 % du PIB en 2000-2002 à environ 70 % en 2006-2007 (voir le tableau 4.1), mais il représente toujours moins de 1 % du commerce mondial. Cette décennie a été marquée par

Tableau 4.1

Commerce des biens et services dans les PMA

(En pourcentage du PIB)

| Variables | Période visée | Groupes de PMA | | | | |
|--------------------|---------------|----------------|---------------|---|----------------|----------------|
| | | PMA | PMA africains | PMA africains non exportateurs de pétrole | PMA asiatiques | PMA insulaires |
| Total des échanges | 2000-2002 | 54,7 | 58,1 | 50,3 | 48,8 | 119,5 |
| | 2006-2007 | 70,1 | 76,7 | 61,9 | 57,6 | 112,5 |
| Exportations | 2000-2002 | 23,8 | 25,0 | 19,4 | 21,8 | 47,4 |
| | 2006-2007 | 34,4 | 38,7 | 24,0 | 26,7 | 40,1 |
| Importations | 2000-2002 | 30,9 | 33,1 | 30,9 | 27,0 | 72,0 |
| | 2006-2007 | 35,7 | 38,0 | 37,9 | 30,8 | 72,4 |

Source: Globstat (CNUCED).

de forts taux de croissance des importations et des exportations, le second taux augmentant plus rapidement (de 20 % chaque année durant la période visée) que le premier. L'excédent commercial des pays exportateurs de pétrole a permis au groupe des PMA de réduire son déficit commercial et, par le fait même, de camoufler la détérioration de la balance commerciale des autres pays. Compte tenu des caractéristiques géographiques des PMA insulaires, il n'est pas surprenant de constater que leur PIB est trop tributaire du commerce (des services).

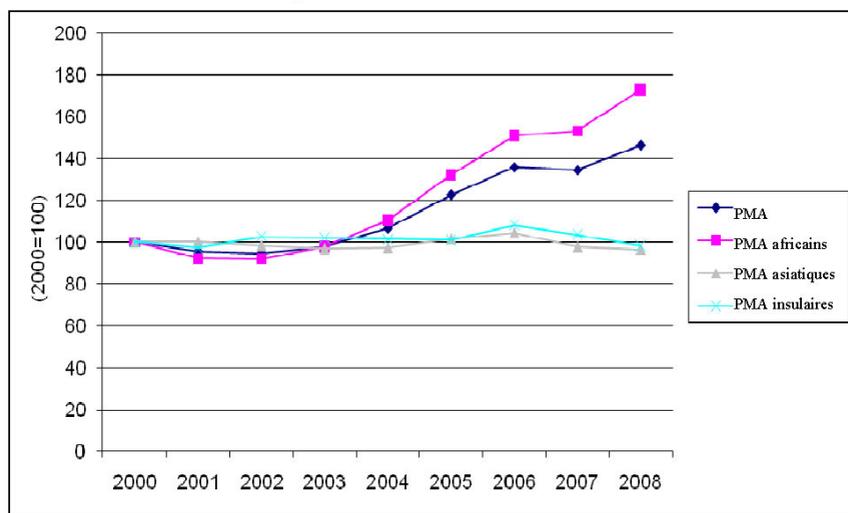
2. Termes de l'échange

30. Les termes nets de l'échange des marchandises pour les PMA en tant que groupe se sont nettement améliorés entre 2000 et 2008 (voir la figure 4.1). Ces excellents résultats sont imputables à la performance des PMA africains, dont les termes de l'échange sont étroitement liés à l'évolution des prix des produits de base. La stagnation des termes de l'échange des PMA asiatiques et des PMA insulaires dans les années 2000, comparativement à l'amélioration des termes de l'échange des PMA en tant que groupe, s'explique par le fait que l'avantage relatif des PMA est passé des produits manufacturés et des services aux produits de base.

3. Composition de la production

31. Les exportations des PMA se limitent presque exclusivement à quelques produits (voir la section V). Cette concentration structurelle a toujours nuit aux PMA et la récente évolution des prix des produits de base a renforcé cette tendance en accroissant le poids de ces produits et en décourageant toute tentative de diversification économique. Comme l'indique le tableau 4.2, les PMA ont accentué cette concentration dans le cas des exportations de carburants, celles-ci passant d'environ 40 % des exportations totales en 2000-2002 à 59,4 % en 2007-2008, tandis que la part des exportations de produits manufacturés avait diminué, représentant

Figure 4.1

Indices des termes de l'échange

Source: Globstat (CNUCED).

Tableau 4.2

Composition des exportations de marchandises en provenance des PMA, par catégorie
 (En pourcentage des exportations totales)

| Variables | Période visée | Groupes de PMA | | | | |
|---|---------------|----------------|----------------|---|----------------|------|
| | | PMA africains | PMA asiatiques | PMA africains non exportateurs de pétrole | PMA insulaires | |
| Produits de base, à l'exclusion des carburants | 2000-2002 | 30,2 | 40,4 | 72,9 | 14,2 | 62,6 |
| | 2007-2008 | 21,2 | 22,2 | 72,6 | 17,5 | 75,7 |
| Carburants | 2000-2002 | 39,5 | 48 | 5,3 | 27,2 | 0,1 |
| | 2007-2008 | 59,4 | 70,5 | 6 | 27,3 | 0,9 |
| Produits manufacturés | 2000-2002 | 29,1 | 10,2 | 20,2 | 57,8 | 33,4 |
| | 2007-2008 | 18,6 | 6,3 | 20,2 | 54,7 | 21,4 |
| Dont les textiles | 2000-2002 | 24,5 | 7,7 | 14,4 | 50,2 | 15,7 |
| | 2007-2008 | 14,3 | 3,2 | 10,8 | 47,1 | 0,6 |

Source: Globstat (CNUCED).

29 % en 2000-2002 avant de chuter à 19 % en 2007-2008. Cette évolution est attribuable à l'envolée des prix des produits de base, qui a dopé les exportations de carburants et de minéraux, à la concurrence internationale accrue concernant les produits manufacturés peu sophistiqués techniquement et à fort coefficient de main-d'œuvre ainsi qu'à la chute des prix qui a suivi.

32. Comparativement à la hausse du commerce des marchandises (25,2 %), l'augmentation des exportations de services par les PMA a été plus modeste (15,2 %), de 7,6 milliards de dollars en 2001 à 18,5 milliards de dollars en 2008. Cette année-là, les exportations de services (principalement des services touristiques) représentaient 3,6 % du PIB des PMA. Certains d'entre eux, surtout les petits pays insulaires, dépendent plus que d'autres des recettes tirées des services.

4. Commerce et crise financière dans les PMA

33. La réduction de la demande globale engendrée par la crise financière qui a touché le monde entier, associée au tarissement des crédits commerciaux, a entraîné une forte contraction du commerce international des biens et des services qui n'a pas épargné les PMA (voir la section II). Selon une étude, la valeur des exportations en provenance des PMA a chuté de plus de 43 % durant les deux premiers trimestres de 2009 par rapport au premier semestre de 2008⁸. Certains produits ont été plus touchés que d'autres durant la crise, en raison d'une baisse des prix (dans le cas des carburants et des minéraux) et/ou d'une réduction de la demande. Si l'on exclut les carburants et les minéraux, victimes de l'instabilité des prix, on constate que les exportations des PMA ont diminué de 13,5 %. La crise et la baisse des exportations qui a suivi semblent s'être stabilisées au cours du premier trimestre de 2009. Le marché des produits de base a ainsi été le premier à connaître un rebond.

34. Les répercussions commerciales que la crise a eues sur les PMA ont été exacerbées par la concentration des exportations, une concurrence accrue sur le marché des produits manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée, la mise à pied de travailleurs expatriés dans les pays développés et en développement affectés et la baisse du nombre de touristes. Les envois de fonds des travailleurs expatriés ont toutefois mieux résisté à la crise que les recettes provenant des exportations de marchandises.

B. Nouveaux marchés et importance croissante du Sud

35. La valeur totale des marchandises exportées entre des pays en développement a plus que triplé entre 2001 et 2007, passant de 752 milliards à 2 400 milliards de dollars. La valeur des exportations des PMA vers les marchés du Sud a aussi considérablement augmenté, et la part marginale qu'ils détenaient dans le commerce Sud-Sud est passée de 1,7 % en 2001 à 2,4 % en 2007. Comme l'indique le tableau 4.3, 50 % des exportations des PMA (principalement des carburants et

⁸ Centre du commerce international (CCI) (2010). ITC trade map factsheet: LDC trade recovery in 2009. www.intracen.org.

Tableau 4.3

Destination des exportations des PMA, par secteur

| <i>Variables</i> | <i>Pays développés</i> | | <i>Pays en développement</i> | | <i>Dont la Chine</i> | |
|---|------------------------|------------------|------------------------------|------------------|----------------------|------------------|
| | <i>1995-1996</i> | <i>2007-2008</i> | <i>1995-1996</i> | <i>2007-2008</i> | <i>1995-1996</i> | <i>2007-2008</i> |
| Totalité des produits | 59,6 | 47,8 | 38,8 | 50,3 | 4,1 | 23 |
| Produits de base | 56,5 | 41,3 | 38,8 | 56,9 | 5 | 28,1 |
| Produits de base, à l'exclusion des carburants | 56,3 | 42 | 37,8 | 53,5 | 1,6 | 10 |
| Produits manufacturés | 67 | 75,8 | 27,6 | 22,9 | 0,6 | 1,4 |

Source: Globstat (CNUCED).

des minéraux) sont destinées aux marchés des pays en développement, alors que ce chiffre était inférieur à 40 % en 1995-1996. Bien que la part des exportations des PMA destinées aux pays développés ait diminué, passant d'environ 60 % en 1995-1996 à 47,8 % en 2007-2008, ces marchés plus matures continuent à absorber la grande majorité des produits manufacturés des PMA, ce chiffre étant passé de 67 % en 1995-1996 à 75,8 % en 2007-2008.

36. En 2008, la Chine a remplacé l'Union européenne (UE) comme principal importateur des produits en provenance des PMA, alors qu'il achetait environ 23 % (principalement des carburants et des minéraux) de leurs exportations en comparaison de 21 % pour l'UE (principalement des produits manufacturés). D'autres pays en développement, tels que l'Inde et la Thaïlande, importent davantage de produits originaires des PMA qu'auparavant.

37. En termes de valeur, 73 % des produits des PMA exportés vers les pays en développement étaient admis en franchise de droits, principalement parce qu'ils bénéficiaient du traitement favorable accordé aux exportations de carburants et de minéraux. Alors que le droit moyen imposé aux PMA dans les pays en développement était de 12 % en 2006, les exportations agricoles étaient assujetties à des taux de droits beaucoup plus élevés que ceux appliqués aux produits non agricoles⁹. Ces chiffres illustrent bien la grande diversité des droits affectant le commerce Sud-Sud et le fort potentiel d'amélioration de l'accès aux marchés des pays en développement pour les PMA.

C. Participation au système commercial international

38. Les conditions d'accès aux marchés consenties aux PMA se sont améliorées au fil des ans grâce aux préférences commerciales accordées par les pays développés et en développement (en particulier le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde), et ce bien qu'une série d'accords multilatéraux et régionaux ait entraîné une érosion des préférences pour les PMA. Les résultats du Cycle de Doha lancée par l'OMC demeurent incertains. Les principales questions

⁹ OMC (2010). Accès aux marchés pour les produits et services dont l'exportation présente un intérêt pour les pays les moins avancés. WT/COMTD/LDC/W/46/Rev.1.

en suspens incluent l'admission en franchise, un accès sans contingent pour tous les produits en provenance des PMA, la simplification des règles d'origine, les mesures non tarifaires et les normes, une dérogation accordant des préférences au titre des services ainsi qu'un processus d'accession accéléré pour les PMA.

39. Le nombre d'accords régionaux Sud-Sud a radicalement augmenté depuis dix ans. Entre 1990 et 2003, 70 nouveaux accords commerciaux Sud-Sud ont en effet été conclus, dont 30 entre des pays africains voisins¹⁰. Alors que les accords régionaux entre pays asiatiques visent principalement à faciliter les échanges, ceux conclus entre des PMA africains ont surtout pour objectif de réduire le nombre de mesures commerciales protectionnistes entre les Parties¹¹. La mise en œuvre des accords de partenariat économique intervenus entre les cinq principaux arrangements africains et l'UE permettra de libéraliser encore davantage le commerce entre l'UE et le continent africain, mais sur une base réciproque.

40. Les diverses expériences analysées nous portent à croire qu'un meilleur accès aux marchés ne suffirait pas à lui seul à stimuler les capacités productives nationales pour entraîner des changements structurels dans les PMA. Il faut non seulement rétablir un équilibre entre les demandes extérieure et intérieure, mais aussi adopter des politiques spécifiques axées sur l'offre pour réduire les contraintes nationales et accroître les débouchés de production existants.

V. Dépendance à l'égard des produits de base

A. Accroissement de la dépendance à l'égard des produits de base

41. Les données disponibles les plus récentes indiquent que les PMA, en tant que groupe, sont devenus de plus en plus dépendants des produits de base entre 2000 et 2008, l'importance relative de ces derniers par rapport aux produits manufacturés allant croissant. Cela s'explique en grande partie par la hausse des prix des produits de base pendant cette période et par l'accroissement du volume de leurs exportations résultant de la demande internationale (voir la section IV).

42. La dépendance à l'égard de quelques produits de base (voire d'un seul d'entre eux) est traditionnellement une caractéristique importante de la structure des exportations de produits de base des PMA. Les données dont on dispose laissent entrevoir un modèle marqué par une concentration de plus en plus forte des exportations, un petit nombre de produits représentant le gros des recettes d'exportation. Selon l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschmann, la concentration des échanges serait passée de 0,33 en 2000 à 0,54 en 2008. Toutefois, cette tendance générale masque de fortes variations d'une région à l'autre. La hausse globale du degré de concentration des exportations est principalement le fait des PMA africains, dont l'indice a augmenté de 0,73 sur la période 2000-2008,

10 Yang Y. et Gupta S. (2005). Regional trade arrangements in Africa: past performance and the way forward. IMF Working Paper WP/05/36.

11 Borgatti (forthcoming). Economic integration in sub-Saharan Africa. In: Jovanovic M, ed. *International Handbook of Economic Integration*. London, Edward Elgar.

tandis que les PMA asiatiques affichaient un recul de la concentration de leurs exportations.

43. La part des exportations revenant exclusivement aux catégories d'exportations les plus importantes fournit une autre mesure du degré de concentration du commerce. Le tableau 5.1 montre que 14 pays sur 23 ont accru leur dépendance à l'égard d'un seul produit d'exportation (exprimée en tant que part du total des exportations de produits de base) au cours de la dernière période visée. Bien que reposant sur des facteurs prix, cette constatation corrobore l'opinion selon laquelle les PMA en tant que groupe sont devenus de plus en plus tributaires des produits de base en termes de recettes d'exportation, ce qui les rend plus vulnérables à l'instabilité des prix.

B. Contraintes intérieures et extérieures

44. Sur le plan intérieur, la diversification horizontale et verticale privilégiant la production de produits à plus forte valeur ajoutée a été structurellement freinée par un certain nombre de contraintes pesant sur l'offre, notamment les insuffisances de l'infrastructure, la rareté des services d'appui, le caractère rudimentaire de la technologie, le manque d'accès au crédit et des économies d'échelle inexploitées.

45. Pour résoudre ces problèmes, un programme intégré de mesures concernant l'offre doit prévoir:

a) Le renforcement des capacités institutionnelles: à la lumière des problèmes structurels rencontrés et au lendemain de la récente crise économique et financière, le besoin d'interventions plus directes des pouvoirs publics dans la gestion de l'économie peut s'avérer pressant;

b) La mise en commun et l'alignement des ressources financières: les deux plus grands défis que les PMA doivent relever sont l'alignement des flux d'aide sur les priorités fixées dans leurs stratégies nationales de développement et une mobilisation accrue des ressources intérieures;

c) Une plus grande efficacité des processus d'intégration économique régionale, afin de surmonter les contraintes imposées par l'étroitesse des marchés intérieurs et de tirer parti des économies d'échelle inexploitées, notamment sur le plan du développement technologique.

46. Les politiques nationales de diversification des exportations menées dans les PMA ont peu de chances d'être efficaces si elles ne s'accompagnent pas de mesures complémentaires prises au niveau multilatéral pour surmonter ces deux séries de contraintes. À cet égard, il convient de faire la distinction entre les conditions d'accès aux marchés (traitées à la section IV) et les véritables obstacles à cet accès, dus aux caractéristiques structurelles des chaînes d'approvisionnement et des marchés, notamment d'importants obstacles structurels (coûts irrécupérables, économies d'échelle, etc.) et comportementaux (abus de position dominante par les entreprises en place, par exemple).

Tableau 5.1

Évolution de la dépendance à l'égard des exportations d'un seul produit de base entre 2000-2002 et 2006-2008

| Pays | 2006-2008 | | 2000-2002 | | Hausse de la part, en 2006-2008, du | | | |
|--------------------|-------------------------------------|--|-----------------|--|--|--|--------|--------|
| | Part du | | Part du | | Total des exportations de marchandises (1-3) de base (2-4) | Total des exportations de produits de base (4) | | |
| | Produit de base | Total des exportations de marchandises (1) de base (2) | Produit de base | Total des exportations de marchandises (3) de base (4) | | | | |
| Angola | 333 - Pétrole brut | 95,57 | 96,39 | 333 - Pétrole brut | 89,34 | 89,62 | 6,23 | 6,76 |
| Bénin | 263 - Coton | 46,08 | 53,60 | 263 - Coton | 58,53 | 62,92 | -12,45 | -9,32 |
| Burkina Faso | 263 - Coton | 31,62 | 57,92 | 263 - Coton | 59,59 | 72,49 | -27,98 | -14,58 |
| Burundi | 971 - Or, à usage non monétaire | 38,15 | 51,57 | 071 - Café et succédanés du café | 62,95 | 63,62 | -24,80 | -12,05 |
| Tchad | 333 - Pétrole brut | 61,13 | 63,79 | 263 - Coton | 74,55 | 80,65 | -13,41 | -16,86 |
| Guinée équatoriale | 333 - Pétrole brut | 84,76 | 88,56 | 333 - Pétrole brut | 86,17 | 89,17 | -1,42 | -0,61 |
| Guinée | 285 - Minerais d'aluminium | 60,11 | 70,16 | 285 - Minerais d'aluminium | 51,51 | 66,29 | 8,61 | 3,87 |
| Guinée-Bissau | 057 - Fruits | 98,43 | 98,90 | 333 - Pétrole brut | 60,67 | 61,57 | 37,76 | 37,32 |
| Libéria | 231 - Caoutchouc naturel | 21,01 | 55,48 | 247 - Bois bruts ou équarris | 10,23 | 45,04 | 10,78 | 10,44 |
| Malawi | 121 - Tabacs bruts ou non fabriqués | 59,07 | 66,81 | 121 - Tabacs bruts ou non fabriqués | 59,67 | 67,12 | -0,59 | -0,31 |
| Mali | 971 - Or, à usage non monétaire | 74,74 | 77,81 | 971 - Or, à usage non monétaire | 65,52 | 69,32 | 9,22 | 8,48 |
| Mauritanie | 281 - Minerais de fer | 52,14 | 53,86 | 281 - Minerais de fer | 55,53 | 70,91 | -3,38 | -17,05 |
| Mozambique | 684 - Aluminium raffiné | 58,81 | 64,51 | 684 - Aluminium raffiné | 38,53 | 42,78 | 20,28 | 21,73 |

| Pays | 2006-2008 | | 2000-2002 | | Hausse de la part, en 2006-2008, du | | | |
|---------------------------------------|--|--|-----------------|--|--|--|--------|--------|
| | Part du | | Part du | | Total des exportations de marchandises (1-3) de base (2-4) | Total des exportations de marchandises (1-3) de base (2-4) | | |
| | Produit de base | Total des exportations de marchandises (1) de base (2) | Produit de base | Total des exportations de marchandises (3) de base (4) | | | | |
| Niger | 286 – Minerais d'uranium ou de thorium | 50,15 | 57,44 | 286 – Minerais d'uranium ou de thorium | 35,27 | 40,53 | 14,88 | 16,91 |
| Soudan | 334 – Huiles de pétrole | 88,92 | 90,32 | 334 – Huiles de pétrole | 63,75 | 70,36 | 25,17 | 19,96 |
| Zambie | 682 – Cuivre affiné | 68,14 | 76,76 | 682 – Cuivre affiné | 51,75 | 61,05 | 16,40 | 15,71 |
| République démocratique populaire lao | 682 – Cuivre affiné | 38,16 | 50,78 | 248 – Bois simplement travaillés | 21,34 | 45,92 | 16,82 | 4,87 |
| Myanmar | 343 – Gaz naturel brut | 45,37 | 51,13 | 343 – Gaz naturel | 17,95 | 27,31 | 27,43 | 23,82 |
| Yémen | 333 – Pétrole brut | 80,40 | 83,91 | 333 – Pétrole brut | 92,15 | 92,86 | -11,75 | -8,94 |
| Comores | 075 – Épices | 63,95 | 99,97 | 075 – Épices | 93,73 | 99,84 | -29,78 | 0,14 |
| Maldives | 034 – Poissons frais, réfrigérés ou congelés | 78,42 | 78,55 | 034 – Poissons frais réfrigérés ou congelés | 24,99 | 42,76 | 53,42 | 35,80 |
| Sao-Tomé-et-Principe | 072 – Cacao | 62,40 | 66,65 | 072 – Cacao | 88,75 | 91,28 | -26,35 | -24,63 |
| Îles Salomon | 247 – Bois bruts ou équarris | 66,73 | 70,06 | 247 – Bois bruts ou équarris | 52,88 | 65,81 | 13,85 | 4,25 |

Source: Globstat (CNUCED). Données provenant du niveau des indicatifs à trois chiffres de la CTCI, Rev.3.

* En 2000, 2002 et 2008, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux > 70 % des huiles + huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux.

47. En outre, les normes du secteur privé, dont l'action se conjugue avec le processus actuel de concentration des entreprises dans le secteur des produits de base, créent un pouvoir de marché asymétrique pour plusieurs chaînes de produits. Dans le cadre, en particulier, de chaînes agroalimentaires organisées selon une coordination verticale et déterminées par la demande, les normes du secteur privé sont devenues dans les faits des exigences impératives ayant des effets d'exclusion.

VI. Promotion des investissements et investissements étrangers directs (IED)

Flux

A. Tendence globale des investissements

48. Bien qu'entre 2000 et 2008, les PMA en tant que groupe aient connu une forte hausse de leur investissement intérieur brut (de 16,4 % à 24,8 % du PIB) en même temps qu'une amélioration de leur épargne intérieure brute (de 14,3 % à 24,2 % du PIB), leur formation brute de capital fixe, en proportion du PIB, a crû de 4 points, soit l'équivalent de la moitié de la hausse de l'investissement intérieur brut. Chaque fois qu'un lien a été mis en place entre exportation et investissement, l'investissement intérieur a progressé. Il semble toutefois qu'un tel lien n'ait fonctionné que pour les PMA exportateurs de pétrole (voir la figure 6.1).

49. Dans les années 2000, les PMA en tant que groupe ont très fortement réduit leur déficit en ressources (qui mesure leur dépendance à l'égard de l'épargne extérieure), le faisant passer de 7 % du PIB en 2000-2002 à 1,6 % en 2006. Toutefois, dans le même temps, certains des PMA les plus vulnérables ont accru leur dépendance à l'égard de cette épargne pour financer l'investissement et la consommation intérieurs, comme le démontre la hausse de leur déficit en ressources. Ce constat suscite des interrogations concernant la viabilité future de la croissance des PMA non exportateurs de pétrole et de minéraux ainsi que l'effet réel sur l'investissement et l'épargne intérieurs des PMA tributaires des ressources naturelles.

B. Les entrées d'IED

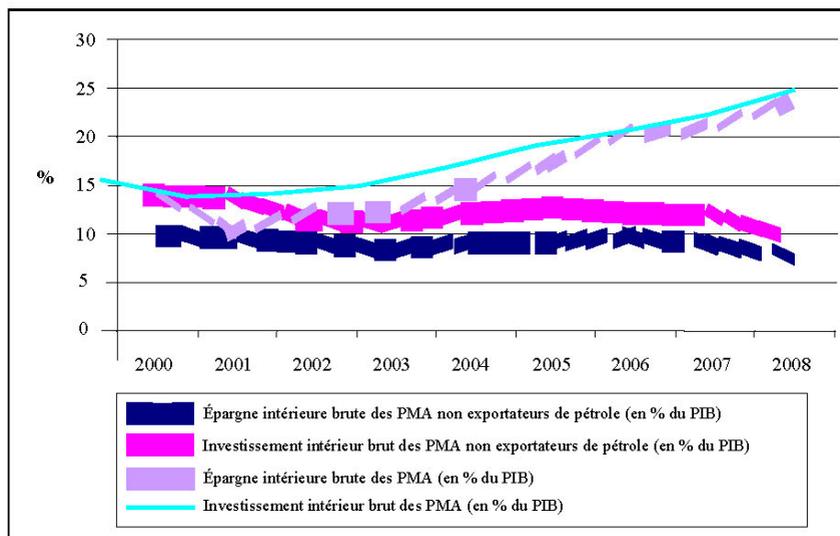
50. Depuis les années 80, les gouvernements des PMA appliquent des politiques dynamiques de promotion de l'investissement étranger qui ont conduit à une hausse des flux d'IED vers ces pays, lesquels ont crû de 25 % en rythme annuel pour s'établir à 33 milliards de dollars en 2008, comparativement à 7,1 milliards en 2001. Malgré cela, les flux d'IED à destination des PMA ne représentaient qu'un modeste 2 % du total mondial en 2008 (voir la figure 6.2).

51. Le mélange particulier de facteurs géographiques, historiques et structurels à l'œuvre dans les PMA, et notamment dans les PMA africains, a de tout temps attiré l'IED vers des enclaves de production primaire axée sur l'exportation. Ce

Figure 6.1

Investissement et épargne intérieurs dans les PMA et les PMA non exportateurs de pétrole

(En pourcentage du PIB)



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2010, en ligne.

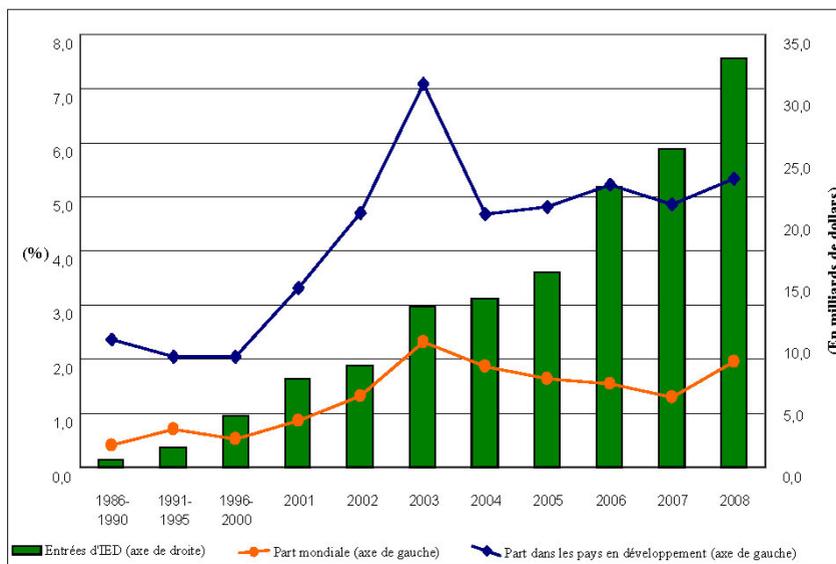
type d'IED est en général plus volatil que l'IED destiné au secteur manufacturier; en outre, les entrées d'IED dans les PMA sont restées concentrées dans une poignée de pays (sept PMA attirant plus de la moitié du total des entrées d'IED dans les PMA en 2008).

52. Parallèlement, au cours des années 2000, les flux d'IED se sont concentrés essentiellement sur les industries extractives et l'investissement dans les pays d'Afrique exportateurs de pétrole représentant plus de 60 % des entrées totales. Pendant cette période, ils ont toutefois aussi été affectés à certains secteurs, tels que les produits alimentaires, les boissons ou les tabacs, jugés importants par les investisseurs étrangers. Des secteurs de services à forte intensité de main-d'œuvre (transports, entreposage et communications ainsi qu'hôtels et restaurants) ont également attiré un haut niveau d'investissement.

53. En 2008, les flux d'IED ont surtout visé des projets entièrement nouveaux et des projets d'expansion dans le domaine de la prospection de gisements de métaux communs et de pétrole, en plus de certains investissements dans les infrastructures. Les grands projets d'IED dans les services ont pris essentiellement la forme de fusions et d'acquisitions. Parmi les composantes de l'investissement, les bénéfices réinvestis constituent une très grande part des entrées d'IED dans les pays exportateurs de ressources naturelles, en raison des engagements à long terme et des bénéfices assez confortables réalisés dans les activités extractives.

Figure 6.2

Entrées d'IED dans les PMA et leur part dans les entrées mondiales et les entrées dans les pays en développement, 1986-2008
(En milliards de dollars et en pourcentage)



Source: Base de données IED/STN de la CNUCED.

54. Bien que les pays développés aient été la principale source d'IED pour les PMA dans les années 2000, ces derniers ont également attiré de plus en plus d'IED en provenance de pays en développement tels que la Chine, l'Inde, la Malaisie ou l'Afrique du Sud, ou encore de la Fédération de Russie. Alors que les plus gros investisseurs chinois sont des entreprises publiques, les investisseurs privés chinois se sont aussi mis à jouer un rôle de plus en plus actif en Afrique. De plus, les investissements régionaux au sein de ce continent ont aussi augmenté ces derniers temps.

C. IED et investissement intérieur

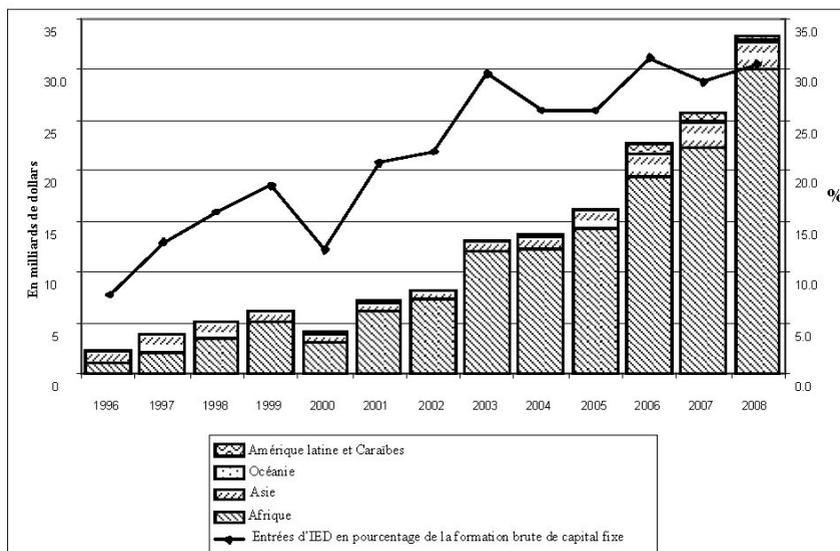
55. Bien que la part des flux d'IED dans la formation brute de capital fixe soit allée croissant ces 15 dernières années pour s'établir à quelque 30 %, contre environ 12 % en 2000 (figure 6.3), les bénéfices provenant de l'IED qui sont rapatriés ont atteint des sommets, représentant des sorties de capitaux de 12,2 milliards de dollars en 2006. L'effet global net sur l'économie nationale est donc impossible à prévoir et risque d'être propre à chaque pays.

56. On part généralement du principe que les filiales étrangères peuvent contribuer à la croissance des entreprises locales et de l'investissement intérieur (attraction) grâce à la création de liens verticaux avec ces entreprises ou de groupements sous-nationaux ou sous-régionaux d'activités interreliées. Or, les

Figure 6.3

Entrées d'IED dans les PMA, 1996-2008

(En valeur et en pourcentage de la formation brute de capital fixe)



Source: Base de données IED/STN de la CNUCED.

données dont on dispose¹² sur l'effet d'attraction ne sont pas concluantes et pour que celui-ci se produise, il faut, en général, une grande part de formation intérieure de capital pour compenser l'éventuel effet d'«éviction». Les recherches menées par la CNUCED constatent que les IED ont un effet d'attraction sur l'investissement intérieur, c'est-à-dire qu'un dollar d'IED entraîne une augmentation de l'investissement de plus d'un dollar dans la plupart des PMA. Il y a toutefois des différences pour ce qui est de l'impact sur les PMA africains et asiatiques: alors que les effets neutres semblent prévaloir en Afrique, l'effet d'attraction prédomine dans les PMA asiatiques exportateurs de produits manufacturés.

57. Les effets de l'IED sur l'investissement intérieur étant différents selon ces deux groupes de pays, les stratégies de développement et les politiques d'investissement adoptées au niveau national, telles que les mesures renforçant les liens entre les filiales étrangères et les entreprises locales, devraient être coordonnées afin d'optimiser les synergies entre l'IED et l'investissement intérieur.

D. Perspectives d'avenir

58. Les flux d'IED vers les PMA risquent de diminuer à l'avenir à cause des moindres perspectives de rentabilité offertes par les STN pendant la reprise qui a

¹² Udomkerdmongkol M. et Morrissey O. (2008). Political regime, private investment and foreign direct investment in developing countries. Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement. Art. n° 2008/109.

fait suite à la crise financière mondiale et de la volatilité persistante de la demande globale de pétrole et de minéraux et des prix de ces produits. Dans ces circonstances, le recul des entrées d'IED dans les PMA en 2009 est très préoccupant.

59. Bien que la plupart des PMA se soient efforcés d'améliorer les conditions d'investissement au fil des ans, ils ne semblent pas avoir réussi à attirer l'IED vers les secteurs productifs. Certains pays africains producteurs de pétrole cherchent à améliorer leurs politiques afin d'établir des liens plus étroits avec l'économie nationale et, partant, de tirer un meilleur parti des IED dans l'industrie pétrolière. Même si de nombreux PMA ont accordé une plus grande attention aux mesures de politique générale aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral pour accroître leur capacité d'absorption des investissements grâce aux mesures d'intégration internationale qu'ils ont adoptées, il faut manifestement revoir le rôle de l'investissement intérieur.

VII. Renforcer les capacités en vue d'accomplir des progrès structurels: infrastructures de transport; science, technologie et innovation (STI); technologies de l'information et de la communication (TIC)

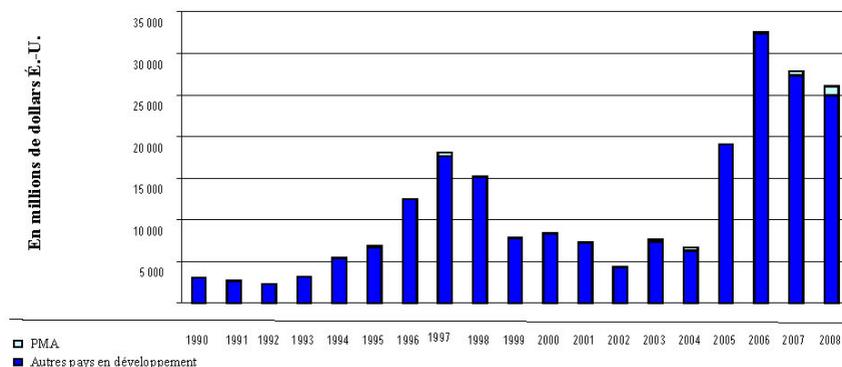
A. Investissement dans les infrastructures de transport, la connectivité et l'électricité

60. La faiblesse de l'offre d'infrastructures, surtout commerciales, a été considérée comme l'un des principaux obstacles aux progrès structurels dans les PMA, notamment les PMA sans littoral. La part, réduite, des PMA dans les investissements réalisés par le secteur privé à l'échelle mondiale dans les infrastructures de transport entre les années 90 et les années 2000 a progressé, passant de 0,7 milliard de dollars (0,9 %) à 2,7 milliards de dollars (1,9 %) (voir la figure 7.1). Le nombre de projets réalisés dans les PMA a lui aussi augmenté, passant de 12 sur 337 (dans les années 90) à 31 sur 441 (dans les années 2000). Au cours de cette dernière décennie, les investissements dans les ports maritimes des PMA ont été multipliés par plus de 27, pour atteindre 1,8 milliard de dollars (5,4 %).

61. Le tableau 7.1 montre que, selon l'indice de connectivité des transports maritimes réguliers de la CNUCED, les PMA font partie des pays les moins bien reliés parce que leurs volumes d'échanges nationaux sont en général faibles et que de faibles niveaux de développement rendent les ports moins intéressants pour le transbordement et les marchandises en transit. Toutefois, l'investissement dans les infrastructures portuaires et l'introduction d'opérations de secteur privé ont rendu les ports maritimes de plusieurs PMA plus attractifs comme ports d'escale pour les compagnies internationales de transports maritimes réguliers.

62. Le nombre moyen d'entreprises de transport de conteneurs fournissant des services à partir et à destination des PMA représente un tiers de la moyenne mondiale, ce qui signifie que les importateurs et les exportateurs des PMA ont moins

Figure 7.1

Investissement dans des projets d'infrastructures de transport, 1990-2008

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant de la Banque mondiale et de la base de données du projet PPI (participation privée dans l'infrastructure) du Mécanisme consultatif pour le renforcement des infrastructures par des partenariats public-privé (PPIAF), <http://ppi.worldbank.org>.

Tableau 7.1

Indice moyen de connectivité des transports maritimes réguliers, par groupes de pays, en 2009

| | <i>Pays développés</i> | <i>Pays en transition</i> | <i>Pays en développement</i> | <i>PMA</i> | <i>Total</i> |
|-----------------------------|------------------------|---------------------------|------------------------------|------------|--------------|
| Afrique | | | | 70 | 89 |
| Asie | 70 | 136 | | 60 | 69 |
| Europe | 63 | 100 | | | 68 |
| Amérique latine et Caraïbes | 83 | | 92 | 124 | 92 |
| Amérique du Nord | 86 | | | | 86 |
| Pacifique | 79 | | 92 | 132 | 103 |
| Total | 68 | 106 | 76 | 109 | 81,5 |

Source: Calculs de la CNUCED d'après des données fournies par Containerisation International Online.

de choix pour s'assurer par contrat un service de transport maritime conteneurisé. Les données montrent qu'il y a une étroite corrélation entre, d'une part, un faible niveau de concurrence et, d'autre part, des taux de fret et des coûts de transaction avec l'étranger plus élevés. La moyenne mondiale, par pays, des liaisons directes offertes par des services de transports maritimes réguliers est restée stable entre 2006 et 2009 alors qu'elle a diminué de 20 % dans les PMA.

63. La disponibilité de l'alimentation en énergie est une condition préalable importante au développement. L'analyse de la CNUCED montre qu'il existe une étroite corrélation entre hausse de la production d'électricité et augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises. Cette constatation implique que l'infrastructure énergétique est aussi importante que l'infrastructure des transports pour le développement des échanges, la création d'emplois et la croissance économique¹³.

B. STI

64. La mise en place de solides capacités en matière de STI dans les PMA est une condition préalable à la pérennité de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Dans les années 2000, les responsables politiques des PMA ont appliqué de plus en plus de politiques et de stratégies visant à renforcer les capacités dans ce domaine en tablant sur des transferts de technologie au sens classique, ce qui a donné des résultats mitigés. La CNUCED soutient que, pour inverser cette tendance, les politiques adoptées devraient reposer sur l'acquisition dynamique de connaissances technologiques (apprentissage technologique) par les entreprises locales et sur l'innovation commerciale, ce qui exige d'adopter la technologie existante et de l'adapter aux caractéristiques locales.

65. Les analyses faites à partir de six PMA sélectionnés ne révèlent aucune amélioration notable dans les capacités de ces pays en matière de STI au cours de la décennie écoulée. Par exemple, selon les données de l'UNESCO, les dépenses de recherche-développement (R-D), exprimées en proportion du PIB, ont soit diminué, soit légèrement augmenté, à partir d'un point de départ déjà bas et représentent moins de 0,5 % du PIB respectif de ces pays. Aucune tendance ne se dessine clairement à part le fait que les dépenses de R-D ont été insuffisantes. De surcroît, les PMA n'ont connu aucune amélioration de l'offre de scientifiques entre 1996 et 2006 alors que les chiffres ne varient guère.

66. Entre 2007 et 2009, la CNUCED a procédé à des examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation afin d'évaluer l'évolution de la situation locale dans trois PMA: l'Angola, le Lesotho et la Mauritanie. Ces examens ont confirmé la nécessité d'intégrer et d'adapter toutes les politiques aux stratégies nationales de développement. Les principaux obstacles à une meilleure capacité d'absorption technologique sont le manque de ressources, le caractère limité des courants de technologie au sein des partenariats public-privé, l'insuffisance de TIC et de personnel dans les institutions clefs, le manque d'établissements de formation technique ainsi que la fuite des cerveaux.

67. Les brevets constituent un bon indice de l'amélioration des capacités d'un pays dans le domaine de la science et de l'innovation. Or, selon les données de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, au cours de la

13 CNUCED. *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés: Développer les capacités productives*. Publication des Nations Unies, numéro de vente F.06.II.D.9, New York et Genève.

période comprise entre 1989 et 2008, seuls 32 brevets sur 3 millions provenaient de PMA et, au cours des cinq dernières années, pas plus de 9 sur 1 million.

C. TIC

68. Un meilleur accès aux TIC est l'une des avancées les plus positives qu'aient connue les PMA depuis dix ans. Les améliorations ont été particulièrement nettes en ce qui concerne la téléphonie mobile (voir le tableau 7.2). La transformation structurelle de ces pays aurait tout à gagner à ce que celle-ci et d'autres améliorations apportées dans le domaine des TIC soient davantage exploitées.

Tableau 7.2

Abonnements de téléphonie mobile, pour 100 habitants, dans les PMA, en 2000 et 2007
(Nombre de PMA ayant un certain niveau de pénétration)

| <i>Nombre d'abonnements pour 100 habitants</i> | <i>2000</i> | <i>2007</i> |
|--|-------------|-------------|
| Inférieur à 1 | 41 | 2 |
| 1-10 | 7 | 14 |
| 10-30 | | 28 |
| Supérieur à 30 | | 5 |
| Données non disponibles | 1 | |
| Total | 49 | 49 |

Source: Analyse par la CNUCED de données provenant de l'Union internationale des télécommunications, World Telecommunication/ICT Indicators database.

69. En Afrique et en Asie, les microentreprises du secteur de l'agriculture et de la pêche se servent maintenant du téléphone mobile pour obtenir des renseignements sur les conditions météorologiques et les prix du marché, pour acheter et vendre des intrants et pour négocier les prix. Tout récemment, le téléphone mobile est devenu un moyen de faire des transactions financières ou d'offrir une assurance, et il représente une source de revenus pour les petits vendeurs des pays en développement.

70. Toutefois, la fracture entre populations rurale et urbaine en termes d'accès aux TIC persiste puisque, dans certains PMA, moins de 1 % des foyers ruraux en bénéficie. Même quand il existe une infrastructure dans ce domaine, son utilisation est souvent limitée par l'insuffisance des infrastructures d'appui (électricité).

71. D'après l'Union internationale des télécommunications, en 2009, le prix mensuel moyen du sous-panier «mobile cellulaire» représentait 5,7 % du revenu par habitant. Dans les pays développés, cette proportion était de 1,2 % et, dans les pays en développement, de 7,5 %.

72. Dans d'autres domaines, comme la téléphonie fixe, l'accès à Internet et le raccordement au haut débit, les PMA étaient encore, en 2008, très loin derrière d'autres pays. S'agissant de la téléphonie fixe, il y avait moins d'une ligne fixe pour 100 habitants. On dénombrait 24 utilisateurs d'Internet pour 1 000 habitants dans

les PMA. Enfin, concernant le raccordement au haut débit, le taux de pénétration moyen mondial était environ 200 fois plus élevé que dans les PMA¹⁴.

VIII. Apport d'aide étrangère et scénario de la dette

A. Tendances du courant d'aide

73. Les devises dont les PMA ont besoin pour importer des biens d'équipement (ainsi que d'autres formes de financement du développement) constituent un aspect important du financement des investissements visant à soutenir leur diversification et leur transformation structurelle. Le graphique 8.1 montre que malgré une augmentation régulière des flux d'aide publique au développement (APD) depuis 1998, que l'on inclue ou non l'allègement de la dette, le total des flux nets d'APD versés aux PMA est demeuré bien inférieur au niveau des engagements pris ces dix dernières années. En 2008, les versements publics nets, en termes réels, en faveur des PMA, hors allègement de la dette, s'élevaient à environ 21,5 milliards de dollars, contre quelque 10,5 milliards de dollars en 2000-2001. L'écart sans précédent enregistré en 2008 entre l'APD réelle, les engagements pris dans ce domaine et l'aide effectivement versée (6,7 milliards de dollars) est le reflet de l'impact de la crise financière sur les comptes financiers des donateurs. Un tel écart, qui risque de se reproduire en 2009, pourrait aussi nuire à l'équilibre budgétaire des PMA exportateurs de produits agricoles qui sont tributaires de l'aide, pour qui les versements nets réels d'APD représentaient un cinquième du PIB pendant la période 2006-2008.

74. Il convient de mettre en rapport l'augmentation des apports d'APD aux PMA et le rythme auquel les réserves internationales ont crû¹⁵ (de 15 milliards de dollars en 2000 à 43 milliards de dollars en 2006), ce qui a réduit les ressources extérieures disponibles pour les capacités productives et les changements structurels.

75. Le rôle de l'aide dans le développement, sous forme de renforcement des capacités productives, de création d'emplois, d'augmentation de la valeur ajoutée nationale et de contribution aux changements structurels, semble avoir été négligé au profit de l'accent excessif mis sur les dépenses sociales dans les PMA (voir le graphique 8.2). En 2008, la part des versements destinés à l'infrastructure économique et aux secteurs productifs était de 19 %, contre quelque 43 % pour l'infrastructure sociale et les services. Or, pour parvenir à opérer une transformation structurelle, toute hausse de l'APD destinée à l'infrastructure sociale et aux services doit s'accompagner d'une hausse analogue en faveur de l'infrastructure économique et des secteurs productifs.

76. Bien que la dépendance à l'égard de l'aide soit encore forte dans les PMA par rapport aux autres pays (graphique 8.3), la tendance générale affichée récemment

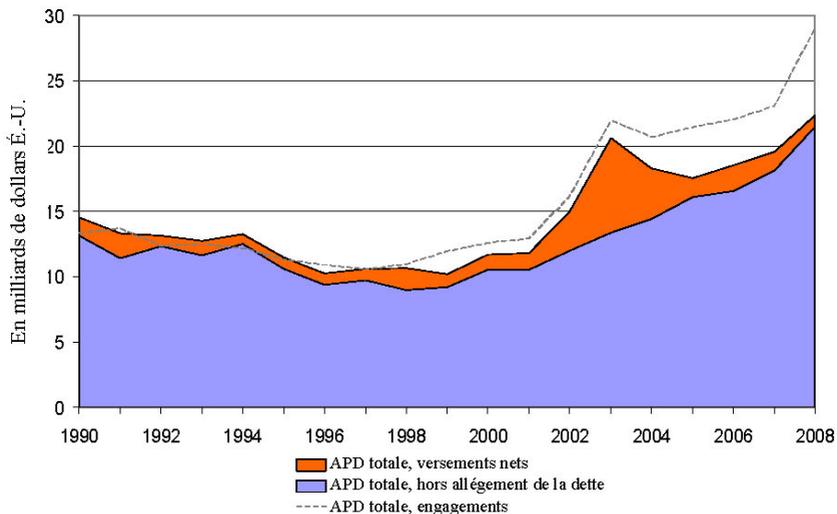
14 CNUCED (2009). *Information Economy Report 2009: Trends and Outlook in Turbulent Times*. Publication des Nations Unies, numéro de vente E.09.II.D.18, New York et Genève.

15 CNUCED (2008).

Graphique 8.1

APD versée aux PMA et allègement de la dette

(Versements, en dollars É.-U. constants de 2007)

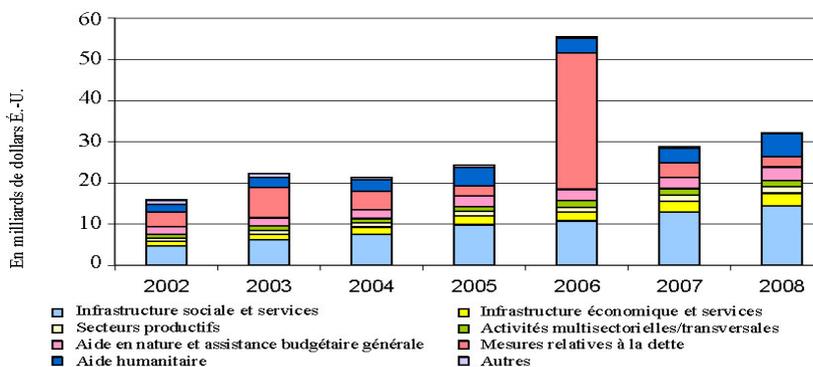


Source: OCDE.

Graphique 8.2

Composition de l'APD versée aux PMA

(Versements nets, en dollars É.-U. constants de 2007)



Source: OCDE.

par les premiers est encourageante (tableau 8.1). Les chiffres agrégés masquent les différences de taille qui existent au sein de ce groupe: les pays privilégiant dorénavant les activités manufacturières sont devenus moins dépendants de cette aide, qui ne représente qu'environ 3 % de leur PIB, alors que les PMA exportateurs de produits agricoles et de minéraux ont vu cette dépendance s'accroître au cours de la décennie écoulée, l'APD comptant pour quelque 20 % de leur PIB. Selon les prévisions, le rapport APD nette/RNB (revenu national brut) devrait, pour ce groupe, reculer en 2008, passant de 10,5 % (1990-1999) à environ 7,9 %. C'est dans les PMA africains que cette tendance à la baisse demeure le plus perceptible.

Graphique 8.3

PMA et non-PMA: part de l'aide dans les dépenses publiques

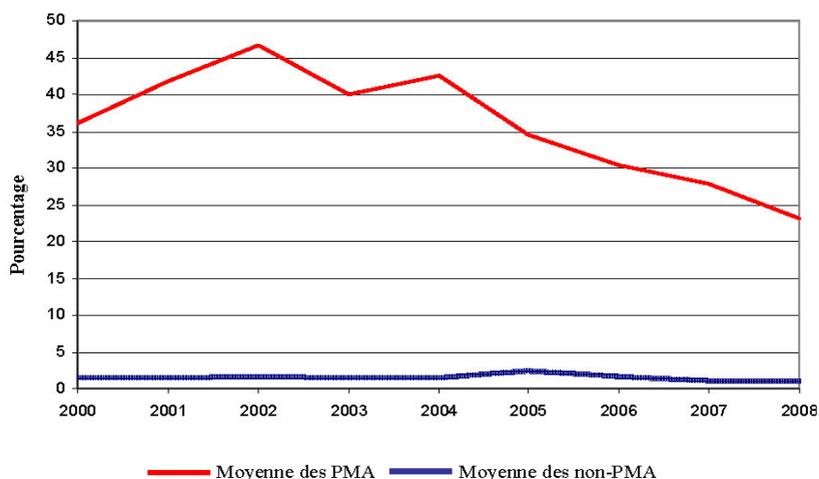


Tableau 8.1

ADP nette en pourcentage du RNB

| | Période | | | |
|----------------|-----------|-----------|------|-------------------|
| | 1990-1999 | 2000-2005 | 2007 | 2008 (projection) |
| PMA | 10,5 | 9,7 | 8,3 | 7,9 |
| PMA africains | 13,3 | 12,8 | 9,4 | 8,5 |
| PMA asiatiques | 6,0 | 5,2 | 5,9 | 6,5 |
| PMA insulaires | 15,2 | 17,9 | 14,8 | 12,7 |

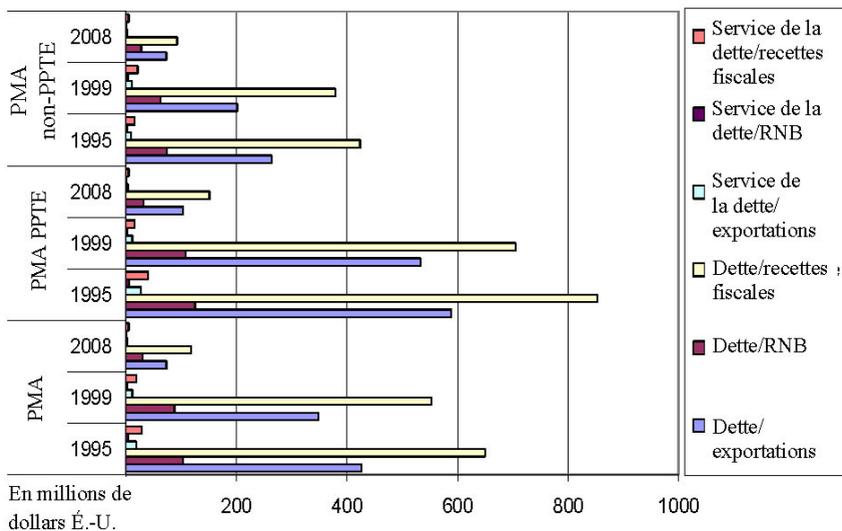
Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, en ligne.

B. Scénario de la dette

77. Trente et un PMA sont des pays pauvres très endettés (PPTE). Des réductions de l'encours de la dette, conjuguées à l'initiative PPTE, aux initiatives multilatérales de réduction de la dette et à la croissance internationale vigoureuse des années précédentes, ont entraîné une majoration très nette des indicateurs de la dette entre 2003 et 2007 pour les pays en développement en général et les PMA en particulier. Le graphique 8.4 montre en effet un redressement de tous les indicateurs relatifs à la dette des PMA en tant que groupe et des PMA PPTE en particulier (service de la dette/recettes fiscales, service de la dette/RNB, service de la dette/exportations, dette/recettes fiscales, dette/RNB et dette/exportations).

Graphique 8.4

Indicateurs de la dette pour les PMA, les PMA PPTE et les PMA non-PPTE



Source: Indicateurs du développement de la Banque mondiale.

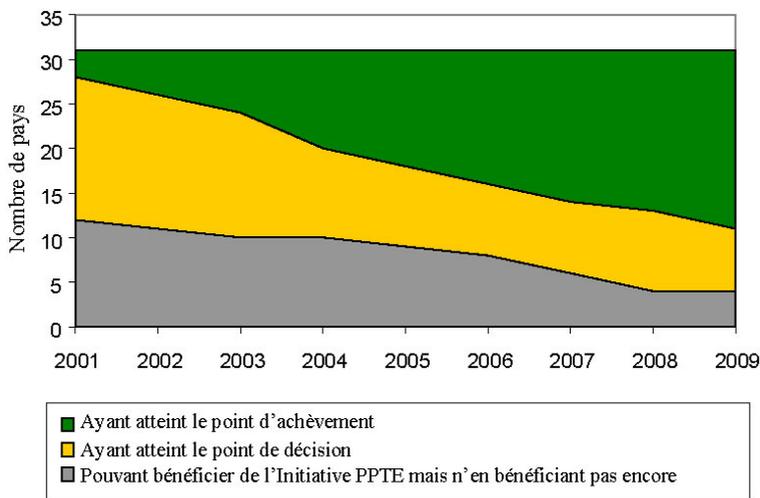
78. Par ailleurs, le nombre de PME qui ont atteint le point d'achèvement et bénéficient d'une annulation de leur dette n'a cessé de croître depuis dix ans (voir le graphique 8.5), ce qui a contribué au redressement des indicateurs de leur dette. Certains PMA ont vu une amélioration spectaculaire desdits indicateurs dans les années 2000: le Mozambique, la Sierra Leone et la Zambie, par exemple, ont réussi à ramener l'encours de leur dette extérieure, exprimé en pourcentage du RNB, de plus de 180 % en 2000 à moins de 45 % en 2007.

C. La crise: courant d'aide et dette

79. Les PPTE sont touchés de plusieurs façons par la crise économique et financière mondiale. Les pays qui avaient atteint le point d'achèvement se trouvent

Graphique 8.5

Statut des PMA PPTE au fil du temps



aux prises avec un déficit courant de 8 % de leur RNB en moyenne, et le déficit courant moyen des pays qui ont atteint ou presque atteint le point de décision dépasse 10 % de leur RNB. Selon le FMI, le nombre de pays à faible revenu, des PMA pour la plupart, qui souffrent d'une grande vulnérabilité liée à l'endettement reste élevé. Les perspectives relativement stables de la dette de ces pays reposent sur l'hypothèse centrale selon laquelle la crise ne nuirait pas, à long terme, à la croissance économique. Il faut donc un accès continu et de plus en plus large à des ressources financières à des conditions très favorables pour préserver la viabilité de la dette au-delà du point d'achèvement.

IX. Observations finales

80. La croissance économique mondiale enregistrée entre 2001 et 2008 a permis à de nombreux pays en développement, surtout des PMA, de se maintenir à flot. Nombre d'entre eux ont connu une croissance économique solide dans un contexte de relative stabilité macroéconomique marqué par une faible inflation et l'amélioration du solde de leurs ressources, notamment des apports d'IED et d'APD soutenus. Dans la plupart des PMA, il est toutefois douteux que ces résultats soient dus à des progrès structurels (porteurs de dynamisme et irréversibles). Pendant cette période, ce groupe a subi de plein fouet les effets des crises alimentaire et énergétique, ce qui a eu une incidence sur leur balance commerciale, mais ils ont mieux résisté à la crise financière que d'autres pays en développement. Dans l'ensemble, les occasions et les risques imputables aux forces de la mondialisation ont entraîné, pour les PMA, une part plus importante de risques sur l'étranger sans

qu'il y ait, pour la grande majorité d'entre eux, convergence avec des pays plus avancés.

81. La position marginale qu'occupent les PMA dans les investissements, les échanges et les revenus mondiaux est restée peu ou prou inchangée. Les quelques améliorations enregistrées ne peuvent dissimuler les faiblesses structurelles qu'affichent ces pays, dont la majorité est encore très loin de satisfaire aux critères de sortie de la catégorie des PMA et d'atteindre les OMD. La plupart des PMA n'ont pas connu de progrès structurels car ils n'ont pas su saisir les occasions qui s'offraient de renforcer leurs capacités et de pousser plus loin la spécialisation économique. Dans le même temps, le développement des infrastructures et les capacités scientifiques et techniques dont ils disposaient n'étaient notamment pas suffisants pour leur permettre de s'élever dans les chaînes de valeur internationales correspondantes.

82. Pour accélérer les progrès structurels et, dans certains cas, inverser le processus de désindustrialisation, il faut revoir les politiques de développement adoptées par les PMA et leurs partenaires de développement, surtout à la lumière des enseignements tirés des récentes crises mondiales. Les PMA devraient appliquer un mélange de mesures macroéconomiques, commerciales et d'investissement empreintes de prudence et de stratégie pour parvenir à un équilibre entre réformes des marchés et interventions des pouvoirs publics. Cela suppose, concrètement, la mise en place d'un cadre macroéconomique qui facilite les progrès structurels prévoyant un recours actif aux dépenses publiques, à la politique monétaire et à la gestion des taux de change. Des interventions stratégiques devront être faites par le biais des politiques commerciale et d'investissement pour orienter l'IED et les autres ressources extérieures vers un renforcement des capacités productives qui soit une passerelle vers l'emploi. Vu la diversité croissante des besoins des PMA, une nouvelle génération de mesures internationales d'appui est souhaitable, notamment dans des domaines comme le développement des infrastructures ou les capacités technologiques. Cette approche suppose l'instauration d'un fonds d'investissement sectoriel et de mesures d'adaptation particulières telles que des moratoires sur la dette.

**RÉUNION DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS
LES MOINS AVANCÉS :
PRINCIPAUX DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PMA
18-19 février 2010**

(TD/B/EX(49)/CRP.1, 3 juin 2010)

CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT ET DU COMMERCE

Quarante-neuvième réunion directive

Genève, 8-9 juin 2010

Point 2 (a) de l'ordre du jour provisoire

**Synthèse par le Président de l'Équipe spéciale interdivisions de la CNUCED
chargée de préparer la Conférence LDC-IV***

La CNUCED a été chargée par l'Accord d'Accra et les résolutions de l'Assemblée générale de contribuer activement aux préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC-IV) sous la direction du Bureau des Nations Unies du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLLS). La Conférence est prévue pour le premier trimestre de l'année 2011.

L'automne dernier, une Équipe spéciale interdivisions a été constituée par le Secrétaire-général de la CNUCED sous la présidence de son Conseiller spécial pour les pays les moins avancés (PMA) afin de coordonner, en étroite collaboration avec la Division Afrique, les PMA et les Programmes spéciaux en faveur de ces pays, le grand nombre de travaux effectués par la CNUCED pour préparer la Conférence LDC-IV.

Dans ce contexte, le Secrétaire-général a convoqué une réunion du groupe spécial d'experts, du 18 au 19 février 2010 à Genève, pour aborder les principaux défis auxquels sont confrontés les PMA en matière de développement. Les discussions menées lors de cette réunion feront l'objet d'un document préparé par la CNUCED en vue de la Conférence LDC-IV.

Les participants et les experts de la CNUCED sont présentés sur le site Web de la CNUCED à l'adresse : <http://www.unctad.org/Templates/Meeting.asp?intItemID=2068&lang=1&m=18891&year=2010&month=2>

Objectifs

Le premier objectif de la réunion de ce groupe d'experts a été de mieux nous faire comprendre la dynamique qui s'est installée dans les PMA au cours des dix

* Ce document de séance n'a pas été édité.

dernières années ou plus. Sur ce point, les débats de ces deux derniers jours nous ont éclairé de manière significative sur les changements (ou l'absence de changements) qui se sont produits dans les économies des PMA dans un passé récent.

Le second objectif a été de tirer quelques enseignements essentiels et une vision plus approfondie de la situation des PMA à partir des présentations invitant à la réflexion, des discussions des experts et des commentaires formulés par l'assemblée. Nous comprenons mieux maintenant quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les PMA, surtout au lendemain de la crise.

Plutôt que d'effectuer un examen exhaustif du Programme d'action de Bruxelles, ce qui n'a jamais été l'un de nos objectifs, nous avons adopté une approche plus stratégique, et peut-être plus intelligente, en étudiant la dynamique des résultats obtenus par les PMA ces dix dernières années. Cette réunion n'avait pas nécessairement pour objet de formuler des recommandations sur ce que les PMA doivent faire à l'avenir, sa finalité était plutôt de parvenir à mieux cerner les modèles de développement passés des PMA.

Une chose est sûre, personne ne souhaite répéter les grandes conférences décennales et leurs longues listes de recommandations jetées en vrac. Par conséquent, les solutions aux défis de développement auxquels sont confrontés les PMA doivent être abordées d'une façon différente, en termes d'élaboration et de contenu ainsi qu'en termes de fonctionnalité. Être parvenus à ce consensus constitue en soi un pas en avant car il marque le début d'une nouvelle approche concernant la façon de traiter la problématique. À mesure que nous avançons dans les préparatifs de la Conférence LDC-IV, ce message doit prendre de l'ampleur, se préciser et s'imprégner d'un élan intellectuel.

Les PMA et le changement structurel

Concernant les résultats obtenus par les PMA, les principaux points soulevés au cours de la réunion ont été les suivants : Les performances des PMA se sont améliorées au cours des dix dernières années, mais elles demeurent minimes, à base étroite, fragiles et dissemblables. Cette amélioration est encore bien loin de ce qu'il convient d'attendre pour catalyser le dynamisme caractéristique d'autre pays en développement et auquel les PMA aspirent.

La réunion a pris note de la situation des PMA quant à l'objectif légitime de progresser et de sortir du groupe des PMA, lié à l'objectif fondamental de « changement structurel ». Ancrer l'analyse des résultats sur le concept de changement structurel a généré quelques débats, notamment sur la justesse de concepts similaires, par exemple, les expressions « progrès structurels » et « transformation structurelle » ont également été considérées.

Il a été constaté que 10 PMA sur 49 ont réalisé des progrès significatifs pour atteindre les seuils d'admission au retrait de la liste des PMA et que 7 autres sont susceptibles d'y parvenir avec le temps. Ceci s'ajoute aux trois cas actuels d'admission au retrait (Guinée équatoriale, Maldives, Samoa), alors que près de 60 pour cent des PMA (29 sur 49) ne peuvent y opter dans un futur proche. Les

experts ont observé que, alors que l'accomplissement de réels progrès structurels peut permettre d'avancer vers les seuils d'admission au retrait de la liste des PMA à un moment ou à un autre, l'inverse n'est pas forcément vrai (souvent discutable) comme le montrent les pays extrêmement vulnérables qui sont ou qui ont été en passe de perdre leur statut de PMA. Les progrès structurels, une notion essentiellement dynamique, sont importants pour tous les PMA, quelles que soient leurs performances sous les seuils d'admission.

La nécessité de mieux comprendre l'interaction entre les critères d'admission au retrait de la liste des PMA, les objectifs du Millénaire pour le développement et les changements structurels a également été soulignée. Il a été admis que ces trois éléments vont dans le même sens. La question est de savoir s'ils évoluent en tandem ou s'ils suivent un ordre précis. En dépit de grandes améliorations quant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la mise en œuvre de changements structurels, la question de l'admission au retrait de la liste des PMA et des critères associés mérite plus d'attention.

L'autre point qui est ressorti clairement de la réunion est celui de la croissance différenciée. L'hétérogénéité du groupe des PMA se manifeste dans les différents environnements des pays (conditions initiales) et également dans les résultats obtenus et la diversité des politiques adoptées. Indubitablement, les conditions initiales déterminent une partie des résultats obtenus par les pays, alors que le reste dépend de la force et de la mise en œuvre des politiques adoptées. La question de l'hétérogénéité s'est posée principalement par rapport aux différents résultats obtenus par l'Asie et l'Afrique et par les exportateurs de pétrole/exportateurs de produits manufacturés par opposition aux exportateurs de produits agricoles. En même temps, cependant, cette forte dichotomie entre l'Asie et l'Afrique peut ne pas perdurer comme le montre le Lesotho, un petit pays qui a été capable d'entreprendre une importante transformation structurelle en partant d'une économie exclusivement agro-pastorale et en devenant exportateur de produits manufacturés.

Concernant les handicaps structurels communs touchant les PMA, il a été ouvertement soutenu que nous devons être sensibles aux besoins individuels de ces pays.

Résultats commerciaux

Les PMA demeurent en marge du commerce international. La part des PMA dans le commerce international des biens et des services est passée de 0,57 pour cent en 2001 à 0,83 pour cent en 2008, et la part des produits a augmenté de 0,58 pour cent à plus de 1 pour cent en 2008 pour la première fois depuis des décennies. La part des PMA dans le commerce de services stagne à 0,5 pour cent malgré une augmentation de leur valeur. La part des PMA dans le commerce des marchandises Sud-Sud a augmenté de 1,7 pour cent à 2,4 pour cent au cours de la même période. Les exportations des PMA ont diminué après les crises financière et économique, mais elles ont récemment montré quelques signes de récupération.

Les résultats commerciaux des PMA restent fragiles compte tenu d'une base d'exportation très étroite, principalement des produits de base, ce qui accroît leurs

vulnérabilités face aux chocs économiques extérieurs. Les PMA ont affiché un déficit courant pendant la décennie, indiquant une forte dépendance à l'égard des importations destinées à la consommation et au développement industriel. Les PMA demeurent extrêmement vulnérables aux chocs climatiques et naturels comme le montre la situation en Haïti.

L'importance de l'accès au marché pour les PMA a provoqué un grand débat. Il a été admis que celui-ci n'était pas suffisant en dépit de son importance. Une capacité de l'offre efficace est tout aussi capitale. La résilience économique des PMA doit être renforcée afin de les aider à diversifier la production et à accroître leur valeur ajoutée. Il convient de les aider à produire et à réaliser des échanges dans les secteurs/produits/services du commerce international affichant le plus grand potentiel de croissance et contribuant à aider les populations pauvres, générant d'importants revenus et respectant l'environnement. Le développement et le commerce des services tels que les services touristiques, la présence de fournisseurs de services et les services liés aux technologies de l'information représentent des moteurs essentiels pour réaliser cette transformation. L'intégration régionale et le commerce Sud-Sud sont particulièrement importants car ils peuvent aider les PMA à diversifier leur production et leurs marchés.

L'analyse du commerce des PMA doit également tenir compte de l'efficacité des systèmes et des éléments préférentiels d'accès au marché tels que les règles d'origine, les mesures non tarifaires et les normes de produit. Le flux et la composition de l'Aide pour le commerce destinée aux PMA doivent être examinés minutieusement, surtout pour déterminer sa contribution à la création d'une infrastructure de soutien au commerce.

État de la promotion de l'investissement

Les débats ont mis en avant le rôle majeur de l'investissement direct étranger pour les économies des PMA : la part de l'investissement direct étranger dans l'investissement national atteint près de 33 pour cent, par rapport à 13 pour cent en moyenne dans les pays en développement, et dépasse l'APD bilatérale depuis 2004, ce qui en fait le plus important flux de ressources dirigé aux PMA. Quoi qu'il en soit, seuls quelques industries et pays bénéficient des investissements directs étrangers. L'essentiel des investissements est destiné aux industries extractives, surtout en Afrique, et aux services et aux télécommunications en Asie.

La question de savoir quel volume d'investissement direct étranger pouvait compléter ou même remplacer la formation de capital par les entreprises nationales a été abordée. Il est apparu que ce type d'investissement a également servi aux fusions et aux acquisitions plutôt qu'au développement des capacités de production.

L'effet « d'attraction » des flux d'investissement étranger dans les PMA se produit à travers la stimulation de l'investissement national, mais également à travers les liens qui sont créés par la suite avec le reste de l'économie. C'est ce dynamisme déployé pour catalyser l'avantage comparatif national qui accroît les bénéfices associés à l'investissement étranger. La promotion des liens entre les entreprises étrangères et les entreprises nationales est restée un défi dans les PMA.

Les différences entre les pays quant aux effets de l'investissement direct étranger sur l'investissement national suggèrent que les stratégies de développement nationales et les politiques d'investissement, y compris les liens entre les filiales étrangères et les entreprises nationales, doivent être coordonnés afin de maximiser les synergies entre l'investissement direct étranger et l'investissement national.

Outre les capitaux, l'investissement direct étranger apporte la technologie, le savoir-faire, l'accès aux marchés internationaux et l'intégration dans des chaînes logistiques mondiales dirigées par des sociétés transnationales. Par conséquent, les PMA doivent utiliser et attirer plus efficacement l'investissement direct étranger afin de créer des capacités de production et des avantages comparatifs. Cependant, les petits pays et les pays pauvres rencontrent des difficultés à attirer l'investissement direct étranger. En 2008, les PMA ont collectivement attiré moins de 1 pour cent du stock d'investissement direct étranger mondial. Le contexte juridique et les accords d'investissement bilatéraux ont été considérés comme précieux pour attirer l'investissement direct étranger mais pas suffisants. Les pays doivent sans cesse améliorer le climat d'investissement pour les investisseurs étrangers et nationaux. Les décideurs doivent faciliter la création de liens avec les entreprises locales et développer leurs capacités pour tirer avantage de l'investissement direct étranger.

Bien qu'il aide les pays à croître, l'investissement direct étranger ne peut pas tirer la croissance économique. Concernant ce point, les PMA pourraient utiliser plus efficacement des mesures facilitant l'accès aux marchés telles que les initiatives Tout sauf les armes de l'Union européenne et African Growth and Opportunity Act (AGOA) (loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique) des États-Unis. Quoi qu'il en soit, de leur côté, les PMA doivent impérativement créer et encourager les capacités nationales dans les infrastructures matérielles, la production et les institutions soutenant l'investissement privé afin de renforcer les liens nécessaires entre les secteurs d'exportation des sociétés transnationales et le reste de l'économie, et d'intégrer leur chaîne logistique mondiale.

Produits de base

Les PMA sont devenus de plus en plus dépendants à l'égard des produits de base au cours des dix dernières années. L'importance croissante des exportations de produits de base par rapport aux exportations de produits manufacturés est due à la hausse sans précédent des prix des produits de base au cours de cette période (plutôt qu'à une hausse du volume des exportations). Ce développement a par conséquent exposé les recettes d'exportation à la volatilité des prix, exacerbant la vulnérabilité des pays. Les effets de cette hausse soudaine ont été différents selon les groupes de PMA. Celle-ci a été avantageuse pour les PMA exportateurs nets de produits de base (surtout ceux exportant des combustibles), même si elle a entraîné des problèmes pour gérer les revenus exceptionnels obtenus de sorte qu'ils contribuent au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Pour les PMA qui sont importateurs nets de combustible ou d'aliments, cette hausse a au contraire affecté la balance des paiements. La plupart de ces PMA ont accumulé d'énormes déficits fiscaux en raison de la flambée des prix des aliments en 2008.

L'importance du secteur agricole dans les PMA pour sa contribution au PIB et à l'emploi et pour son potentiel pour la réduction de la pauvreté a été soulignée, même s'il a été admis que ce secteur n'attire pas les ressources proportionnellement à sa contribution réelle et potentielle. Tous se sont accordés pour dire qu'il fallait consacrer davantage de ressources à ce secteur afin d'accroître la productivité, l'efficacité et les résultats.

Au cours des débats, d'autres éléments sont apparus comme particulièrement importants pour les PMA, à savoir la problématique des ressources naturelles et l'importance d'une bonne gouvernance pour assurer la gestion adéquate des recettes engendrées par les ressources naturelles. La nécessité d'examiner la question des barrières d'entrée sur les marchés a été soulignée, en particulier, parce que les politiques nationales concernant la diversification des exportations ont peu de chance d'être efficaces sans une action complémentaire au niveau multilatéral pour résoudre ces contraintes.

Transports, facilitation du commerce, technologie et innovation

Des inégalités économiques persistantes ajoutées à un accès limité aux informations, à l'éducation et à la formation se traduisent, dans de nombreux PMA, par une absence durable de capacités permettant d'absorber et d'utiliser la science et la technologie et de s'y adapter, et par conséquent d'innover. L'accès aux technologies de l'information, en particulier le nombre d'abonnements de téléphonie mobile, a été l'un des développements les plus positifs dans les PMA. Malheureusement, dans d'autres domaines tels que l'internet à haut débit, les PMA sont à la traîne.

Le cas du Bénin est venu illustrer l'importance de la facilitation du commerce. Dans leurs efforts pour mieux intégrer des flux de production et de commerce mondialisés, les PMA doivent renforcer leurs capacités de production et la compétitivité de leurs économies et produits. Pour cela, ils doivent améliorer la chaîne d'approvisionnement et réduire les coûts et les délais associés aux transactions commerciales.

Il a été largement admis que des infrastructures déficientes constituent un obstacle de taille aux perspectives de croissance des PMA. Le stock et les services d'infrastructure sont par conséquent fondamentaux pour ces pays. Les améliorations ne doivent pas couvrir uniquement la construction de réseaux routiers et de télécommunications, mais également l'investissement consacré aux centrales électriques et de production d'énergie. L'énergie a été considérée comme un point essentiel, bien que manquant, dans le débat.

Coopération Sud-Sud

Ces dix dernières années, les scénarios mondiaux ont changé en raison de l'émergence du monde du Sud. Celui-ci est devenu l'un des principaux acteurs concernant l'investissement direct étranger, les exportations des marchandises et des services, les flux technologiques et la détention de droit de propriété intellectuelle.

Certains pays clé au sein de ce groupe sont passés du statut de pays endettés au statut de pays créanciers. Les PMA ont beaucoup à gagner à exploiter cette forme de développement provenant de la coopération Sud-Sud.

Les débats menés au cours de la réunion ont débouché sur de nombreuses questions : Cette nouvelle coopération Sud-Sud est-elle bien comprise ? Y a-t-il suffisamment de transparence ? Est-elle conforme aux meilleures pratiques internationales quant aux normes établies ?

Cadre macroéconomique

Bien que la croissance économique dans les PMA ait été forte ces dix dernières années, les obstacles au développement économique ont été nombreux et leurs effets ont été amplifiés par la crise financière mondiale actuelle.

Les différentes conditions favorables à l'instauration d'une croissance économique dans les PMA ont été largement débattues. Les taux d'intérêt, en particulier, ont été jugés excessivement élevés dans les PMA comparés à ceux pratiqués dans les autres pays en développement, ce qui empêche tout investissement et finalement toute croissance économique. Normalement, les taux d'intérêt des prêts doivent correspondre en gros au taux de croissance économique ; cependant, d'un point de vue empirique, ils semblent être 10 pour cent au-dessus. Ceci peut être dû aux dysfonctionnements du marché et à une absence de concurrence sur le marché du crédit. En outre, de nombreux PMA ont vu leur capacité d'emprunt compromise en raison d'une structure d'emprunt restrictive, même si leurs économies reposaient sur des bases solides. L'importance capitale des taux d'intérêt pour l'investissement a été mise en doute par un autre membre du groupe spécial. Les informations pays révélant que la croissance du PIB est principalement liée à la croissance de la productivité globale des facteurs, un concept appartenant à l'efficacité économique, ont été évoquées. Par conséquent, des facteurs tels que le climat commercial, la stabilité politique et l'efficacité du gouvernement, et les infrastructures peuvent jouer un rôle encore plus important que les taux d'intérêt.

Les participants se sont accordés pour dire que l'Aide publique au développement (APD) était essentielle pour les PMA. Tous conviennent que l'aide étrangère continuera d'être vitale pour certains pays, surtout pendant la crise. Dans une vision plus large des flux de capitaux, l'aide étrangère reste une source de revenu pour la plupart des PMA. L'importance croissante des donateurs privés et des pays émergents a été soulignée. Ces donateurs émergents complètent les apports des donateurs traditionnels qui ont délaissé les infrastructures pour financer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Lors du débat, les participants et les commentateurs ont souligné la nécessité de poursuivre les engagements pour l'APD aux PMA, même au lendemain de la crise qui a déjà obligé un certain nombre de donateurs importants à moins déboursier d'argent. Crise oblige, les experts ont suggéré de « ne pas se tromper dans les analyses » afin d'utiliser les rares fonds de développement disponibles de la manière la plus efficace.

Les principaux indicateurs d'endettement des PMA ont affiché des améliorations au cours des dix dernières années. Ceci peut être attribué aux initiatives multilatérales d'allègement de la dette (PPTE et IADM) qui arrivent à terme bientôt et à l'engagement de donateurs émergents. Le groupe a discuté sur les moyens de venir en aide aux PMA endettés, par exemple à travers des moratoires sur la dette, une meilleure gestion de la dette et des règles plus efficaces pour garantir des prêts et des emprunts responsables.

Il ressort du débat que la crise a mis en péril les progrès accomplis jusque-là en matière de financement du développement. Les participants ont partagé les expériences des pays concernant les incidences multiples de la crise actuelle. Par conséquent, un meilleur accès aux marchés pour les PMA ainsi que le maintien de revenus tarifaires pour l'obtention d'une marge fiscale ont été considérés fondamentaux.

La voie à suivre

Force est de constater qu'il n'existe aucune solution, mais juste une porte d'accès verrouillée pour laquelle chaque pays devra trouver sa combinaison unique. Les stratégies de développement ne peuvent donc pas être élaborées à un niveau global mais doivent tenir compte des spécificités de chaque pays. Quoi qu'il en soit, une analyse rétrospective rigoureuse peut fournir les orientations nécessaires pour définir des pratiques de développement futures.

Pour rédiger son rapport, l'Équipe spéciale interdivisions de la CNUCED chargée de préparer la Conférence LDC-IV notera tous les commentaires et les suggestions formulés par les experts de la réunion du groupe spécial. Le document préalable sera soumis aux membres du groupe spécial en avril 2010 afin qu'ils puissent émettre un avis. Le rapport de l'Équipe spéciale fournira la substance des discussions que les États membres mèneront en juin 2010 dans le cadre de la réunion directive exécutive du Conseil du commerce et du développement sur la Conférence LDC-IV. Enfin, le document intégrera les travaux de préparation de la Conférence LDC-IV menés par le OHRLLS.